

3.2 VALLON-PONT-D'ARC, LE SITE PABLO NERUDA

/ UNE ESPACE DE FRACTURE

Le parking Neruda, situé en entrée nord du village de Vallon-Pont-d'Arc, fait face au parking Intermarché. Au premier abord, il nous est apparu comme monofonctionnel et donc cantonné à accueillir le stationnement de voitures. Les personnes peuvent ainsi se garer et accéder au centre-bourg et ses commerces à pied. Le parking Neruda a une surface approximative de 13,000 m².

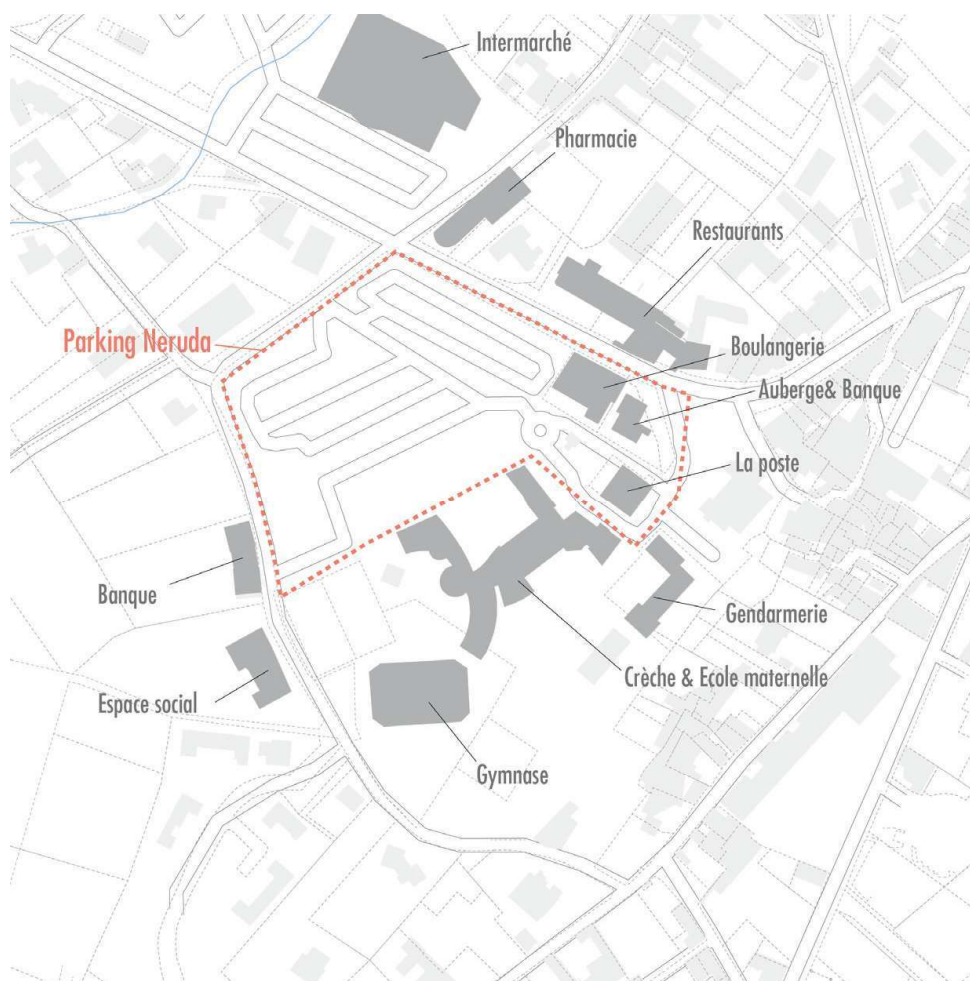
Le parking se déploie à l'entrée de la ville, il se place entre la campagne et la ville et a un rôle d'interface. Sa surface partiellement plane lui offre une vue à la fois sur le paysage rural et sur la ville.

Il permet de faire le lien avec le relief et produit un grand espace libre seulement occupé par la voiture. Il se place ainsi en contrebas par rapport à la ville et en surplomb par rapport à la vallée rurale.

Les différentes temporalités influent sur le l'utilisation du parking. Une dualité saisonnière est bien visible : en été, il accueille les familles venant pour le loisir de canoë, sa fonction de stationnement est bien remplie. Au contraire, il est presque vide pendant la période hivernale. De plus, il est occupé comme un marché temporaire chaque jeudi de 6 h à 14 h pour la ville. En tant qu'interface entre le bourg et la route nationale, le parking Neruda est bordé par une grande diversité de fonctions : commerces (dont les restaurants, grande surface, pharmacie), services publics (dont la gendarmerie, espace culturel, une école), une voirie traversante, des espaces de loisirs type city-stade et terrain de tennis, etc. Le parking permet de faire le lien entre les différents bâtiments qui l'entourent.



Parking Neruda est à l'entrée du centre-bourg de Vallon-Pont-d'Arc



Services publics sur le site

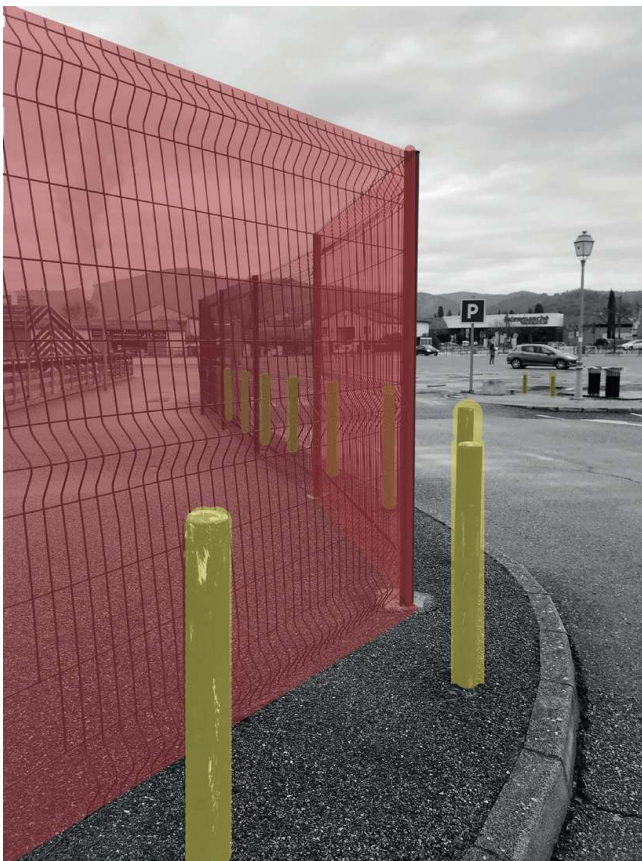
Nous pouvons caractériser le site avec plusieurs expressions : il est un « non-lieu » ou une « frange villageoise ». Selon Marc Augé, un « non-lieu » est un espace où l'utilisateur reste anonyme, sans appropriation possible. Il est un lieu de transit où les gens consomment les ressources qu'il apporte. La « frange villageoise » indique son rôle d'interface entre le bourg et l'entrée du village. Le rôle du parking est essentiel pour le village de Vallon-Pont-d'Arc cependant, il est négligé. L'amélioration de l'aménagement spatial et du fonctionnement du parking sont donc mis en avant afin d'offrir un nouvel espace public pour la ville tout en gardant la fonction de stationnement.

En outre, de nombreuses coupures infrastructurelles, comme le garde-corps, des barrières métalliques et les murs de l'école, clôturent la place. Autrement dit, l'espace est enclavé par un mobilier très présent qui empêche une lecture claire de cet espace. Nous pouvons voir qu'il y a de nombreuses barrières,

de plusieurs types différents. Les barrières ont pour but de limiter le passage des voitures pour des raisons sécuritaires des piétons, mais en même temps, elles empêchent la circulation piétonne. Les déplacements sont ainsi pénibles et chaotiques.

Les barrières obstruent non seulement la marche, mais aussi la vue. Les barrières sont tellement nombreuses qu'elles se superposent les unes sur les autres. Cette impression est renforcée par le mur cernant la crèche des Galopins, il crée un dispositif sécuritaire, pour protéger les enfants de l'extérieur. La fresque colorée ne permet pas de contrebalancer cette dimension oppressante et le découpage visuel que le mur créé.

Pour conclure, le parking Pablo Neruda est un site avec beaucoup de potentiel pour devenir non seulement une place, mais un espace multifonction dont peut bénéficier la ville, ses habitants, et les touristes.



Barrières présentes sur site



La situation actuelle du parking Pablo Neruda

RÉINVESTIR LE PARKING PAR LE VÉGÉTAL

PAR BENJAMIN GALANTI ET SAMANTHA SOENARJO

/ DIAGNOSTIC

Le parking Pablo Neruda se trouve à l'entrée de la ville de Vallon-Pont-d'Arc. Son emplacement est intéressant pour la ville. Les touristes y déposent leur voiture pour se rendre dans le centre-ville ou sur les sites touristiques. La position du parking offre un point de vue sur le paysage rural et sur la ville posée sur la crête. Le site possède une vue dégagée sur certains points d'intérêts de la ville comme l'église Saint-Saturnin ou bien l'église réformée de Vallon-Pont-d'Arc.

La situation en entrée de ville du parking Pablo Neruda présente un contraste entre le paysage rural et urbain de Vallon-Pont-d'Arc. Cette situation pose également des questions sur le rôle du parking. En effet, comment peut-il faire l'interface entre la ville et la campagne ?

Le diagnostic établi suite à la visite du site met en évidence une complexité dans la pratique de l'espace. La grande nappe de parking entièrement goudronné pose de nombreux problèmes. Dans un premier temps, elle pose la question de l'imperméabilisation des sols et de l'îlot de chaleur que cela produit. Dans la pratique, le parking pose également des problèmes dans son rapport aux usagers. Le parking est entièrement dédié à la voiture. Les piétons se trouvent contraints à pratiquer un espace qui ne leur est pas dédié.

Le parking est marqué par le nombre important de limites, dont des garde-corps, des murs, et des grilles de clôtures, qui viennent complexifier la lecture du site, mais également perturber la pratique des lieux.

La partie située au Sud du site est marquée par la présence d'espaces sportifs avec le city-stade, des terrains de tennis et un gymnase. Chacun de ces espaces est également très cloisonné par une succession de grillage et de murs. Ainsi, l'ensemble du parking est au cœur d'un questionnement sur les limites.

Le parking Pablo Neruda pose également la question de la saisonnalité. En effet, très utilisé en haute saison, le parking se trouve déserté en basse saison. Notre questionnement se porte ainsi sur l'usage que nous pouvons lui apporter. Le projet a ainsi pour but d'offrir un regard sur l'avenir du stationnement. Comment le rendre attractif pour les riverains et les touristes en lui offrant un usage tout au long de l'année ?

Suite à notre diagnostic, nous pouvons dégager 4 idées que nous souhaitons faire évoluer dans notre proposition de projet.

- Retrouver le caractère d'interface, faisant de ce lieu un point de rencontre entre la ville et le paysage rural.

- Re questionner la place de la voiture, en retrouvant une pratique de l'espace adapté à la fois aux piétons, cyclistes et aux automobilistes. Il s'agit de faire coexister les modes de transport entre eux sans ignorer l'importance de la voiture dans le contexte de Vallon-Pont-d'Arc.

- Revitaliser les alentours en proposant un nouvel espace public, à travers une conception autour de nouveaux programmes et la recherche d'une cohérence générale de l'espace public en supprimant les limites et en créant un espace permettant des circulations organiques et organisées. L'introduction de nouveaux programmes nous permet d'offrir de nouveaux usages tout au long de l'année.

- Végétalisation de la place, en transformant une partie du parking en forêt urbaine, générant la fois de la fraîcheur en été et permettant d'offrir de nouveaux espaces publics de qualités pour les riverains et les touristes.

En effet, ils se trouvent à quelques minutes de marche du nouveau parc de stationnement, mais également de celui de la gare routière. Dans l'optique de supprimer certaines places de stationnement dans le parking Pablo Neruda pour redonner la place aux habitants, aux touristes et à la nature, nous avons cherché des parcs de stationnement alternatifs, pouvant compenser les places supprimées. Nous avons donc observé un espace disponible à côté du stade de football afin de le transformer en nouveau parc de stationnement.

Actuellement, une navette dessert les sites touristiques aux alentours de la ville. La ligne de navette pourrait alors être modifiée afin de relier le nouvel espace public que nous venant créer, les différents parcs de stationnement et les sites touristiques afin de simplifier les déplacements dans la ville. La position du parking Pablo Neruda permet également des déplacements piétons. En effet, ils se trouvent à quelques minutes de marche du nouveau parc de stationnement, mais également de celui de la gare routière.

En re questionnant les déplacements piétons, nous sommes venus à l'idée de créer de nouveaux axes piétons afin de re connecter le parking à ce qui l'entoure et favorisé une pratique de l'espace autour de mode doux.

Dans cette volonté de créer un espace public lisible et attractif, nous venons déconstruire certains bâtiments existant. Ainsi pour clarifier l'espace de la place nous choisissons de supprimer le gymnase avec ses volumes imposants. Pour cette même raison, nous avons également décidé de supprimer le local situé à côté de l'école. Nous venons également nous séparer des clôtures autour des terrains de sport pour clarifier la pratique de ces espaces.

Cette transformation du parking passe également par la construction de bâtiments autour qui vont venir tenir la place et redéfinir son caractère urbain. Nous venons également nous séparer des clôtures autour des terrains de sport pour clarifier la pratique de ces espaces.

/ PROGRAMME

Le parti-pris que nous développons sur le parking vise à une multiplicité des usages pour rompre avec la mono-fonctionnalité du parking. Ainsi, l'élément majeur du projet est le parc que nous venons créer. Le parking n'est cependant pas mis de côté. Il est éclaté à plusieurs endroits sur le site : entre les arbres, près des habitations, des commerces, des services, des aménagements sportifs, etc. Il vient s'intégrer et se fondre dans le projet paysager de la place.

Dans l'idée de revitaliser les alentours et de créer une cohérence de cet espace, nous venons à la fois renforcer les programmes déjà présents et en créer de nouveaux. Le site possède aujourd'hui de nombreux commerces et services comme une crèche, une école maternelle et une médiathèque. Ainsi, l'élément majeur du projet est le parc que nous venons créer. Nous venons ainsi ajouter une ludothèque, complétant l'offre de service tourné autour de l'enfance.

Les espaces sportifs déjà présents sur le site sont conservés et de nouveaux équipements sont ajoutés afin de créer un véritable pôle sportif accessible à tous.

Nous poursuivons également le pôle commercial existant en créant de nouveaux locaux commerciaux au nord de la place.

Nous avons conçu plusieurs types d'habitations dans ce site. Vallon-Pont-d'Arc est une ville très touristique, et à ce titre attire non seulement des touristes, mais aussi des travailleurs saisonniers. Pour cela, nous avons conçu des habitats saisonniers qui vont faciliter leur déplacement à Vallon-Pont-d'Arc. Nous avons choisi de faire ce type d'habitation, car l'industrie du tourisme et celle de l'agriculture est très importante pour Vallon-Pont-d'Arc. Ces secteurs attirent beaucoup de travailleurs saisonniers. D'après la DIRECCTE Rhône-Alpes, la zone d'emploi de Drôme-Ardèche-Sud compte environ 2600 travailleurs saisonniers. De plus, la position à l'entrée de la ville leur offre une position intéressante tant ils sont proches de commerces, service, de transport et de points touristiques.

La création de logements passerelles permet aux nouveaux arrivants de Vallon-Pont-d'Arc d'accéder à des logements au loyer avantageux. Cette implantation permet d'inciter de nouvelles populations à se déplacer dans la ville dans l'optique de s'y installer à long terme.

Un troisième type de logement disponible à la location ou bien à l'accession se trouve au sud. Permettant d'offrir une offre de logement pour les familles.

strate arborescente



CHATAIGNIER

- 20-30 m
- Croissance rapide
- Supporte facilement la sécheresse

YEUSE / CHENE VERT

- 5-20 m
- Tolère tous types de sol
- Supporte très bien la chaleur et la sécheresse
- Résistant

MICOCOULIER

- 15-20 m
- Résistant contre la sécheresse, pollution et embruns
- Arbre d'ombrage

strate buissonnante



GENET A BALAIS

- Peut atteindre 1-2 m
- Fleurs abondantes
- Se cultive sans grande difficulté

CALLUNE

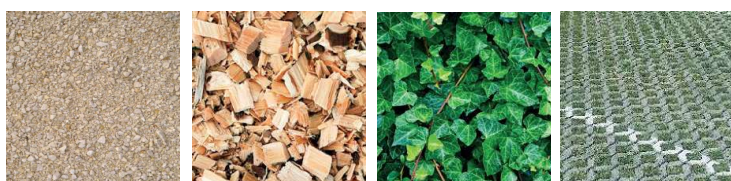
- 30-90 cm
- Fleurs de couleurs variées
- Persistant



PHLOMIS

- 1-1,80 m
- Résistante la sécheresse
- Capable de vivre en sol sec et pauvre

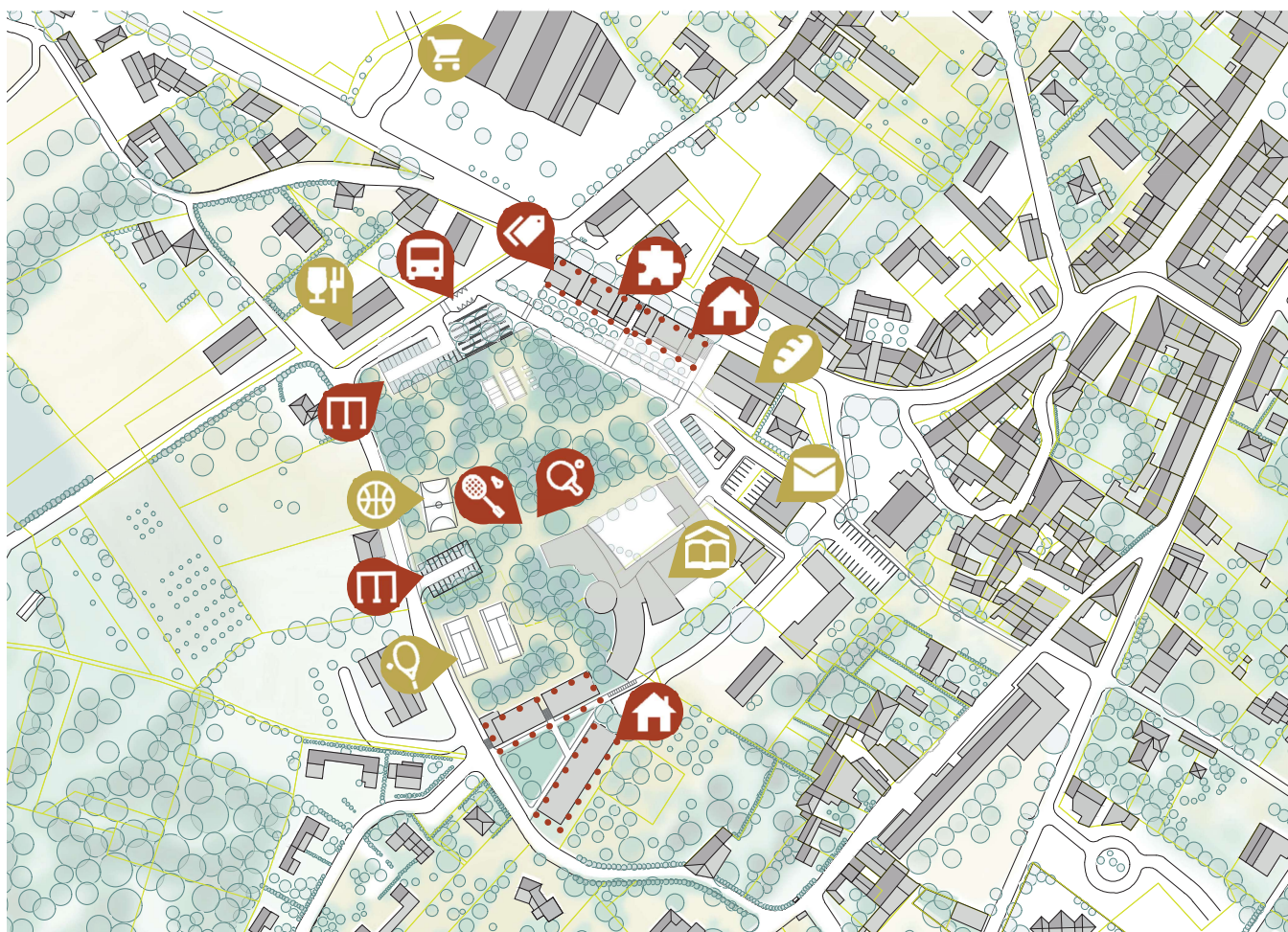
Revêtement des sol



• • • • Nouveaux bâtiments

● Nouveaux programmes

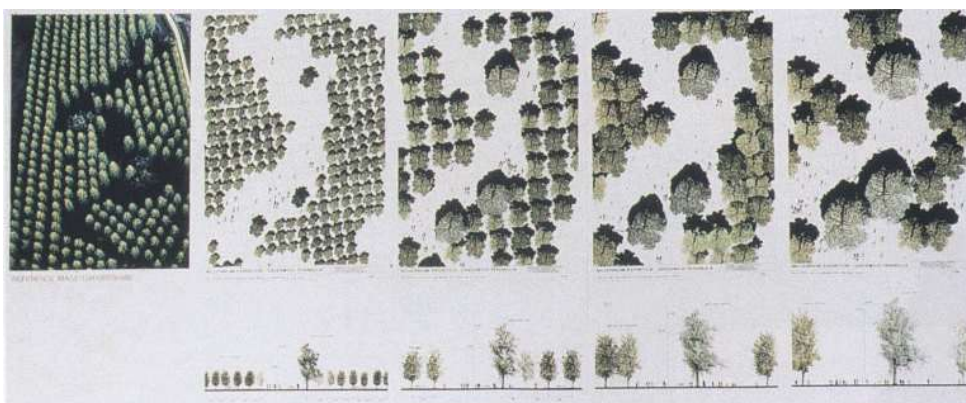
● Programmes existants



/ PROJET PAYSAGER

Le projet paysager du parking Pablo Neruda passe par la création d'un rapport entre la ville et le paysage rural. L'idée est de créer un nouveau paysage qui pourra faire le lien et retrouver une cohérence du territoire.

En plus de créer de nouvelles connexions avec la ville, nous venons créer un parc dont la forme et l'implantation des arbres permet d'être traversé de part et d'autre. Cette conception laisse libres les déplacements piétons à l'intérieur du parc et offre un espace facilement praticable.



Le « landscape theory » de Michel Desvigne

La conception du paysage que nous créons est inspirée de la conception de Greenwich Peninsula de Michel Desvigne.

Le principe développé consiste en une trame d'arbres uniforme. Des clairières et passages viennent être créés afin de produire des poches dans lesquels nous amenons des espaces de sport ou de détente.

L'évolution du paysage



Phase 1
premières plantations

Phase 2
Forme intermédiaire

Phase 3
Forme finale



De grands arbres viennent s'intégrer à cette trame afin de casser la monotonie et former cette ambiance de forêt.

La création de cette forêt repose également sur le temps et l'évolution de la végétation. Au fil de la croissance de la végétation, certains arbres pourront être soustraits afin de créer cette ambiance de forêt recherchée. Le paysage que nous concevons est ainsi un paysage évolutif.

Ce paysage que nous créons permet ainsi de placer des nappes de parking dans la trame permettant à la fois de les intégrer à l'ensemble que représente le parc sans pour autant placer la voiture au centre.

Nous avons choisi plusieurs espèces de plantes pour apporter une diversité dans la formation du paysage. Cette végétation remplit également une fonction de confort, car les arbres et les plantes vont créer de l'ombrage pour rafraîchir le site, ce qui est agréable, surtout en saison estivale.

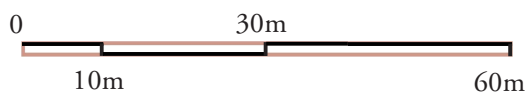
Les essences choisies conviennent au climat de Vallon-Pont-d'Arc, à savoir le climat méditerranéen. De plus nous développons un traitement organique des revêtements de la place. Les températures peuvent être très hautes en été à Vallon-Pont-d'Arc, et de ce fait cela peut produire des îlots de chaleur. Actuellement, le parking est goudronné partout, et il reflète la chaleur, à cause de sa texture, couleur, et son caractère non-poreux. Le sable stabilisé sera utilisé afin de faciliter la pratique et les déplacements dans le parc. Les copeaux de bois et le lierre couvre-sol seront disposés au pied des arbres afin de créer cette ambiance semblable à une forêt. L'idée est de créer une espace végétale et perméable offrant de la fraîcheur aux usagers.

Vue perspective sur une clairière dédiée au sport.



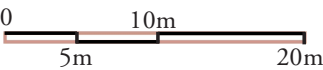


Plan masse

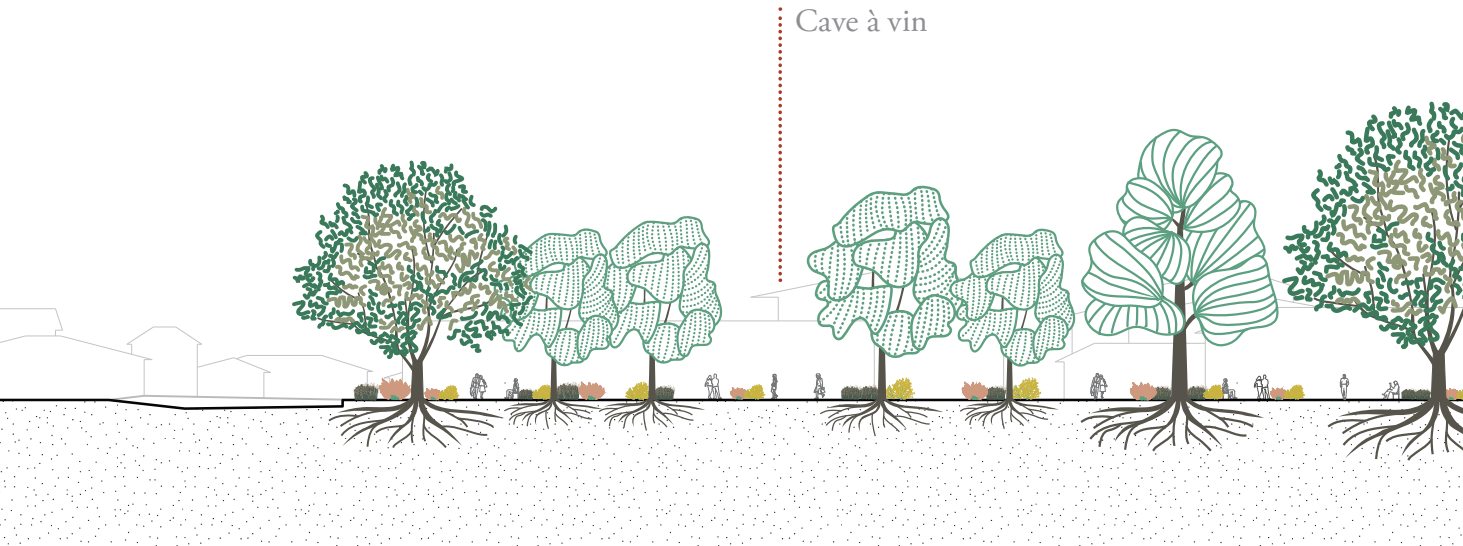
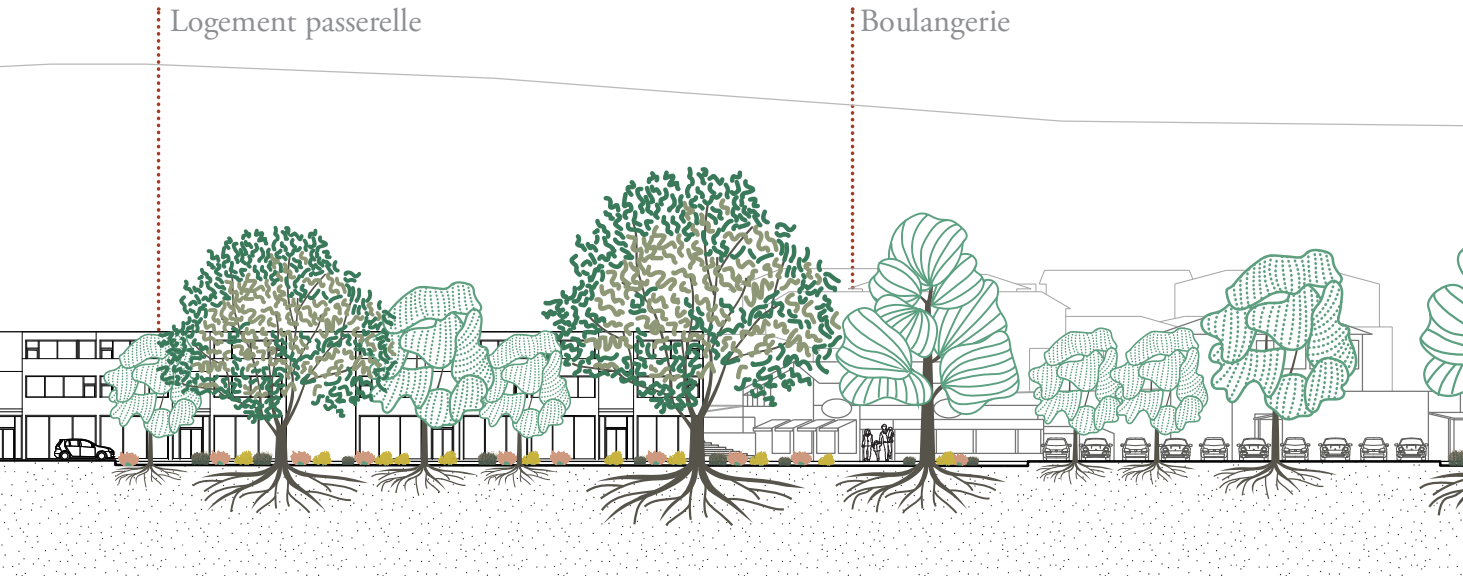


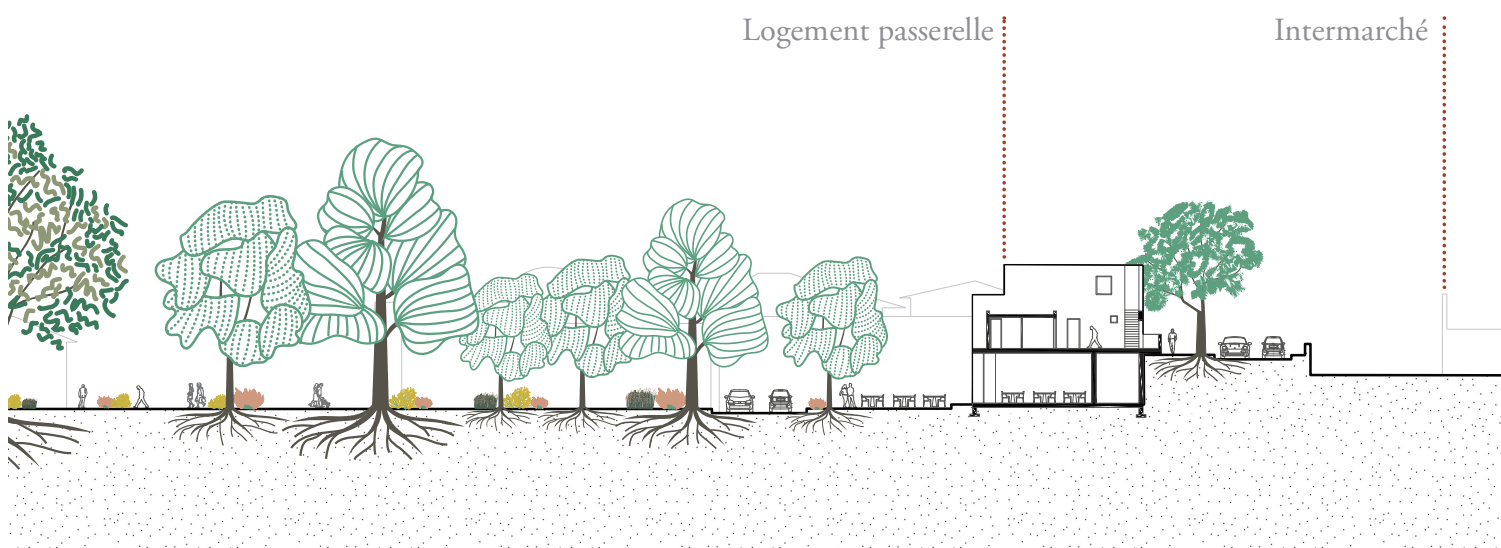
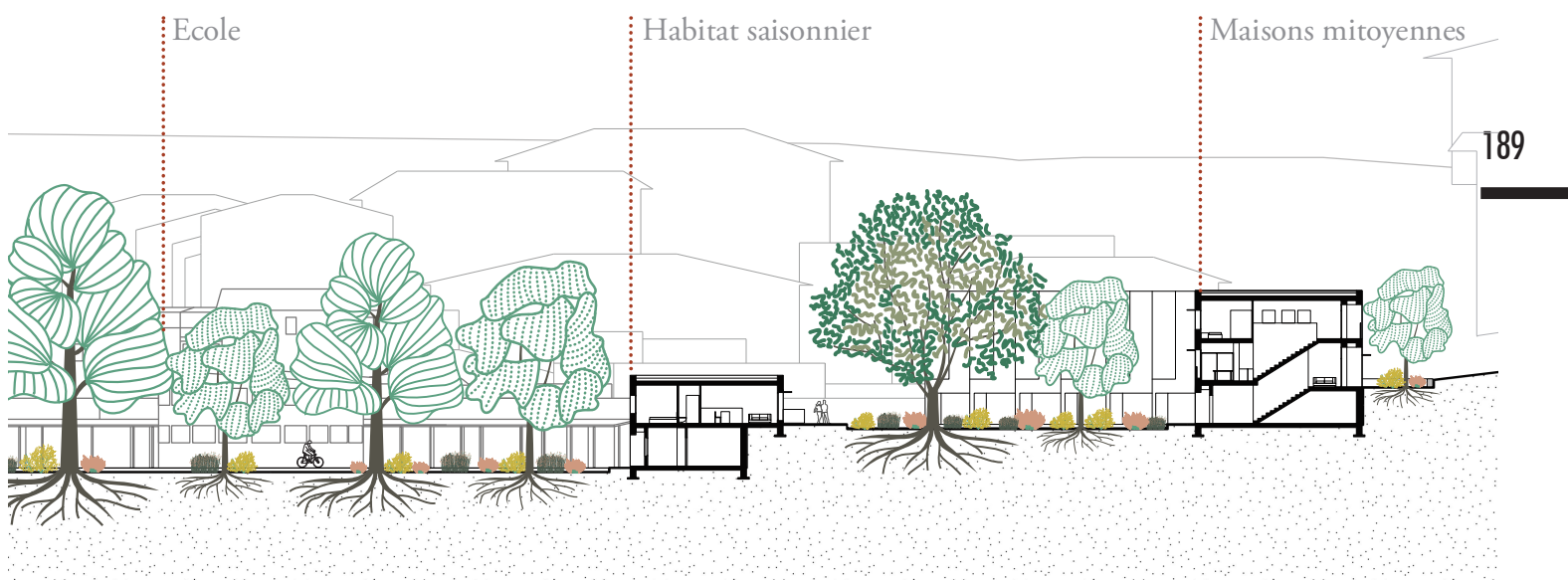
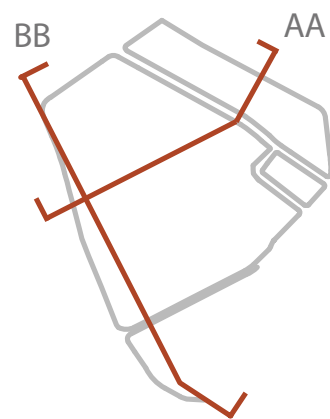


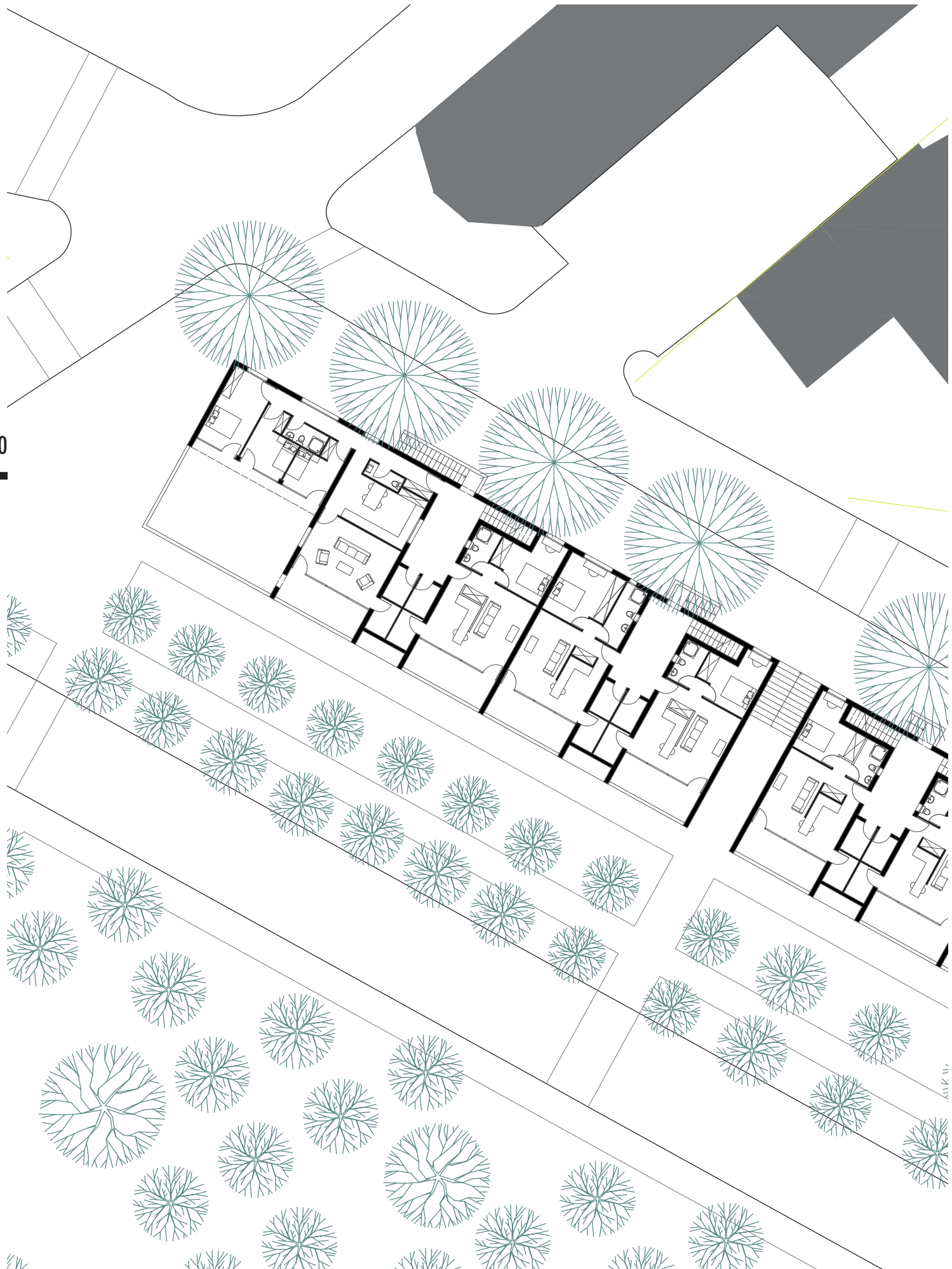
Coupes paysagères



188







/ PROJET DE LOGEMENT PASSERELLE

Au nord du site nous venons créer un bâtiment venant répondre au bâti existant et poursuivant le front bâti de la rue. Le choix d'un bâtiment en escalier vient répondre à l'environnement dans lequel le bâtiment s'implante. À l'Ouest la ville est plus diffuse et le bâti moins dense tandis qu'à l'Est, la ville est dense et les bâtiments resserrés. Ainsi le bâtiment marque l'amorce de la ville. Le bâtiment vient construire la rue dans sa façade nord, tandis que sa façade sud va s'ouvrir sur le paysage que nous venons construire.

Le bâtiment que nous venons construire se base sur un système de faille. Ces failles viennent ainsi former les espaces de distribution mais permettent également de créer des escaliers urbains reliant le parc à la ville.

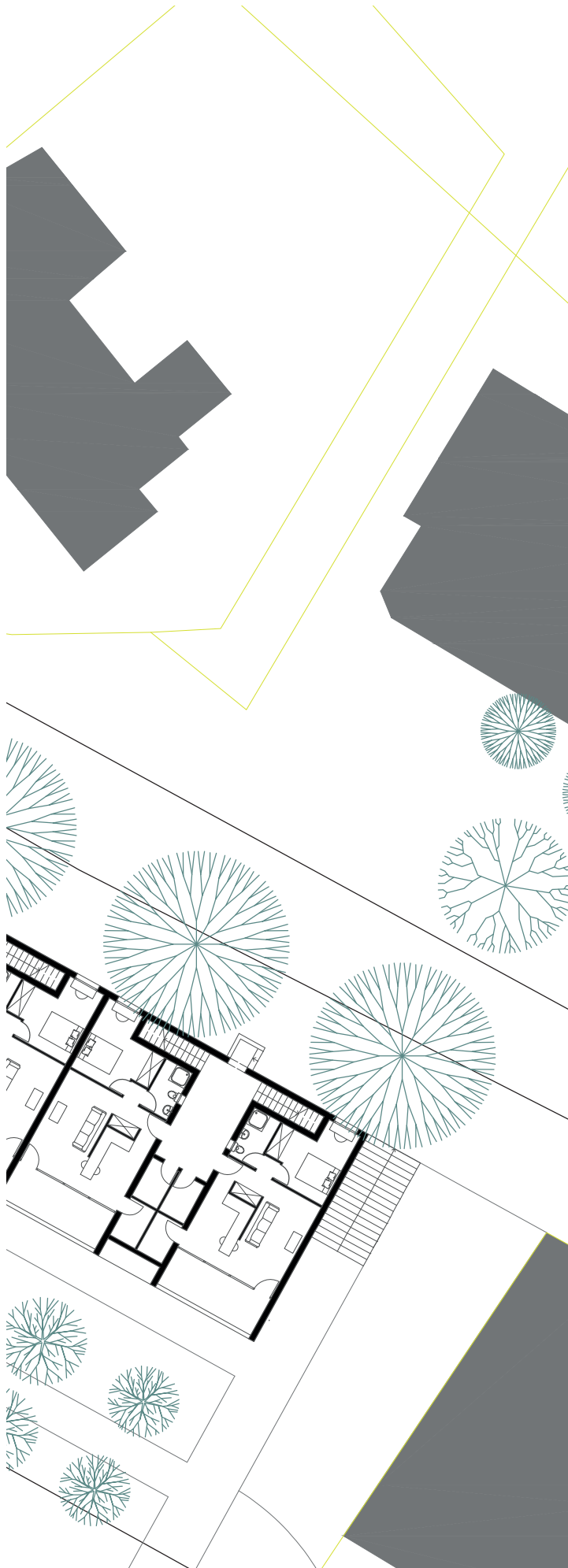
191

Au sein du bâtiment, nous plaçons divers programmes. Le RDC est dédié à la ludothèque ainsi qu'aux locaux commerciaux. Les espaces extérieurs viennent offrir des surfaces supplémentaires pour l'activité. Ces espaces extérieurs accolés au bâtiment pourront également être utilisés pour le marché qui se déroule une fois par semaine dans l'actuel parking.

La création d'une place sur la pointe nord permet de créer une interface entre le parc et le reste de la ville et permet de se connecter aux différents programmes qui l'entourent.

Aux étages supérieurs se trouvent les logements passerelle. Le but des logements passerelle est d'offrir des logements à des prix attractifs afin de faire venir de nouvelles personnes dans la commune. Ainsi nous venons offrir plusieurs typologies différentes. Nous proposons douze T1, un T3 et un T4. Ainsi, nous concentrons sur l'offre d'appartement conçu pour 1 ou 2 personnes dans l'intention de cibler principalement les jeunes actifs dont les caractéristiques du logement peuvent être favorables. Les logements pour les familles permettent alors de compléter l'offre.

Plan de rez-de-chaussée avec contexte



Pour les logements passerelle, l'idée est de concevoir des espaces signalant un passage de l'espace public vers l'espace privé. Les logements s'ouvrent ainsi autour de ces failles qui viennent rythmer le bâtiment. En cloisonnant ces failles nous venons créer un espace plus privé, en recul par rapport à la rue. Dans cette volonté de créer de véritables séquences d'entrée nous venons insérer les escaliers menant aux appartements supérieurs dans des failles. Ce dispositif permet de créer un rituel dans la pratique du logement.

Les failles centrales viennent également accueillir des espaces de stockages pour les habitants. En partant du principe que le logements passerelle offre une opportunité pour les futurs habitants de s'installer définitivement, nous mettons l'accent sur les espaces de stockage afin de faciliter leur installation dans la commune.

Axonométrie du bâtiment dans son contexte



Les appartements que nous venons concevoir sont tournés vers le parc que nous venons créer. De grandes baies vitrées offrent et des terrasses permettent d'offrir une vue sur le paysage rural au loin.

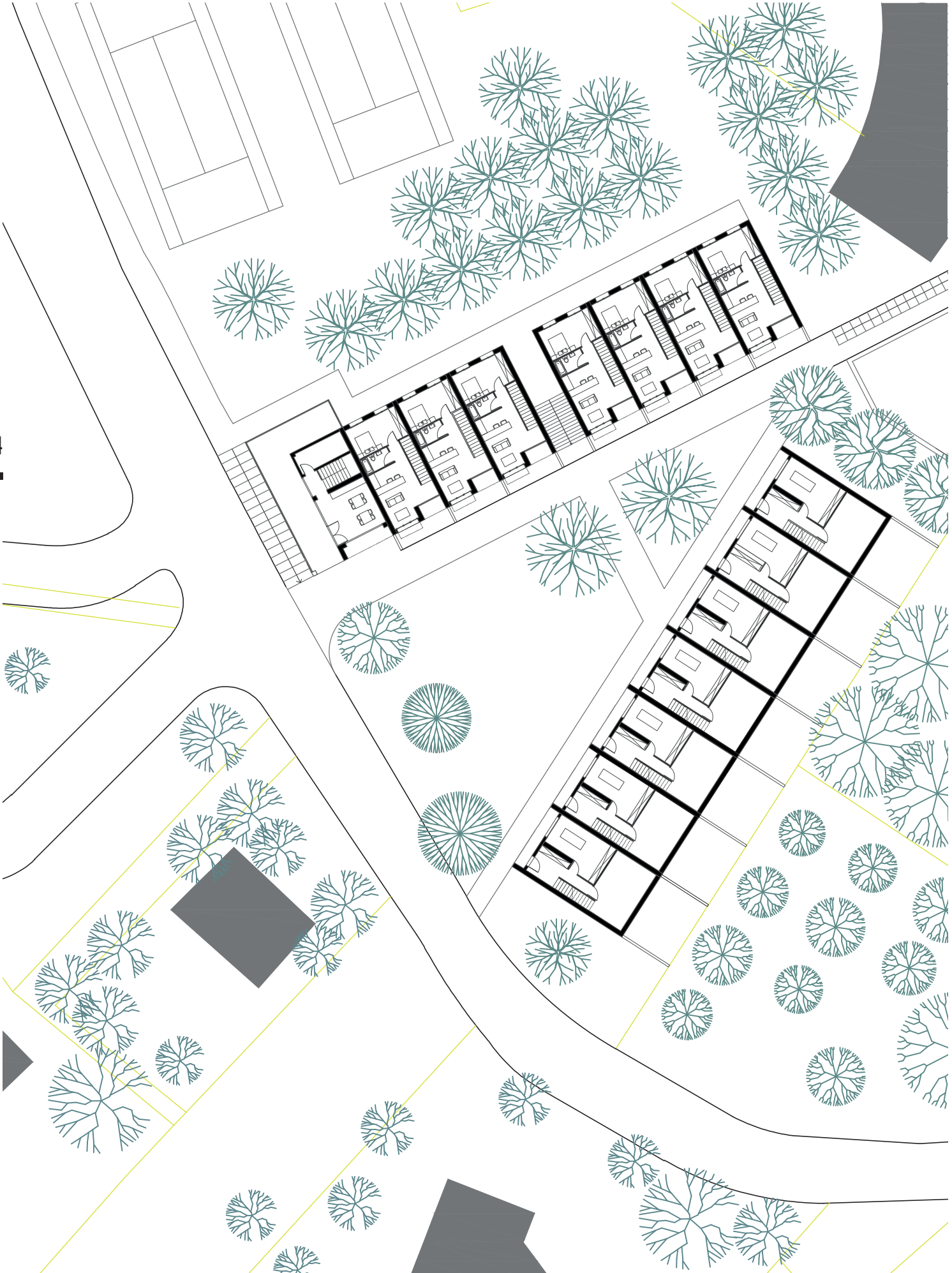
Le choix des matériaux a été celui de la pierre massive. Elle permet à la fois de rappeler l'héritage de la commune mais également de la région par l'utilisation de la pierre de Ruoms. Cet usage de la pierre offre une image monolithique du bâtiment et crée une unité entre les bâtiments que nous venons construire. La présence du verre vient contre balancer et offrir plus de légèreté dans la lecture de cette façade.

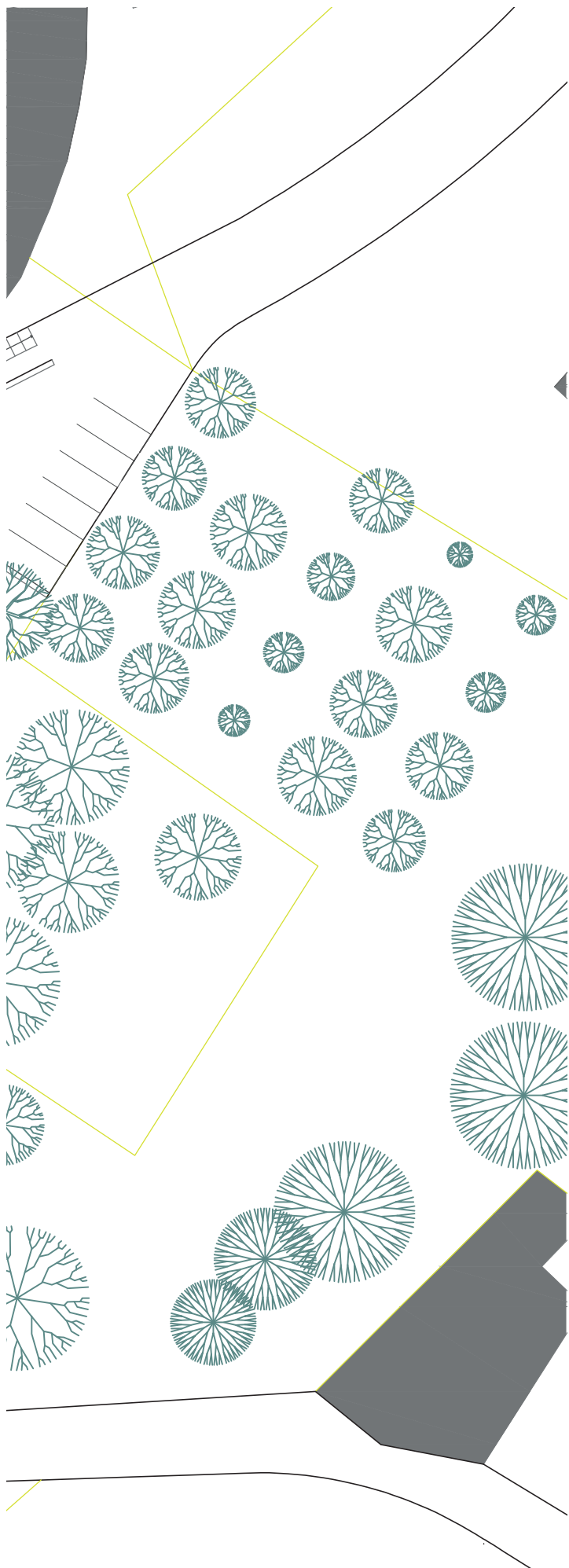


Vue perspective de l'espace public devant les logements passerelles.



Vue perspective de l'espace public devant les logements passerelles.





/ PROJET D'HABITAT SAISONNIER ET DE MAISONS

Au sud du site, nous venons créer une deuxième programme de logement regroupant des habitats saisonniers (au sud des terrains de tennis) et des maisons disponible à l'accession (en nord du champ d'olivier).

Ces logements se construisent autour d'un nouvel axe piéton que nous venons créer. Celui-ci permet de relier la partie Ouest de la ville à son centre. Ce chemin permet également de relier le parc de stationnement dédié aux voitures des habitants. Celui-ci est situé à coté de la gendarmerie.

L'idée autour de ce programme de logement est de créer un espace central commun. Cette ré-interprétation de la placette se fait par la composition des bâtiments entre eux. Les logements saisonniers viennent au nord fermer le parc. Les maisons viennent quant à elle se poser face au limites administrative et permette de cerner ce nouvel espace public partagé. Ce jardin sera partagé entre les habitants des deux bâtiments, la maintenance leur sera réservée.

Les bâtiments construits dans la pente, créer des espaces sur deux ou trois niveaux afin de s'adapter au contexte. Le bâtiment regroupant les logements saisonniers est composé de deux blocs. Cette division permet d'y insérer des escaliers urbain connectant le parc à la placette. Chaque logement possède une entrée au niveau du parc. Les logements se décomposent ainsi en deux étages, le RDC qui sert d'entrée et l'étage dans lequel se trouve tout l'espace de vie. Celui-ci est traversant, offrant une orientation Sud-Est et Nord-Ouest. Les chambres sont ouvertes sur le parc pour plus d'intimité tandis que les salons sont ouverts sur la placette centrale. Nous venons créer un recul vis-à-vis de la rue piétonne. Le prolongement des séparations entre les logements permet de créer un espace plus intime et d'offrir un espace à l'avant de leur logement.

Plan de rez-de-chaussée avec contexte



Ce programme de logement se situant dans un contexte pavillonnaire, nous venons créer une amorce par la construction à l'extrémité Ouest d'un bâtiment sur deux niveaux marquant à la fois la singularité de l'angle mais également en introduisant une certaine forme de densité. Ce bâtiment regroupe les espaces communs du programme avec une salle commune destinée au travail ou au regroupement ainsi qu'une terrasse, une cuisine et une buanderie.

En face de ces habitats saisonniers, nous venons concevoir des maisons sur trois étages qui viennent s'adapter au dénivelé. Ainsi le RDC est réservé à l'entrée ainsi qu'à des locaux de stockage généreux. Un atelier est également créé afin d'offrir un espace appropriable par chacun selon les besoins et envies. Les étages supérieurs sont dédiés aux lieux de vie. Le premier étage est réservé au salon, salle à manger et à la cuisine. Le deuxième étage est quant à lui dédié aux chambres. Cette disposition sur trois étages permet de profiter de la pente et de créer un jardin donnant directement sur le champ d'oliviers situé au Sud. L'ensemble du projet travaille sur une idée de monolithe. Le travail de la

Axonométrie du bâtiment dans son contexte



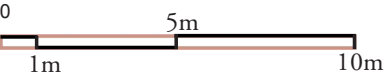
pierre permet de renforcer cette impression. La conception des espaces repose également sur ce principe. Nous venons créer des creux et des renforcements sur chaque bâtiment afin de créer des protections solaires ou bien sas d'entrée. Ce travail de la profondeur permet également de créer des terrasses pour les logements et de donner du rythme aux façades.

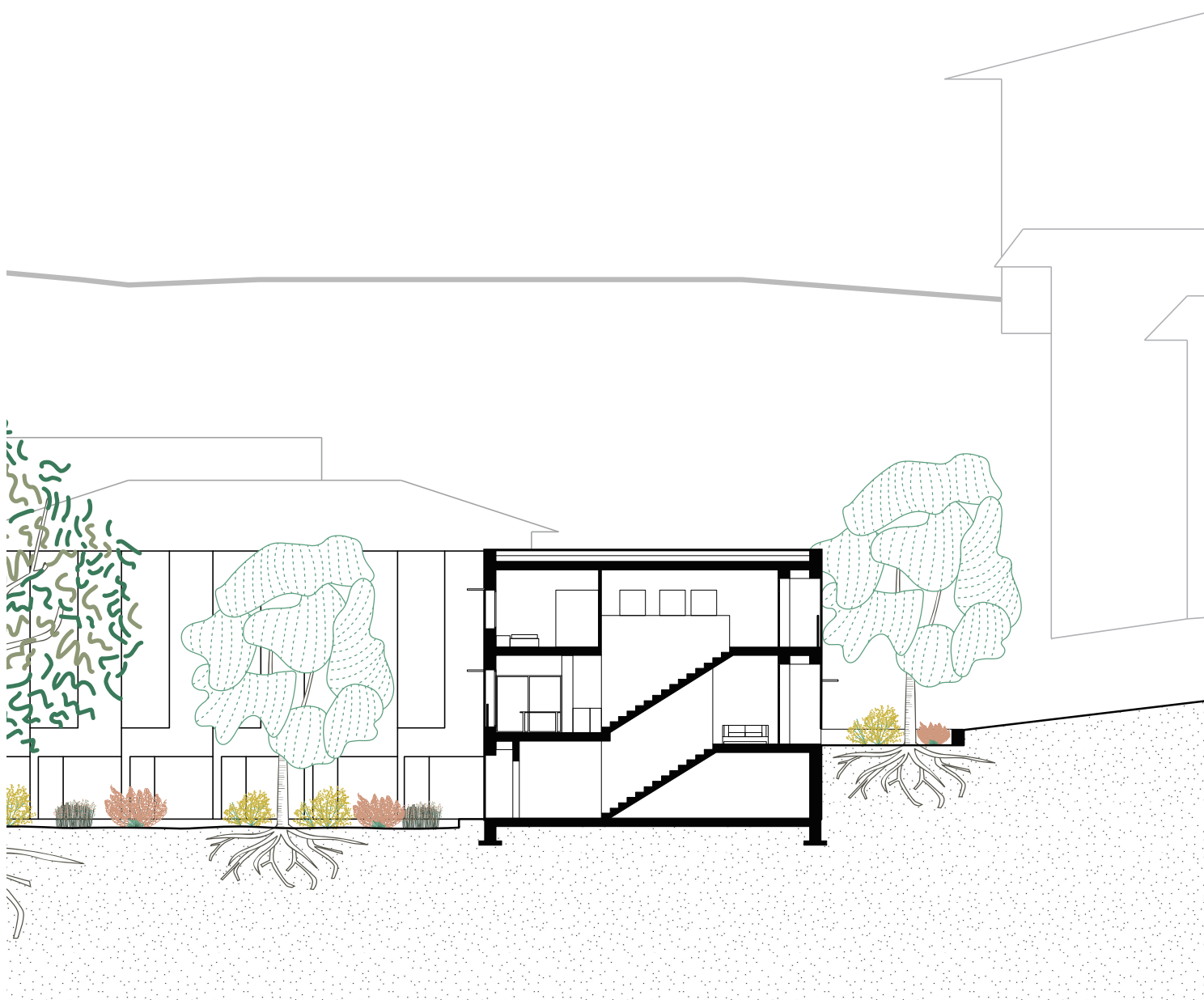
La pierre choisie est la même que pour les logements passerelle. Nous venons utiliser la pierre de Ruoms pour la structure et les façades. Sur l'ensemble des bâtiments un creux marquant l'entrée est entièrement recouvert de bois afin de signaler l'entrée et de créer un espace chaleureux.

Ce projet de logement vient écarter la voiture sur sa périphérie afin de mettre au cœur de celui-ci les espaces publics et piétons. L'idée est de montrer que la ville peut s'adapter à des modes de transport doux sans pour autant nier l'importance de la voiture pour ces espaces.



Coupe





DU PARKING AU PARC HABITABLE, REVITALISATION DE LA PLACE NERUDA ENTRE MILIEUX RURAL ET URBAIN

PAR YIZHEN LI ET ISABEL SANTOS DE MELO

/ DIAGNOSTIC

Entre le centre bourg et la route nationale D579, ce parking est une jonction importante au niveau de la circulation par rapport aux autres parkings publics indiqués sur la carte. En raison de la densité du tissu urbain, le quartier du centre-ville est plutôt piétonnier, le parking permet de stationner avant d'y accéder. La dualité saisonnière est très présente, il est principalement utilisé pendant la saison estivale pour les vacanciers tandis qu'il est sous-utilisé en hiver. Selon le PLU de la commune Vallon Pont D'arc, le site se trouve au sous-secteur UBa, une zone urbanisée dédiée aux principaux services (boulangerie, supermarché, cave à vin, restaurants et pharmacie) et équipements publics (la crèche, l'école maternelle, la poste, la banque et le service social). Ainsi ce site entre milieu urbain et milieu rural a une importance au niveau de la fonction urbaine.

Le parking possède une vue dégagée qui permet de scruter la ligne de la crête en restant au centre du terrain. En quelques minutes d'observation, les édifices emblématiques de la ville et les habitations peuvent se remarquer, comme l'église réformée de Pont-d'Arc et l'église Saint-saturnin. C'est une qualité paysagère du site, pourtant nous ne pouvons pas l'apercevoir car le parking n'est pas adapté pour la contemplation.

Le moment où on s'est rendu sur le site était un jour de pluie. La grisaille et la morosité du site sont renforcées par le temps pluvieux et le manque de vitalité. Le terrain est très minéral et la circulation piétonnière est perturbée par les différents types de barrières : des plots, des grilles, des barrières en croix de Saint-André, la clôture en béton couverte de tags, etc. Ces barrières n'empêchent pas seulement la circulation, elles sont également désagréables pour la vue.

En tant qu'entrée de la ville de Vallon Pont-d'Arc, le parking n'a pas de profil qui correspond à son importance. Rien ne distingue la place au loin, actuellement, le seul objet qui marque ce terrain est le mur décoré de tags. Au niveau du bâtiment, les bâtis implantés au site manquent de communication entre eux, ils sont isolés les uns des autres. C'est une place très ouverte mais à la fois peu fréquentée exceptée en saison estivale. La crèche et l'école maternelle méritent plus d'attention. Les deux établissements scolaires se regroupent dans un même édifice qui s'installe directement à côté du parking Neruda, cela démontre qu'il existe des soucis au niveau de la sécurité et de la pollution pour le bien-être des enfants.



Paysage urbain panoramique

/ PARTI-PRIS

D'après les analyses du site, les enjeux de notre projet se basent principalement sur l'amélioration du profil de la place et du bien-être des habitants. Certes, il est difficile de régler tous les problèmes présentés ci-dessus avec un seul projet, mais le terrain a du potentiel pour se rendre habitable et convivial. Notre projet contient ainsi deux types de projet afin de réanimer le site : l'un est paysager, l'autre est architectural. Le projet paysager a pour objectif d'offrir un espace aménagé et végétalisé afin d'accueillir les locaux et touristes pour se promener et faire des activités; les projets architecturaux sont des logements collectifs qui peuvent profiter de cette zone urbanisée concentrée de services diversifiées.

/ PROGRAMME

202

voici un résumé du programme envisagé :



Le projet paysager est de changer l'image du parking en le transformant en un parc urbain, qui permet aux habitants de se promener, de se reposer et d'effectuer des activités sportives. Suivant cette idée, le parking ne sera donc plus un espace de stationnement, en considérant la forte demande de la place de stationnement en été, un nouveau parking va être créé sur le terrain vide à côté du stade de football. Comme cela, les vacanciers retrouveront des places de stationnement en sortant de la route nationale sans stationner sur la place Neruda. De plus, pendant la période estivale, la ville limite la circulation des véhicules, le système de navette permet aux vacanciers et locaux d'aller plus facilement aux endroits touristiques. Le nouveau parc va donc devenir l'arrêt de navette : les gens stationnent plusieurs centaines de mètres plus loin et ils prennent une navette à l'entrée du parc après une marche de 5 minou directement au nouveau parking. L'arrêt de navette est marqué par une structure simple en métal. Avec 41m de longueur et 5m de hauteur, la structure s'étale entre la route et l'entrée du parc, sa dimension lui permet d'être repérée facilement. Couverte par du tissu imperméable très étendu, la structure sert aussi comme ombrière et c'est pour cela qu'on pourra la retrouver au milieu du parc avec une dimension inférieure.

Quant à l'aménagement du parc, les barrières existantes seront supprimées du site en vue d'avoir une circulation piétonnière fluide, le gymnase situé au sud du terrain sera aussi démoli et un groupe de logements vont le remplacer, ces logements feront partie du projet architectural. En même temps, le chemin derrière le gymnase et l'école maternelle sera prolongé jusqu'à ce qu'il rejoigne le chemin de pigeonier. Par contre, les terrains sportifs seront préservés, le terrain de skateboard et le terrain de pétanque seront ajoutés afin d'enrichir le type de sports sur place et d'accueillir les locaux de tous âges. Le sol du terrain en goudron sera changé en sol perméable, comme un sol en gravier ou sol en sable stabilisé, tout en permettant d'installer du jardin sec sur le site, qui convient au climat ardéchois et demande très peu de maintenance.

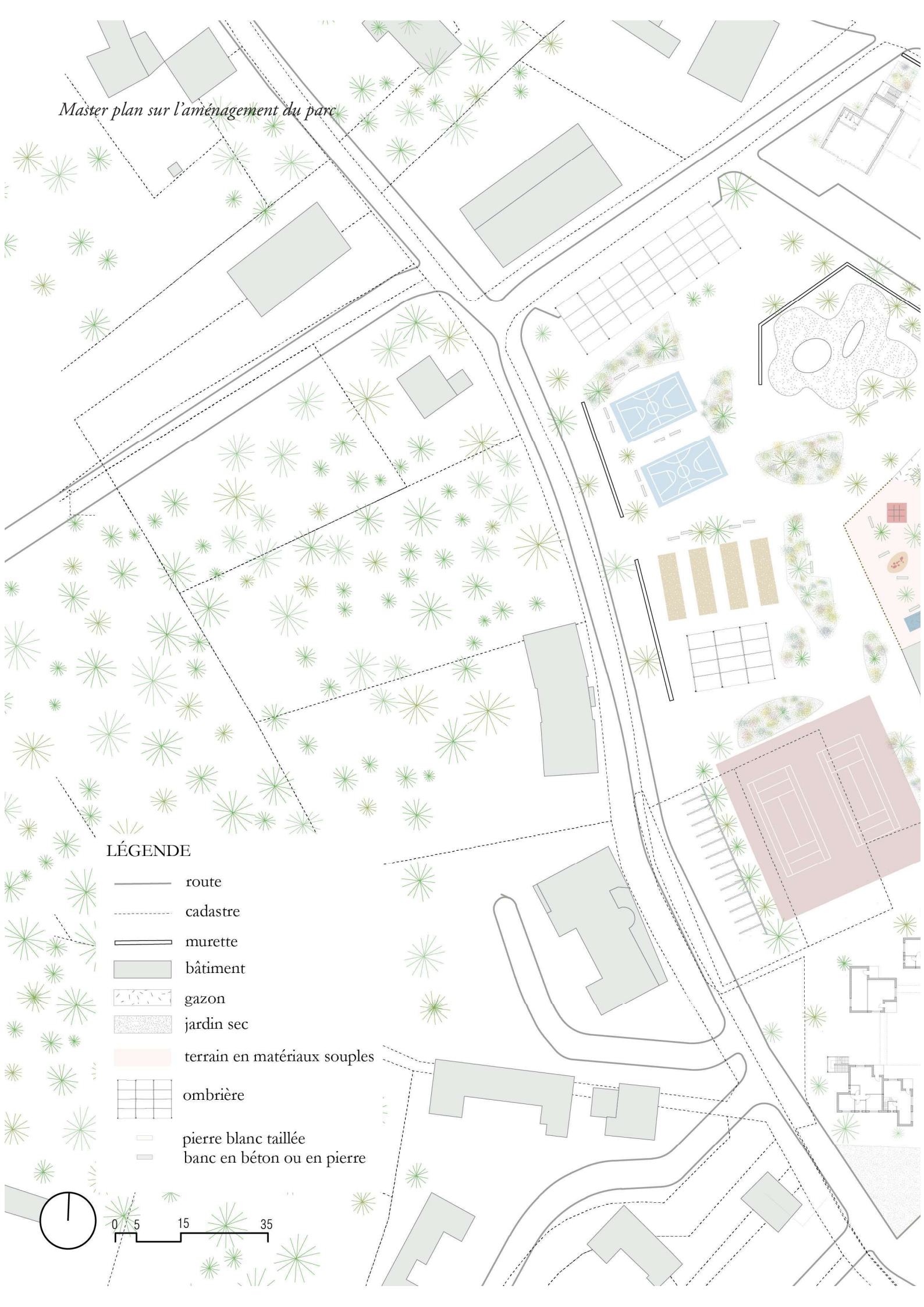
Face à l'environnement aride, le jardin sec est sans doute un bon choix, la sélection de la végétation est une partie importante de ce projet paysager. Nous avons sélectionné différents types de plantes selon les strates : des alternatives du gazon (entre 5 cm - 25 cm), des couvre-sol (entre 30 cm - 60 cm), des massifs de vivaces et d'arbustes (entre 60 cm - 200 cm) et des arbres en isolé (plus de 2m). Les herbes comme le cynodon et trèfle fraisier pourront remplacer le gazon afin de créer des pelouses résistantes à la sécheresse et au piétinement. La pelouse de thym et de sedum pourront aussi être du vert tapissant pour décorer le jardin. Il existe des propositions très variées puisque les plantes de jardin sec sont très nombreuses, la plupart des plantes dans le catalogue sont courantes et possèdent une floraison, elles pourront s'enraciner sur le gravier. Les arbres sont des arbres implantés en isolé ou en alignement qui ne demandent pas beaucoup d'arrosage d'eau. Visuellement, le jardin sec est globalement bas, les arbres tels que le cyprès d'Italie et le frêne permettent d'avoir une verticalité visuelle d'après la forme et la taille des arbres.

Intégration du système de navette dans le site



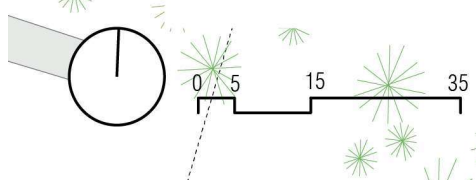


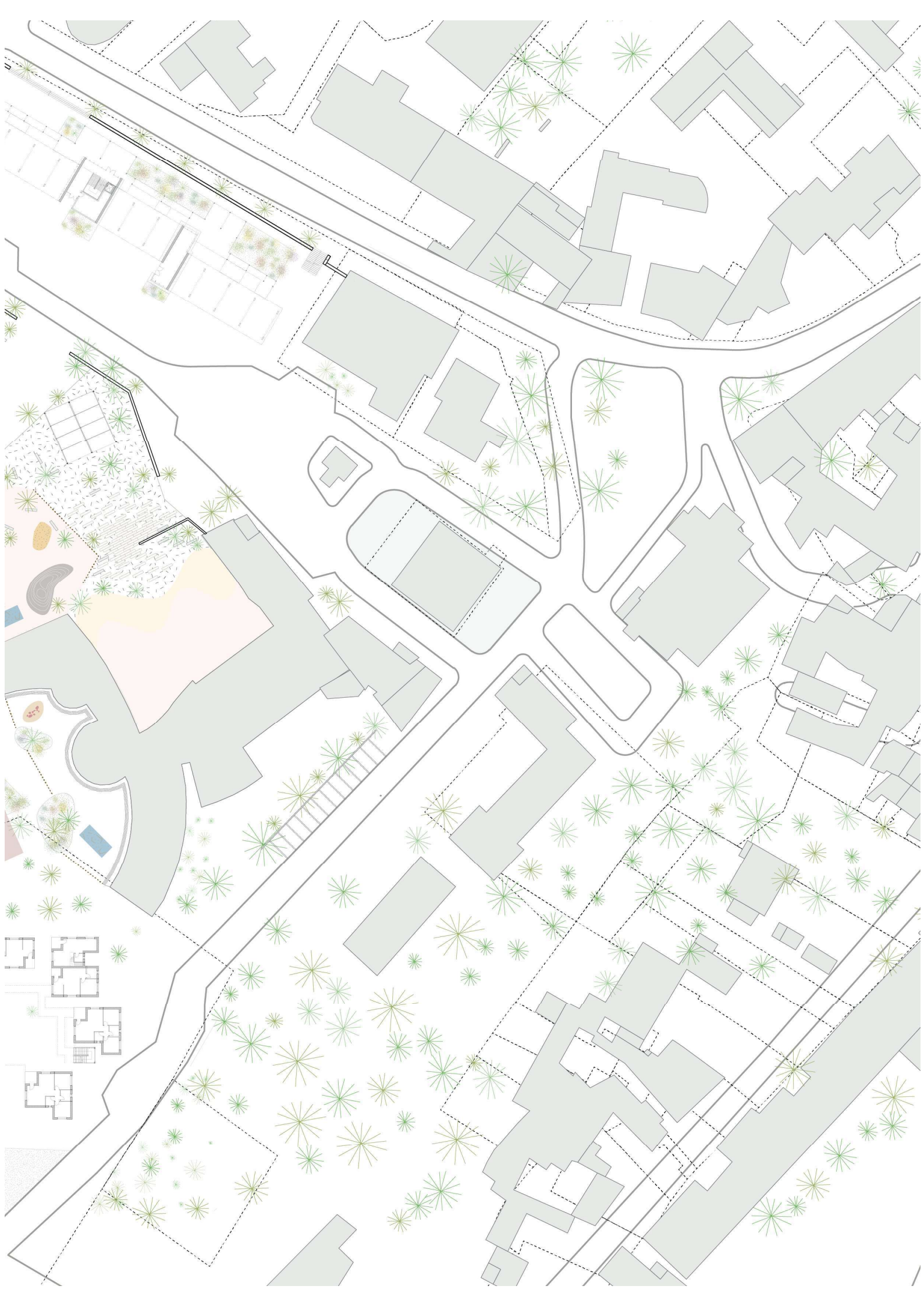
Master plan sur l'aménagement du parc



LÉGENDE

- route
- cadastre
- murette
- bâtiment
- gazon
- jardin sec
- terrain en matériaux souples
- ombrière
- pierre blanc taillée
- banc en béton ou en pierre





Proposition des matériaux principaux pour l'ensemble du projet



Béton sablé



Sable stabilisé



Tissu imperméable beige pour l'ombrière du parc



Plaque en pierre calcaire pour le pas japonais de l'entrée de l'école



Gravillon



Galet blanc pour décorer le jardin sec



Briques grises claires pour la façade des logements construits



Passerelle piétonnière en acier-béton pour les logements construits (réf : Vincent PARREIRA/AAVP - 69 logements et un gymnase, 2016)



Galet rosé pour décorer le jardin sec



Rocaille



Tasseaux de bois pour l'ombrière des terrasses du logement passerelle

208

Illustration des pelouses et couvre-sol exemplaires



Hieracium pilosella



Trifolium fragiferum



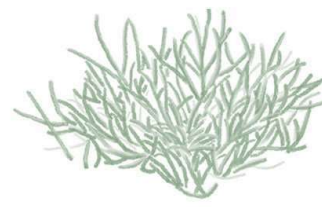
Thymus hirsutus



Thymus ciliatus



Anchillea umbellata



Artemisia «Canescens»



Artemisia lanata



Artemisia «Silver Queen»



Ballota acetabulosa



Centaurea bella



Phlomis lychinitis



Rhodanthemum



Salvia «Château Cathare»



Sedum «Coral Carpet»



Sedum «Gypsicola»



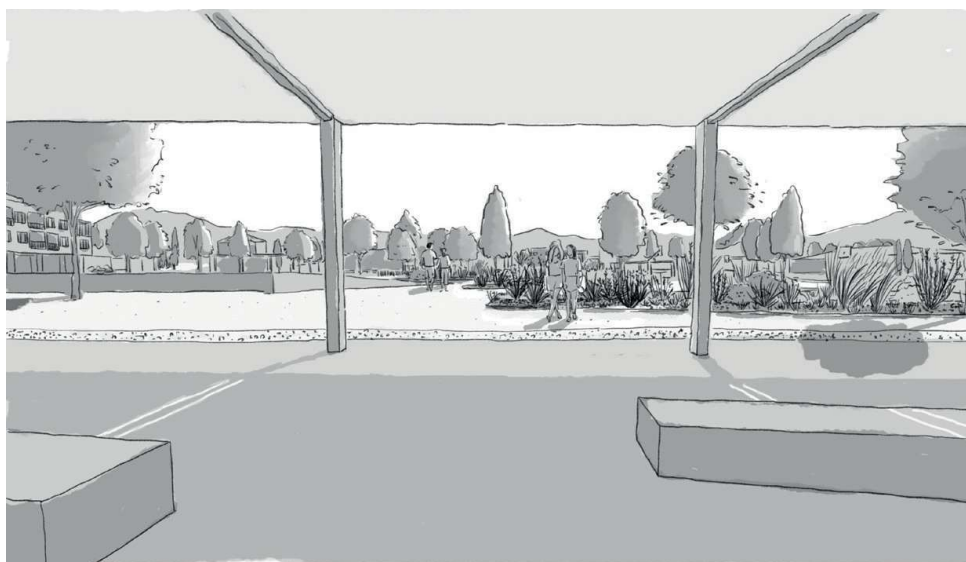
Tanacetum densum



Teucrium aroanium



Les gens attendent la navette sous l'ombrière



Vue vers l'entrée du parc depuis l'ombrière



Terrain de jeu et l'espace vert devant l'école maternelle et la crèche



Le marché du matin en bas du logement passerelle



La coursive et la terrasse cherchent le paysage du centre-bourg



La loggia de l'appartement donne la vue directe vers le parc



Requalification de l'entrée de l'école maternelle et de la crèche



Décoré par des plantes du jardin sec, le patio du logement constellation offre un morceau d'espace partagé réservé aux habitants, les habitants du rez-de-chaussée sont protégés de la vue par ces plantes.



L'intérieur de l'appartement du logement constellation est aménagé comme le logement passerelle, la pièce moins privée comme la cuisine s'ouvre vers le côté de la coursiève.

Les services concentrés au site tels que le supermarché, la boulangerie, l'école maternelle et la crèche, la banque, etc, donnent l'habitabilité des logements. Le projet architectural a donc pour objectif de concevoir de nouveaux logements pour les habitants de Vallon Pont-d'Arc. Le projet architectural contient deux types de logement selon la temporalité de l'occupation de l'appartement : la résidence nommée logement passerelle est conçue pour loger les individus ou les familles envisageant de s'installer à Vallon-Pont-D'Arc. les appartements sont loués pour une durée déterminée, tout en permettant aux nouveaux arrivants de ne pas s'inquiéter pour le logement et d'être accueillis avant de stabiliser leur vie à Vallon. Tandis que pour les habitants installés depuis longtemps, la résidence nommée logement constellation est conçue pour une durée de long terme.

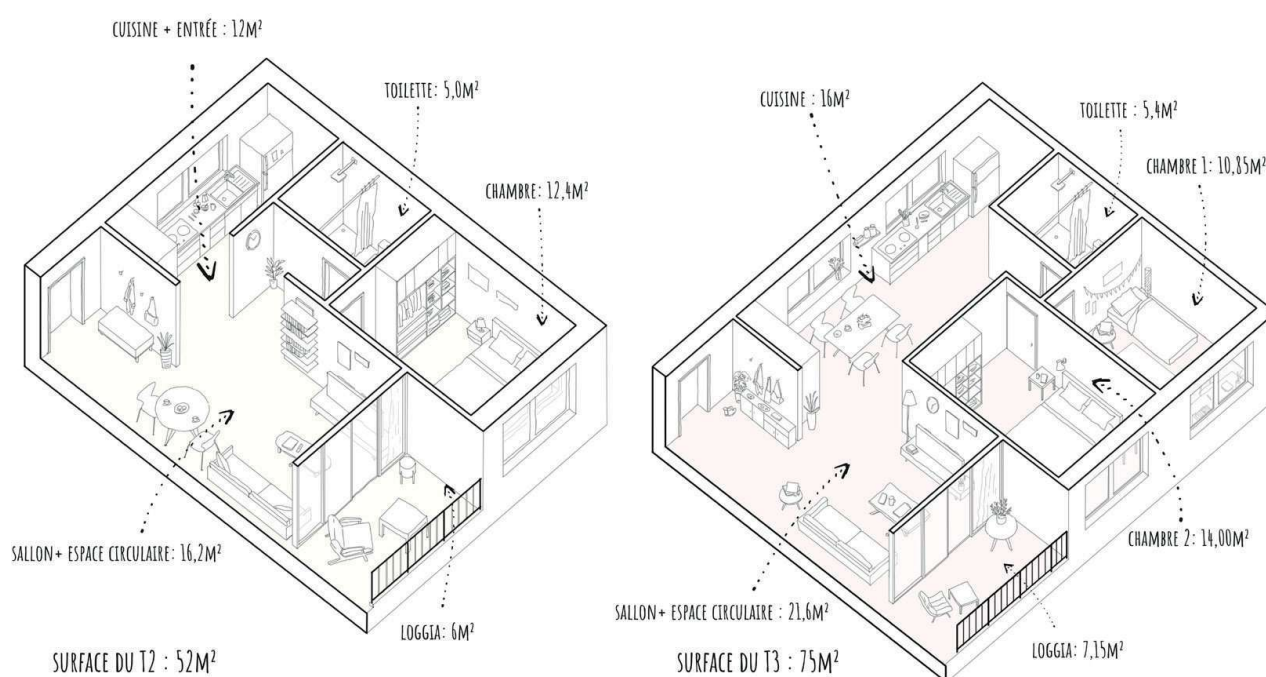
LOGEMENT PASSERELLE

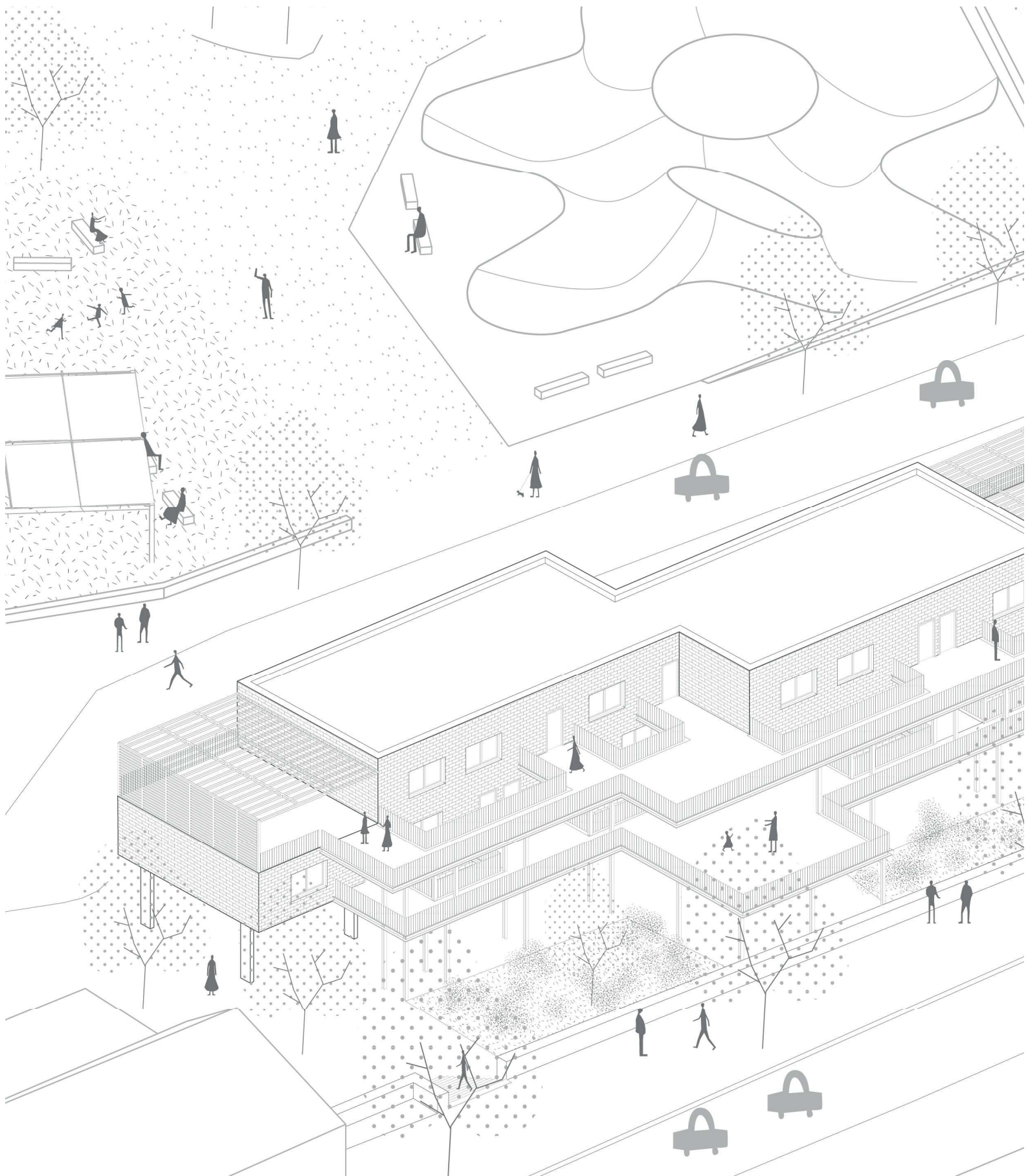
Le logement passerelle a au total 19 logements, dont 13 T2, 4 T3, 2 chambres supplémentaires dédiées à héberger les visiteurs des habitants. L'avenue Jean Jaurès en pente donne de la difficulté à l'implantation du logement. Nous avons donc décidé d'implanter le bâtiment en l'éloignant du mur de soubassement de l'avenue Jean Jaurès. En pensant à l'inconvenance de l'habitation du rez-de-chaussée face au mur de soubassement et l'étouffement visuel du bâti, le rez-de-chaussée du bâtiment est finalement soulevé de 4m et la résidence est supportée par des poteaux en béton. Le PLU du Vallon limite la hauteur à 12m, le logement passerelle est ainsi en deux étages sans compter la partie soulevée. S'implantant entre l'avenue Jean Jaurès et le parc, le volume du bâtiment suit la longueur du terrain. Par contre, au lieu de créer un volume entier, l'ensemble du bâtiment est composé des blocs décalés comme partie résidentielle et la passerelle comme partie circulaire. En effet, la conception architecturale du bâti reprend le sens littéral du nom de la résidence, la passerelle a une dimension iconique à propos de l'image de l'ensemble du logement. Les blocs seront revêtus de brique en couleur grise claire, tandis qu'ils sont supportés par des poteaux en béton.

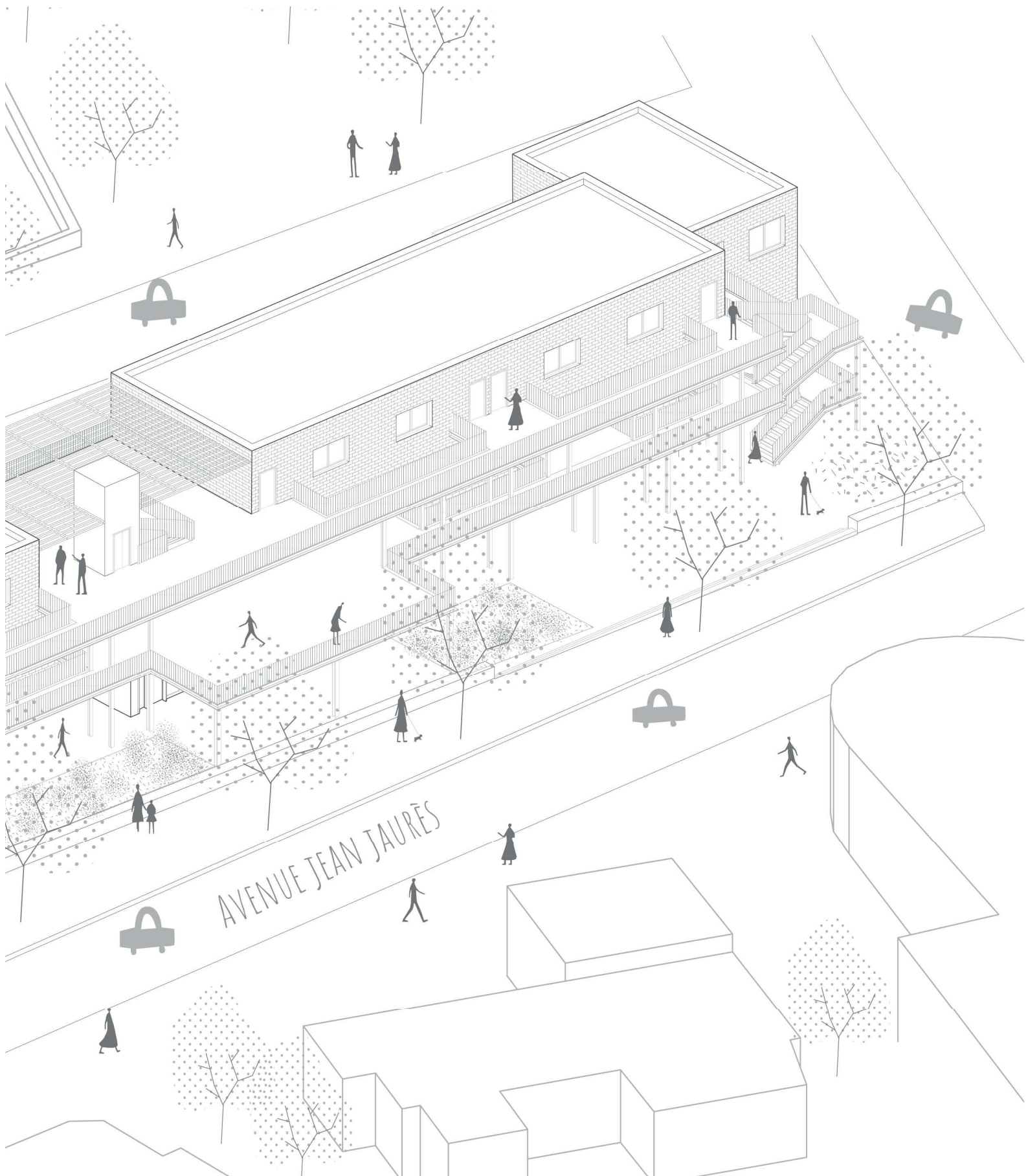
Le rez-de-chaussée du bâtiment est conçu comme espace collectif pour les habitants, où se trouve une buanderie, une salle polyvalente et un garage à vélos et l'accès de l'entrée principale de la résidence. De plus, le soulèvement du rez-de-chaussée permet d'avoir un espace libre et haut pour certaines activités publiques, surtout le marché. Différent des blocs en brique, la passerelle sera en métal peint en blanc. Cette coursive s'installe entre la partie résidentielle et la rue, elle joue un rôle de paravent en protégeant la vie résidentielle de la vue du côté de l'avenue. Néanmoins, en tant que partie du logement, elle cherche la communication avec la ville à travers les terrasses ressorties. Grâce à cela, les gens pourront profiter de la vue vers le centre bourg.

Certaines terrasses sont couvertes par des tasseaux en bois à massif comme une sorte d'ombrière et de claire-voie.

Au niveau du plan, les placements des chambres vers le Sud-est permettent de garder l'intimité. Le dispositif de loggia est convenable au climat du Vallon, car il fait très chaud en été. Tous les appartements en possèdent une, et elle se place également au côté Sud-est, tout en permettant une contemplation vers le parc et le paysage lointain en s'abritant. Quant aux espaces moins privés comme la cuisine, ils s'ouvrent vers le côté de la passerelle. Afin de profiter de la grande surface du toit, le bâtiment dispose d'un système de récupération des eaux pluviales. Les citernes seront situées dans le noyau vertical du bâtiment, juste au dessus du local poubelle. Le stockage d'eau pluviale dans les citernes permet de consommer l'eau à usage sanitaire pendant 10 jours.



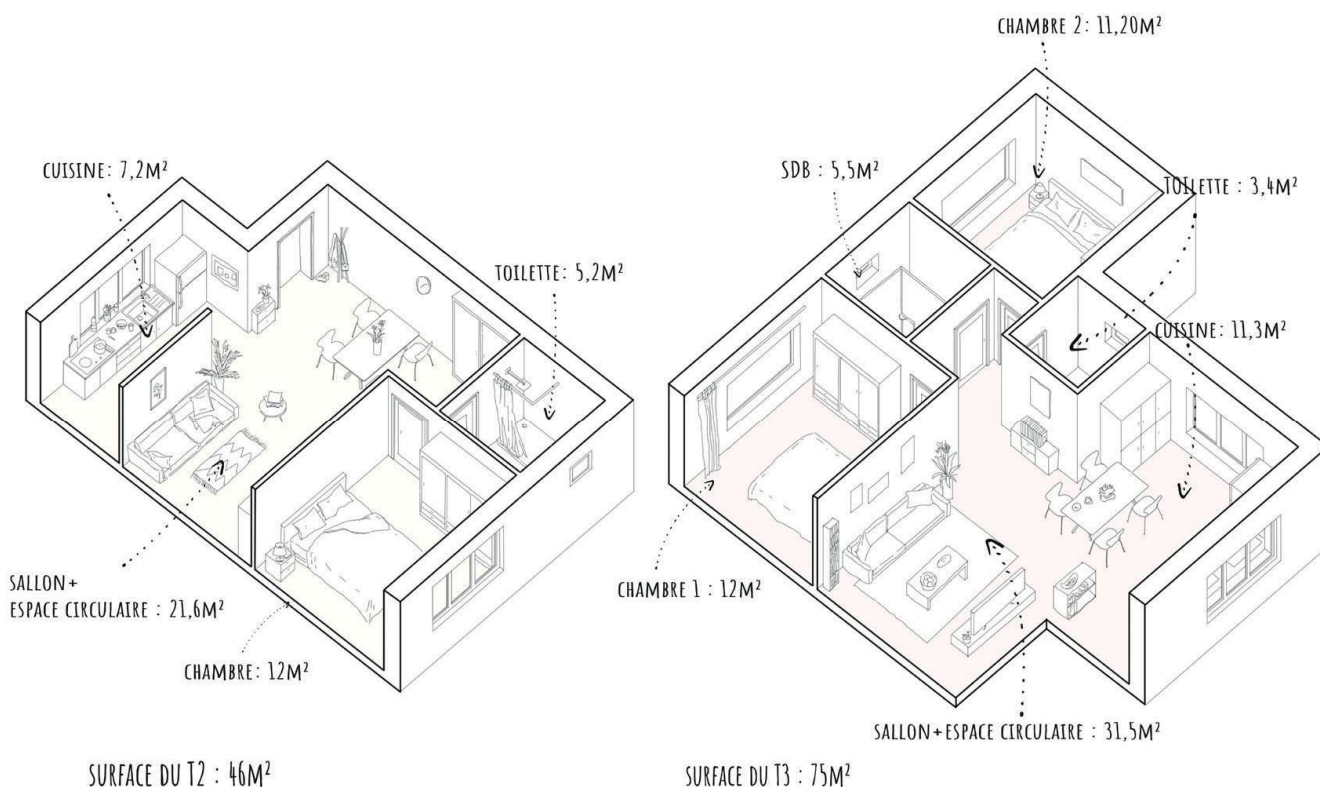




LOGEMENT CONSTELLATION

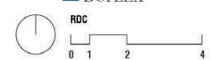
Ce groupement d'habitations occupera le terrain du gymnase. Ce terrain triangulaire se situe au Sud de la place, à côté de l'établissement scolaire. Avec le prolongement du chemin derrière l'école maternelle et la crèche, l'implantation du logement sera à côté du point de convergence avec le chemin du Pigeonnier. Composé de 17 logements, le logement constellation a 7 T2, 6 T3 et 3 T4 en duplex. Comme le nom l'indique, la composition des habitations est une sorte de groupement aléatoire. Différent du logement passerelle ayant une forme de pavé-droit, dans le logement constellation, les différents types de logements sont mélangés et superposés en créant des blocs plutôt en forme de cube qui encerclent un espace partagé et réservé aux habitants du logement. Les blocs sont liés avec la coursive circulaire. Malgré la composition différente, il y a des similarités entre le logement constellation et le logement passerelle, comme les matériaux utilisés et le dispositif de coursive, ils partagent donc les mêmes techniques de construction. En revanche, l'ensemble du rez-de-chaussée du logement constellation ne sera pas soulevé, ni réservé aux activités collectives (sauf la salle commune dédiée à l'atelier de bricolage et à la fête), les appartements du rez-de-chaussée demandent une protection de l'intimité. Pour éviter cette gêne, des bandes de plantes seront plantées autour des rives basses des bâtis comme un paravent.

216



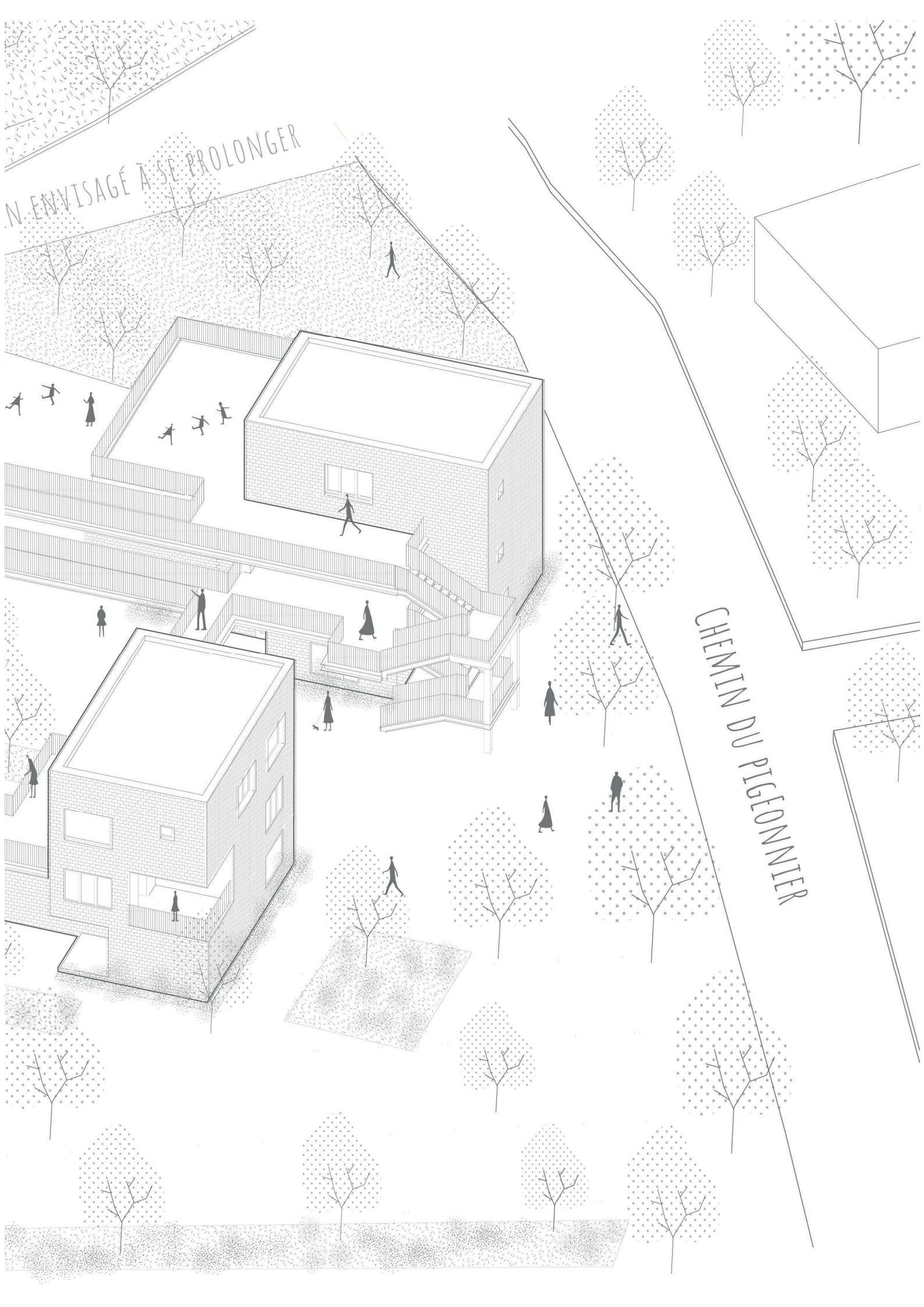


- 1. JARDIN POTAGER
- 2. PATIO
- 3. PASSARELLES
- 4. POUBELLES
- 5. SALLE DE BRICOLAGE
- T2
- T3
- DUPLEX





N. ENVISAGÉ À SE PROLONGER



CHEMIN DU PIGEONNIER

CENTRE DE SOFT SPORT

PAR PHUC NGUYEN

/ DIAGNOSTIC

Le projet se situe sur un terrain voisin du parking Pablo Neruda, qui se trouve à l'entrée Nord du village Vallon Pont D'Arc. D'abord, il nous est apparu comme mono-fonctionnel et donc cantonné à accueillir le stationnement de voitures. Les personnes peuvent ainsi se garer et accéder au centre bourg et ses commerces à pied. Le parking Néruda recouvre une surface d'environ 13000 m². Les différentes temporalités influent sur l'utilisation du parking. Une dualité saisonnière est bien visible: pendant des vacances d'été, il accueille des familles vacancières qui arrivent pour participer aux loisirs de canoë, sa fonction de stationnement est bien remplie. En revanche, pendant la durée de l'hiver, et probablement des autres saisons, il est presque vide.

Le site est caractérisé comme une «frange villageoise», un espace dont l'usage reste anonyme, sans appropriation possible. C'est un lieu de transit où les gens consomment des ressources qu'il apporte.

Le parking Neruda est négligé, même si son rôle de stationnement est important pour le village de Vallon Pont D'Arc. Pourtant, il possède des qualités relatives à son implantation dans le site, un surplomb entre un paysage urbain très animé du centre-bourg de Vallon Pont D'Arc et un paysage rural, montagnard très dégagé.

/ PARTI-PRIS

Le projet de créer un centre de soft sport au sein du site vise à redynamiser le paysage rural entourant du parking mais à ne pas perdre des connexions relatives au paysage urbain très animé du centre-bourg. Pour cela, le projet propose une démarche de parcours dans la nature.

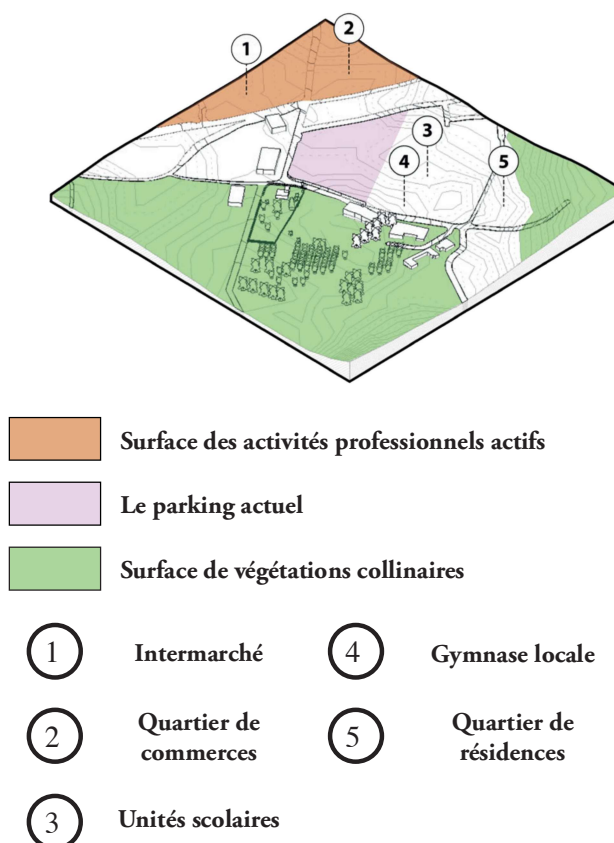


Vue sur Chemin de Pigeonnier, entre le parking existant et le terrain du projet.

Se trouve entouré par des deux grands murs de soutènements, le parking actuel de Pablo Neruda se dissocie de l'ensemble des quartiers de services et de résidences. En haut, la différence de l'altitude entre le niveau de la route et du parking évoque une difficulté d'accéder des piétons. En bas, le mur de soutènement suit la périmètre du parking avec la présence des barrières qui enferment le parking et le rendre inaccessible sauf des véhicules garées.

En outre, même il existe un grand quartier de commerces au centre-bourg, des unités de services indispensables, surtout à la santé et des besoins premiers, sont dispersées. Par exemple, la pharmacie se trouve en haut dans le quartier des commerces et se déconnecte des quartiers de résidences qui se trouvent au bout de la route, à l'arrière de la crèche et en bas du parking. Cet éloignement empêche la volonté de sortir des habitants, surtout des personnes âgées et des jeunes de bas âges dont les conditions physiques sont désagréables au déplacement de grandes distances.

Ce présent évoque une idée de créer un centre de service de santé plus proche des habitants, plus accessible. En même temps, ce centre peut mettre en valeur la présence du parking qui devient un parc public accueillant. Il le re-connecte au paysage collinaire.

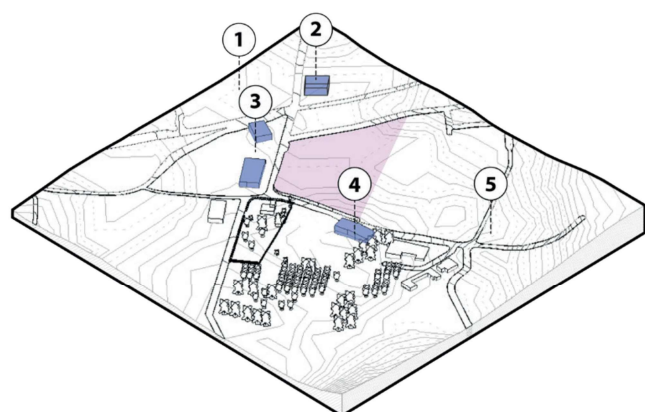




l'enceinte du parking actuel par des murs de soutènement



circulations fortes de l'automobile



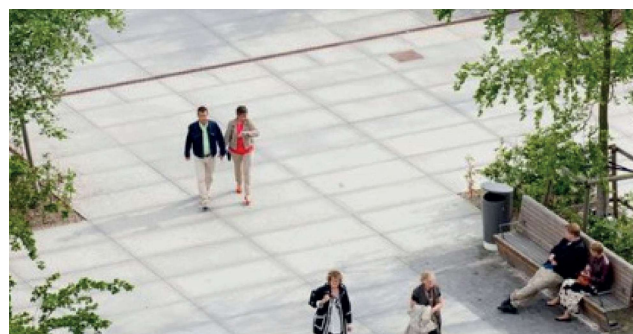
dispersion des unités de services.



circulation piétonne et nouvelle piste cyclable



parkings mitoyens réemployés



la place de piéton

Premièrement, le «soft-sport» signifie des pratiques sportives «en chaussettes» ou aux «pieds nus» comme la gym douce, du taïchi, de la danse, de la sophrologie ou du yoga, etc. C'est une mode remise en forme plus proche de la nature, pour des gens plus attirés par des pratiques d'épanouissement corporel plutôt que par des pratiques plus sportives.

Deuxièmement, la raison de proposer le projet d'un centre de soft-sport, avec «une salle de motricité» complémentaire au gymnase local, est liée à la présence d'un grand nombre de personnes âgées de plus de 60 ans. Cette population spécifique représente 35% de la population de Vallon Pont d'Arc. Elle est soit isolée, soit délaissée dans des hébergements éloignés de la ville. Le centre est un moyen d'attirer ces acteurs pour les sortir de leur domicile et les socialiser. En plus, en raison des autres projets de logements éventuels des autres groupes autour du Parking de Neruda, nous aurons une probabilité de loger des personnes âgées ensemble. Avec des services publics et des services médicaux autour de la place, le projet du centre de soft-sport s'ouvre non seulement aux personnes âgées, mais également aux autres intéressés. En plus des séances de sport doux convenables à leur âge, leur condition physique, le projet offre l'occasion de profiter du paysage montagneux rural magnifique. Il aide la population de Vallon Pont D'Arc, et valorise son patrimoine paysager en même temps.

D'autre part, le centre de soft-sport répond à la question d'attirer des vacanciers. En zone rurale ou d'ailleurs, de nombreux professionnels et/ou associations, cherchent des lieux pour dispenser des séances de pratique de ces activités qui intéressent de plus en plus de monde. Cet espace pourrait être mis à disposition de ces professionnels ou associations moyennant une redevance, il pourrait être utilisé par des unités scolaires pendant des créneaux dédiés pour des sorties éducatives. En été, il pourrait être loué sur plusieurs jours ou à la semaine à des associations de la France entière qui cherchent des lieux de ce genre d'activité et pour organiser des stages annuels dans des coins «sympas», dépaysants et dotés d'une offre hôtelière suffisamment développée pour accueillir les intéressés sur plusieurs jours, voire la location hebdomadaire d'une part, et la location mensuelle permanente pour des professionnels qui ont une envie de s'y loger, de participer au fonctionnement du centre et de dispenser leur séances de pratiques.

Une partie de la surface de l'ancien parking devient un parc public qui s'ouvre non seulement aux villageois, mais également aux visiteurs pendant des vacances. Cet espace couvert de bitume auparavant sera réemployé en surfaces de plantations, surfaces de jeux et de pratiques sportives relatives à la cour de récréation des petits enfants à la crèche et à l'école primaire. Les chemins de promenade sont formés du bitume existant. Des surfaces de parking seront divisées en parkings mitoyens, qui servent précisément au quartier commercial, des unités scolaires et de nouveaux logements à location et ses locataires.

Le mur de soutènement qui suit le long du Chemin de Pigeonnier et limite la surface du parking existant sera coupé une partie en face de l'agence d'assurance pour optimiser l'aménagement des chemins de promenade du nouveau parc et donner un accès à la prairie au fond du terrain de site.

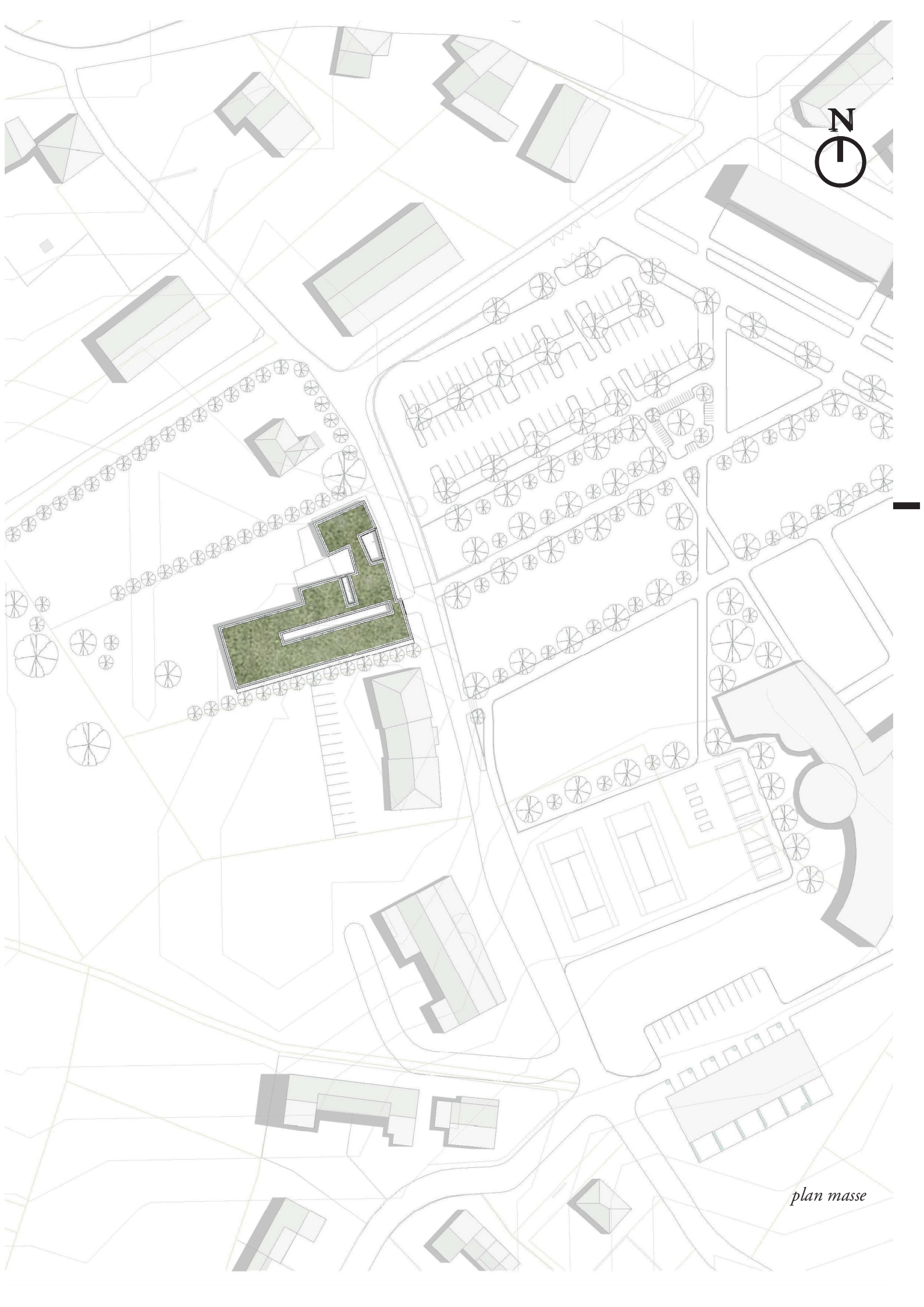
Le Chemin de Pigeonnier sera coupé par un espace dédié aux piétons. Il s'agit d'un dispositif spatial permettant de ralentir les automobiles et de privilégier le déplacement doux à pied, conformément au parcours de découverte du paysage et des pratiques de soft sport proches de la nature.

Une piste cyclable est aménagée à nouveau sur le chemin d'accès principal et des chemins de promenades du parc. A l'encontre d'une image urbaine très animée par des activités commerciales et professionnelles, renforcée par la présence très forte de l'Intermarché et de l'identité commerciale du quartier, la réflexion s'est construite autour de l'idée de construire un endroit paisible, lié à la découverte de la nature et aux pratiques du sport. Transformer le Chemin de Pigeonnier en chemin cyclable, éviter la circulation automobile intense et encourager les résidents du quartier à sortir dans le parc pour découvrir la nature pré-existante autour d'eux est l'idée structurante du projet.

Le développement des déplacements doux offre l'opportunité aux populations vieillissantes de sortir à pied sans risque. Ce développement crée également une opportunité pour eux de se rencontrer, de profiter d'événements collectifs afin d'éviter de subir la solitude chez eux. Avec la programmation du centre de soft sport, dont le fonctionnement comprend aussi des services de conseil médical, les personnes âgées peuvent améliorer leur santé en pratiquant des activités adaptées à leurs conditions physiques.

Le projet est une transition entre les espaces urbains et ruraux. Il reconnecte à la nature le centre-bourg à l'image et aux pratiques très urbaines (promenades à pied, des nouvelles pistes cyclable, etc.). Les programmes de santé s'ouvrent non seulement aux habitants du centre-bourg mais également aux visiteurs de l'extérieur. D'autre part, il valorise l'image rurale du bourg, dont l'identité de la prairie, des végétations, du panorama montagnard est très forte, par rapport aux parcours de déplacements au sein du bâtiment.

et depuis le bâtiment au paysage existant. En outre, ce sont des pratiques de soft sport qui vont contribuer à cette valorisation, car généralement, l'essentiel du soft sport est de ressentir la nature et le corps humain.



plan masse

/ PROJET A L'ÉCHELLE DU BÂTIMENT

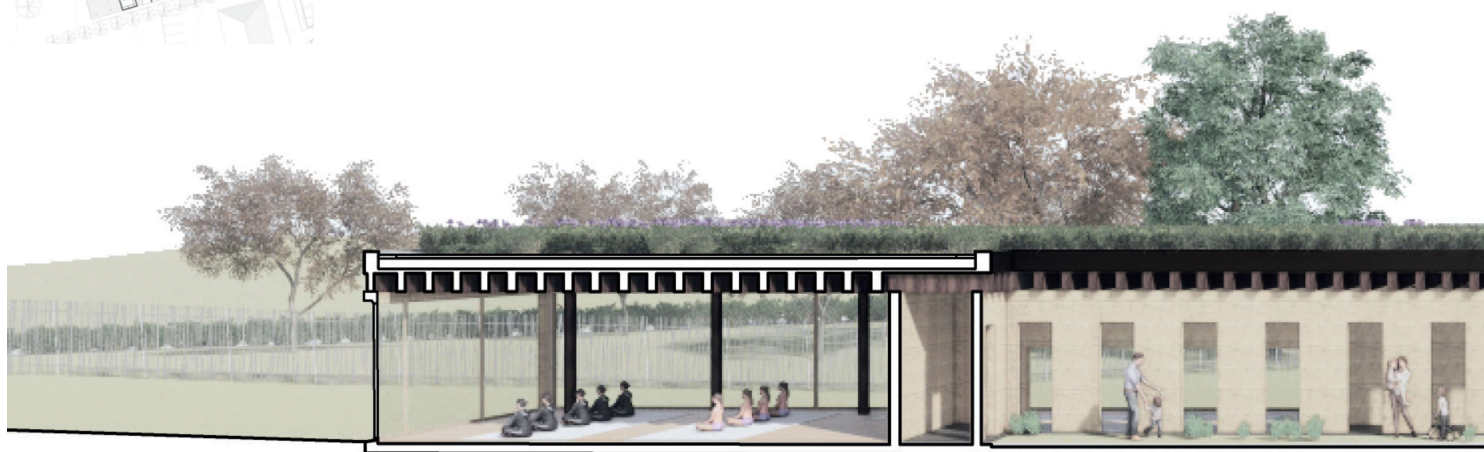
Dans le bâtiment, nous retrouverons des espaces de plantations, à la forme des jardins botaniques japonais, qui est la reprise de l'image naturelle du parc public Pablo Neruda. Ces jardins peuvent accueillir des activités collectives du centre ou de la commune.

Le bâtiment se construit sur la base d'un double parcours. Le premier, nommé INTIME, sera un parcours passant par des logements à location saisonnière aux praticiens et déployant une grande surface de salle de yoga/belvédère, orientée directement aux paysages montagnards pour valoriser la vue très dégagée, très profonde et magnifique. Le deuxième, nommé PUBLIC, sera un parcours servant aux endroits des pratiques collectives avec la présence d'une salle de rétablissement de santé, d'une unité médicale et d'un espace de cafétéria associatif. Ce parcours suit l'idée de serpenter sur la prairie, d'exploiter des identités naturelles du site, des végétations remarquables et donner un accès à pieds subtil à la prairie. Ce parcours est renforcé par l'inclinaison légère de la pente du terrain et sa profondeur.

Se retrouve au sein d'une grande prairie un espace de pratique orienté vers le ciel. Il est aménagé au sein du bâtiment pour profiter des courants d'air et d'un éclairage naturel conditionné par la toiture terrasse (pendant des saisons chaudes).

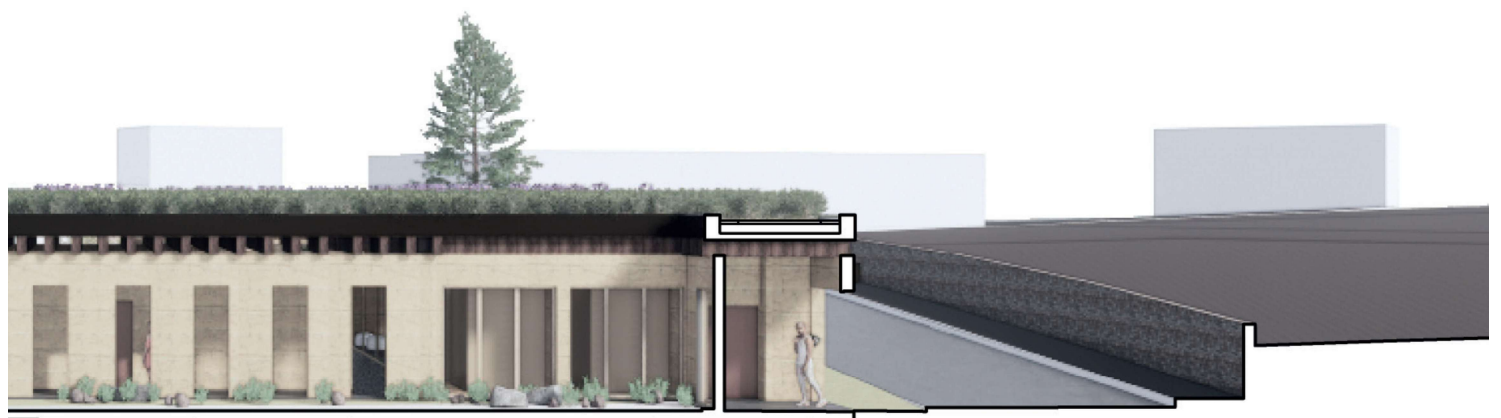
226

coupe longitudinale



[illegible]

27



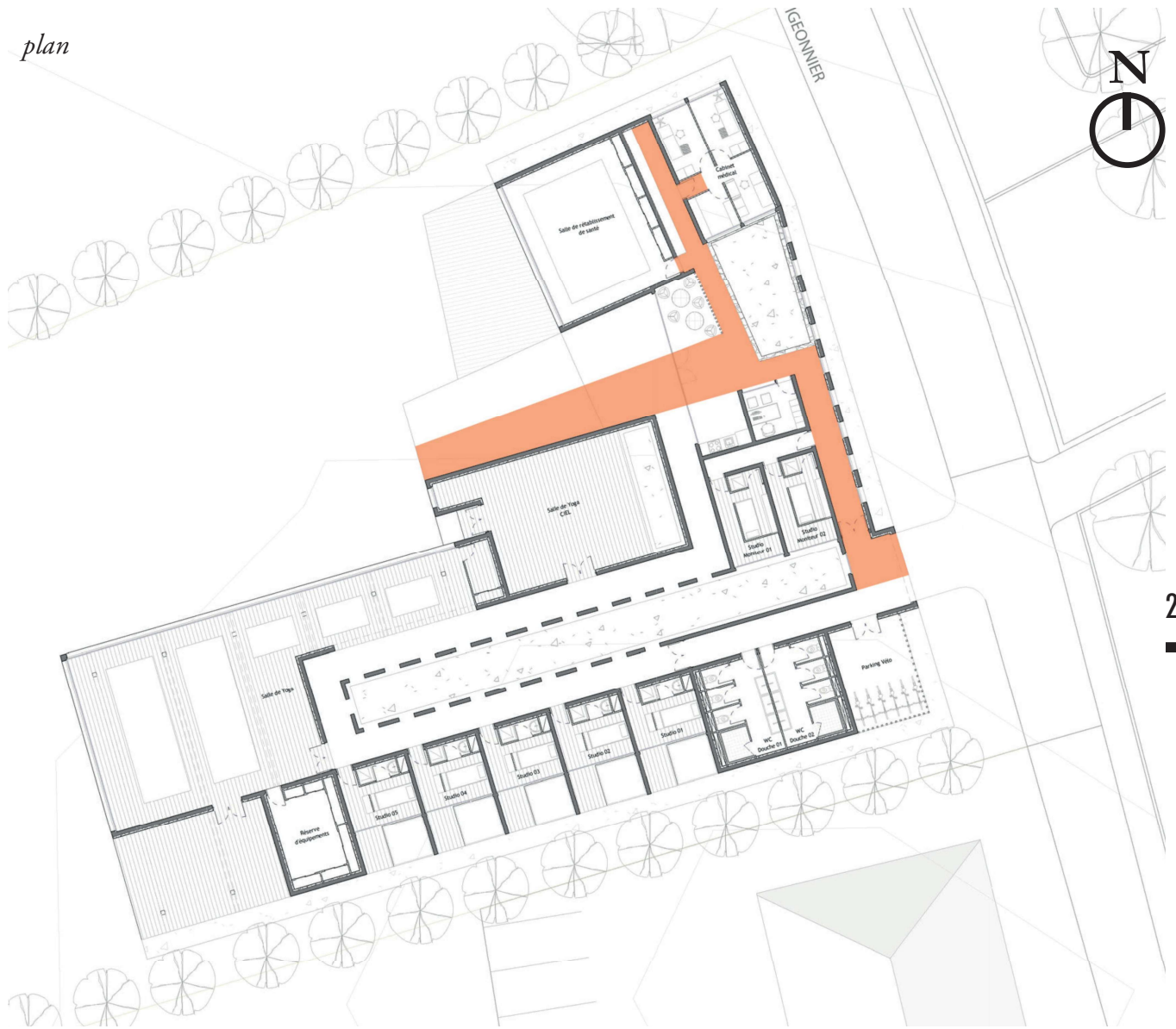
La toiture trouve un rôle important dans la fonction du bâtiment et pour l'image qu'elle participe à produire du bâtiment depuis le point haut de centre-bourg. Du haut, elle sera une ligne horizontale qui oriente des vues vers le grand paysage à l'arrière. Ce sera un grand plateau de plantation flottante qui va encadrer le paysage. D'autre part, cette toiture chapeaute la façade en béton pisé de manière contrastée. Elle re-conditionne des facteurs climatiques au sein du bâtiment en réduisant la chaleur solaire, dynamise les courants d'air et récupère les eaux pluviales pour l'arrosage des jardins et des activités du centre pendant la saison sèche. La toiture évoque la notion de bien-être et de confort.

Un parcours public est accessible à tout le monde visitant le centre. Il serpente sur la pente légère du site. Il propose une approche des entités végétales et minérales présentes dans le paysage. Des unités de services sont distribuées au bord de ce parcours et accessibles à tous les visiteurs. Ce parcours est une transition délicate entre le centre-bourg bruyant et la campagne environnante silencieuse.

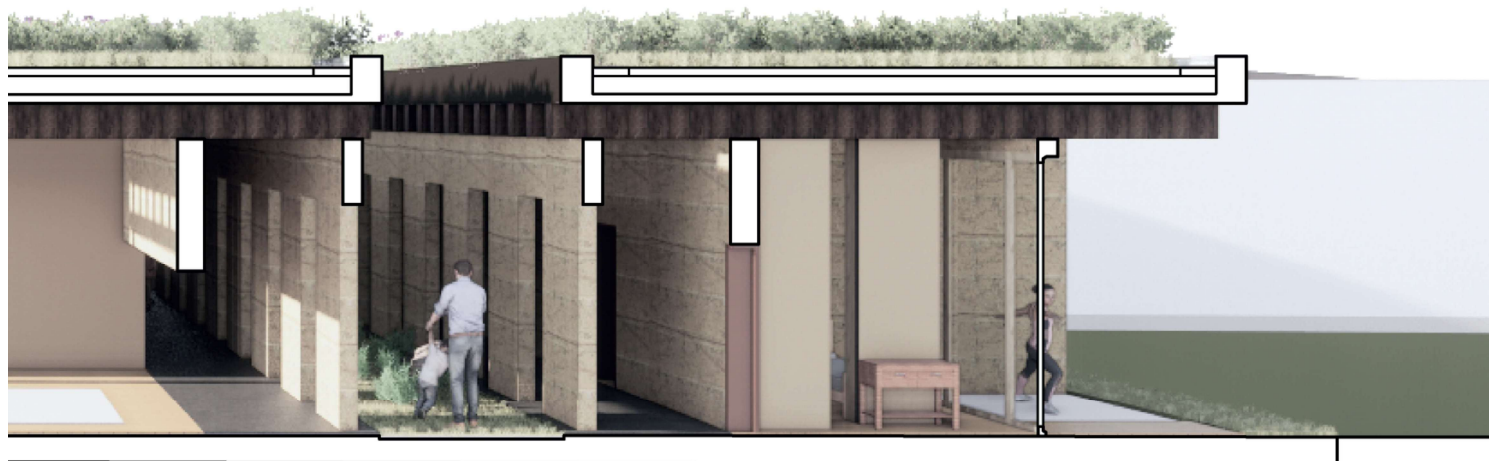
coupe transversale



plan



229



Un parcours intime suit le long du hall d'entrée et donne l'accessibilité aux logements mis en location saisonnière.

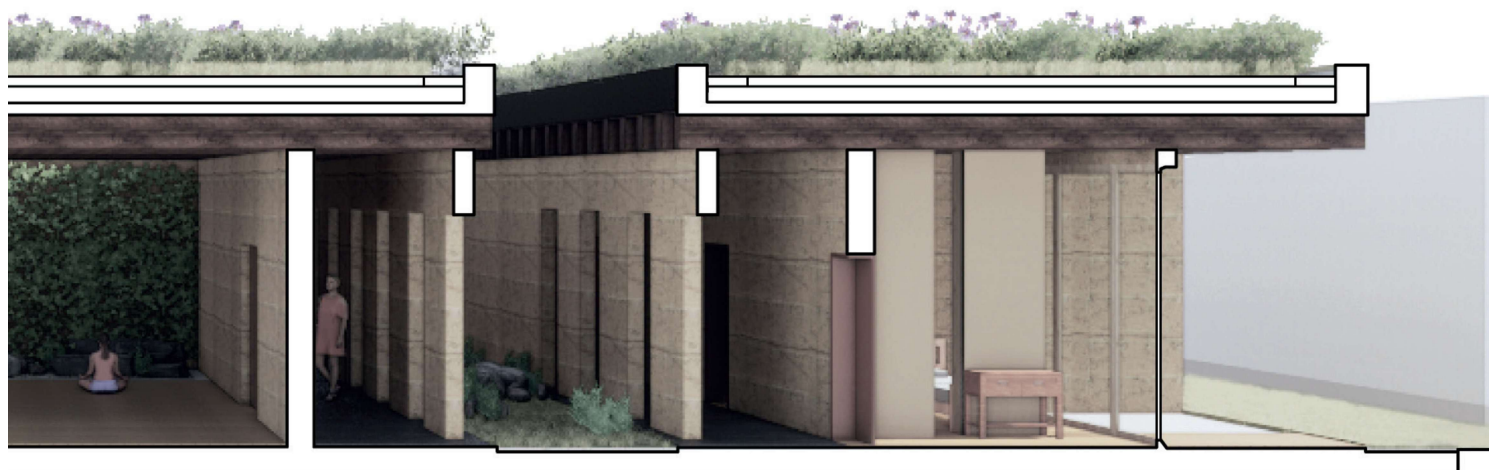
Ce parcours se poursuit le long du jardin central. Il tourne le dos au centre-bourg, s'oriente et s'intègre au paysage collinaire de la campagne. Il s'ouvre de manière panoramique sur le paysage par des jeux d'ouverture, de plein et de vide. Il valorise les parties majeures du paysage par un jeu de cadrages. Enfin, ce parcours s'adapte aux pratiques de soft-sport en limitant les nuisances sonores du centre-bourg, grâce à l'implantation des murs d'enceinte qui agissent comme des protections acoustiques.

coupe transversale



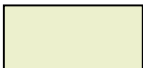


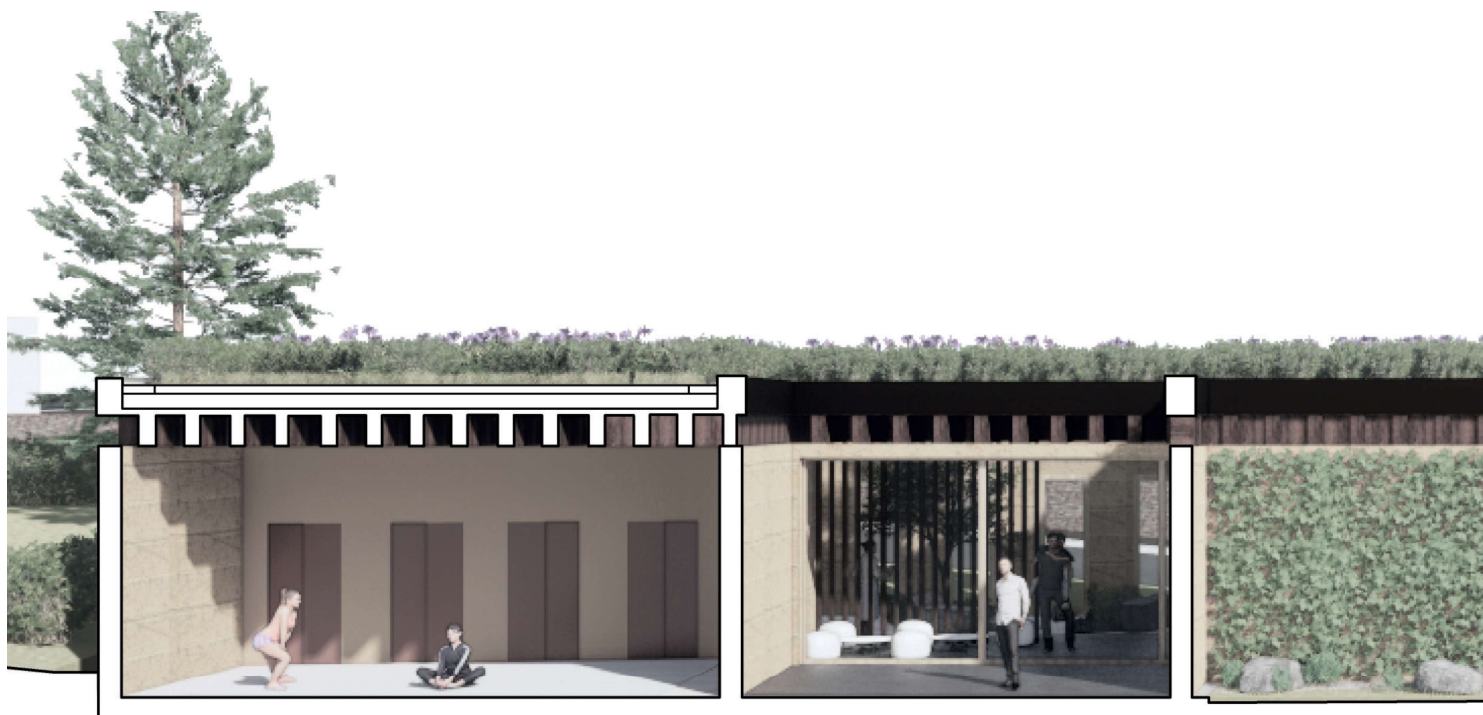
231



Des unités de services abordent le Chemin de Pigeonniers dans le but de faciliter l'accès des visiteurs et des habitants âgés qui résident dans le quartier voisin. En plus, il existe des espaces collectifs que ces acteurs peuvent utiliser pour éviter la solitude subie. Ils retrouvent la joie de se rassembler et d'interpréter ensemble le paysage de leur commune.

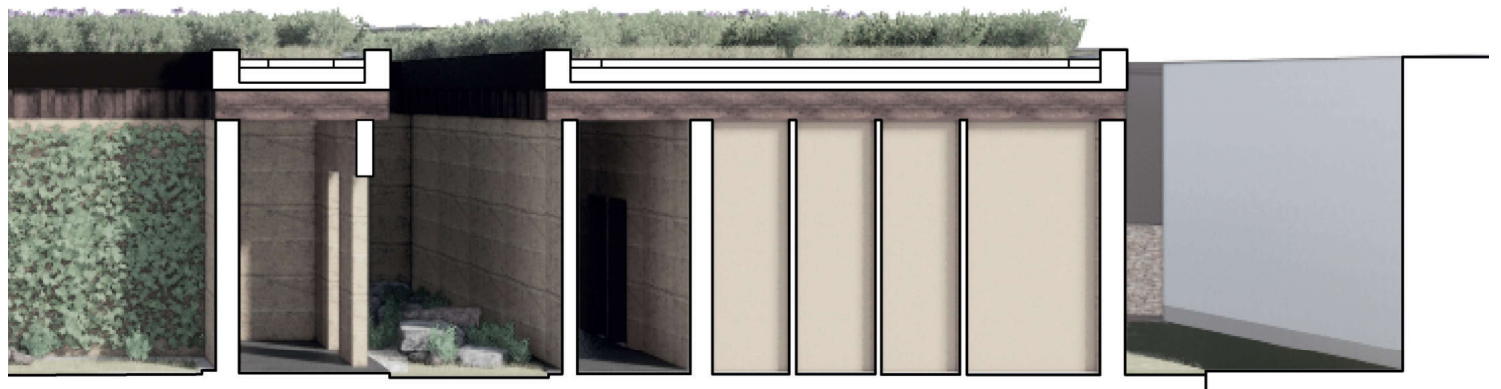
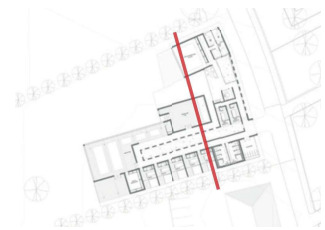
Des unités de pratiques s'installent en s'éloignant le Chemin et se retrouvent au milieu de la nature. Sans perturbations des circulations ou des nuisances sonores, ces espaces, avec leur jeu d'ouverture, donnent une opportunité de s'approcher de la nature locale et de s'y sensibiliser.

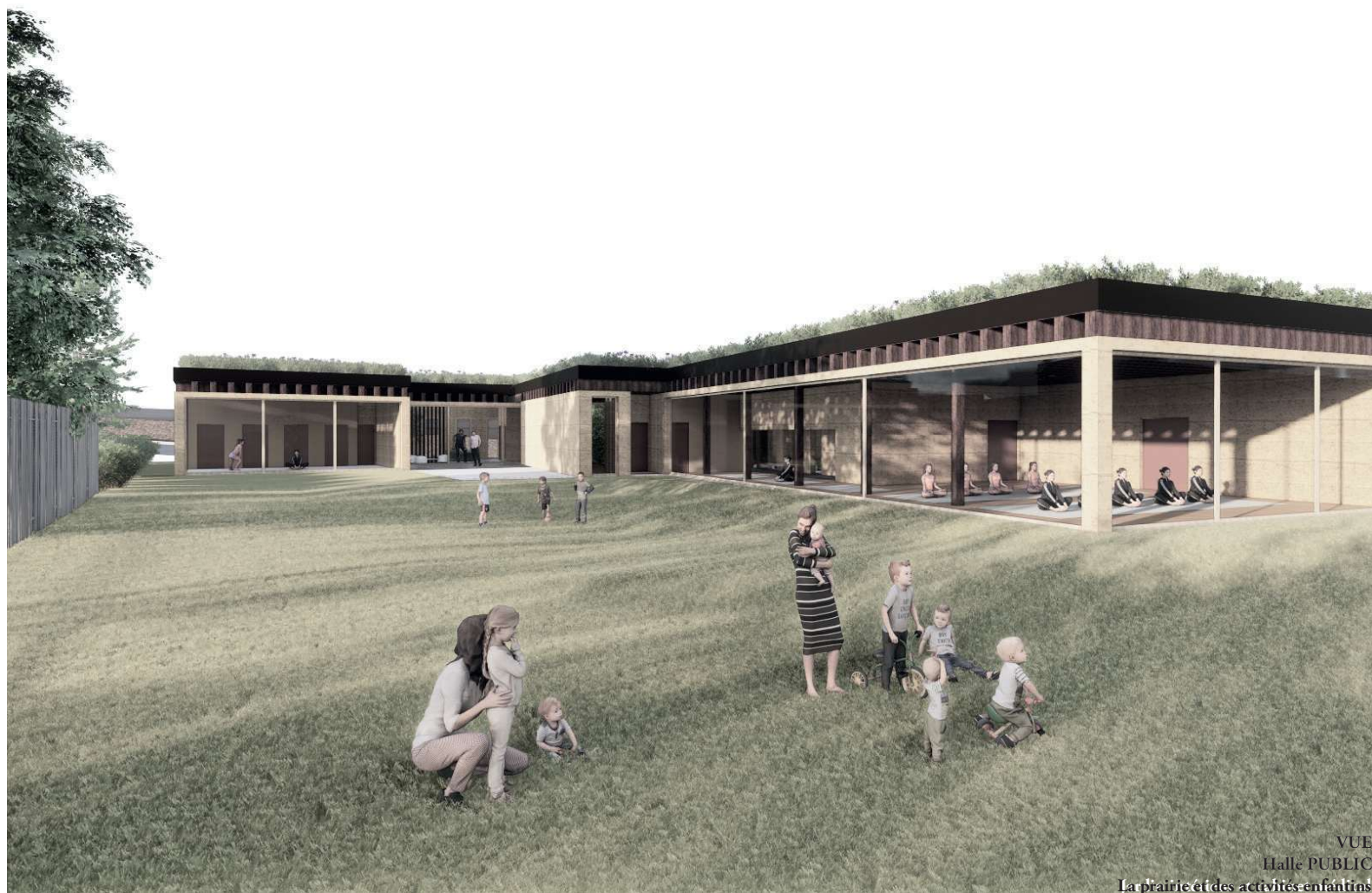
	Salles de yoga		Parking de vélo
	Terrasses de pratiques		Bureau d'administration
	Local technique		Caféteria collectif
	Logements à location		Unité médicale
	WC collectif		





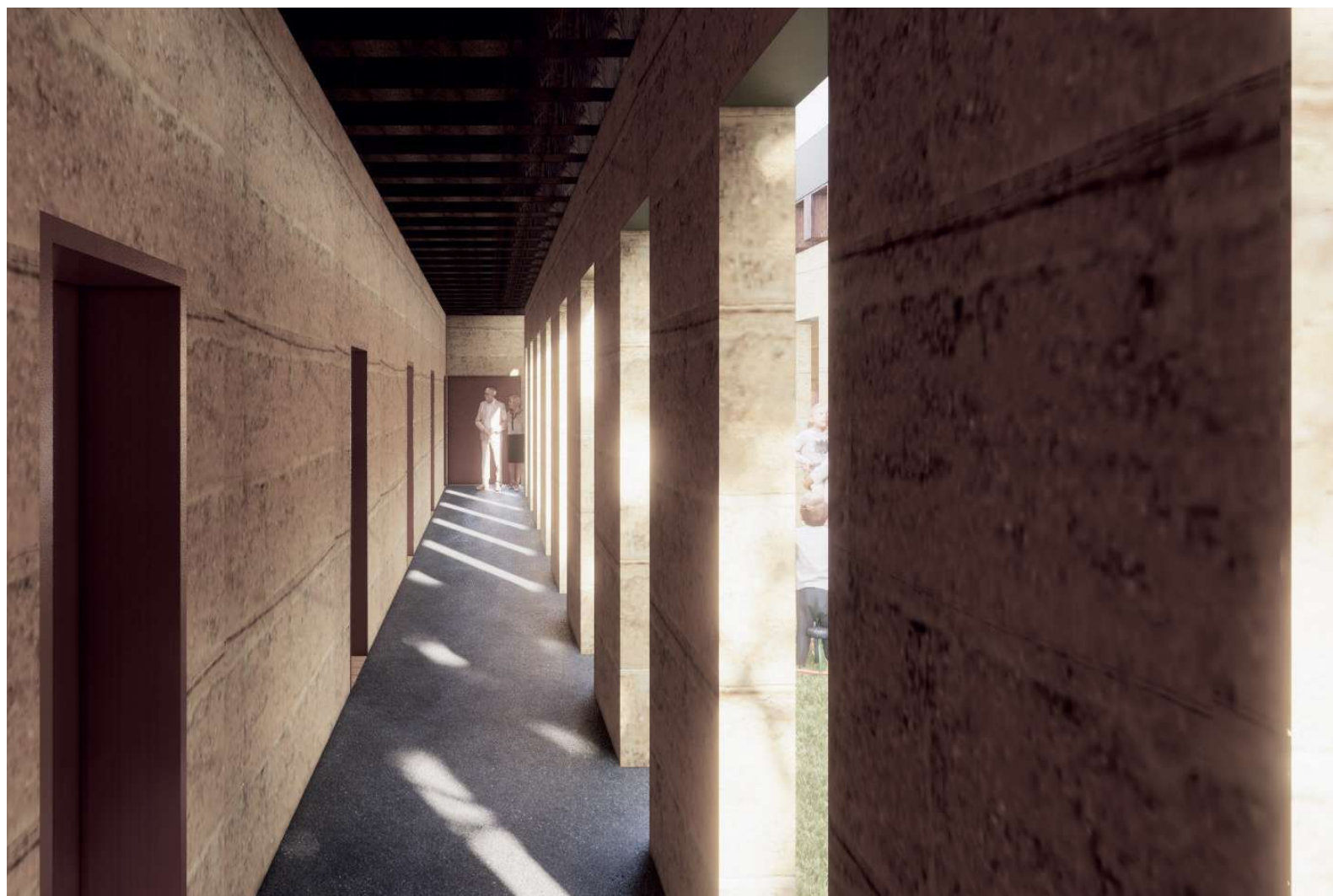
coupe transversale



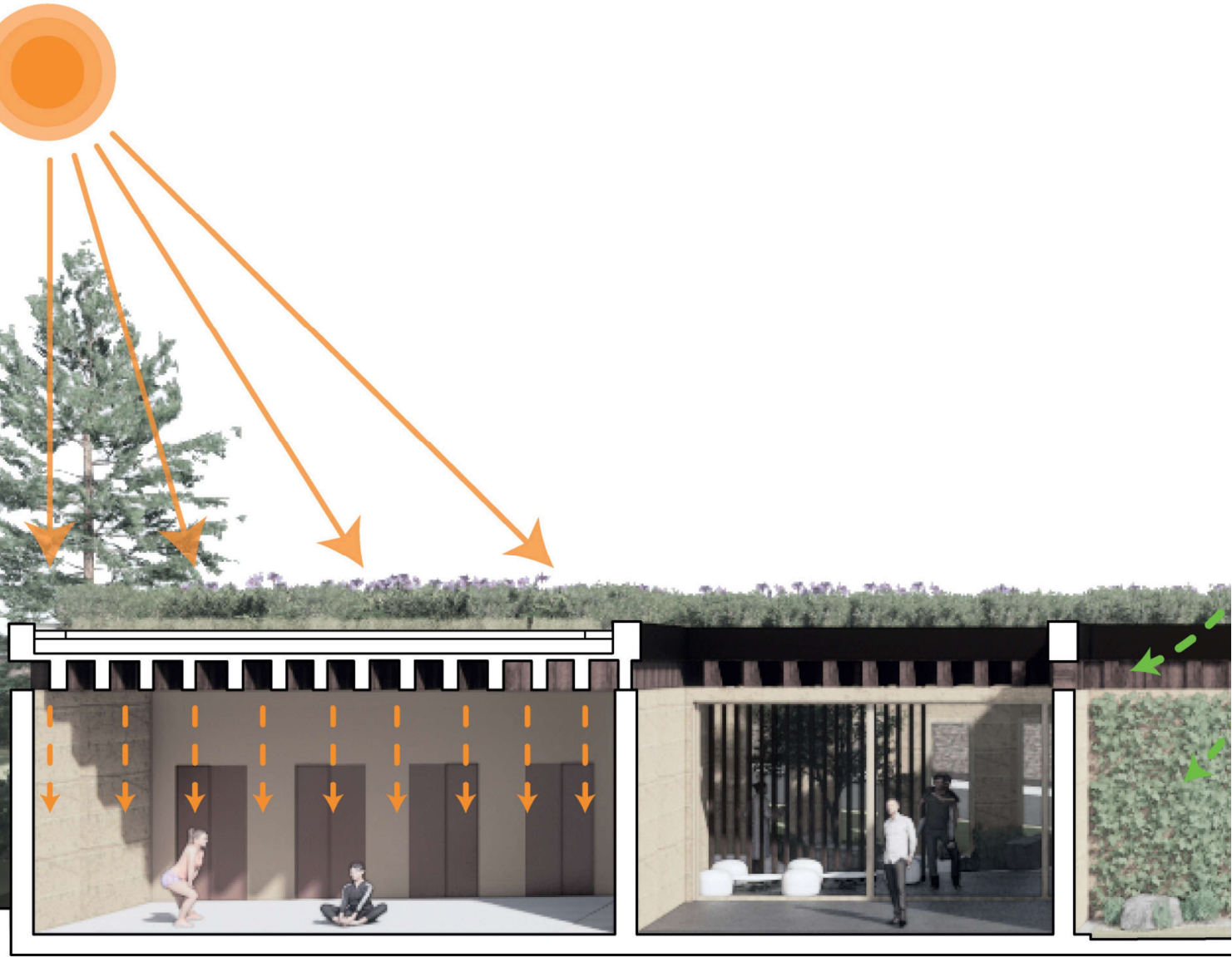


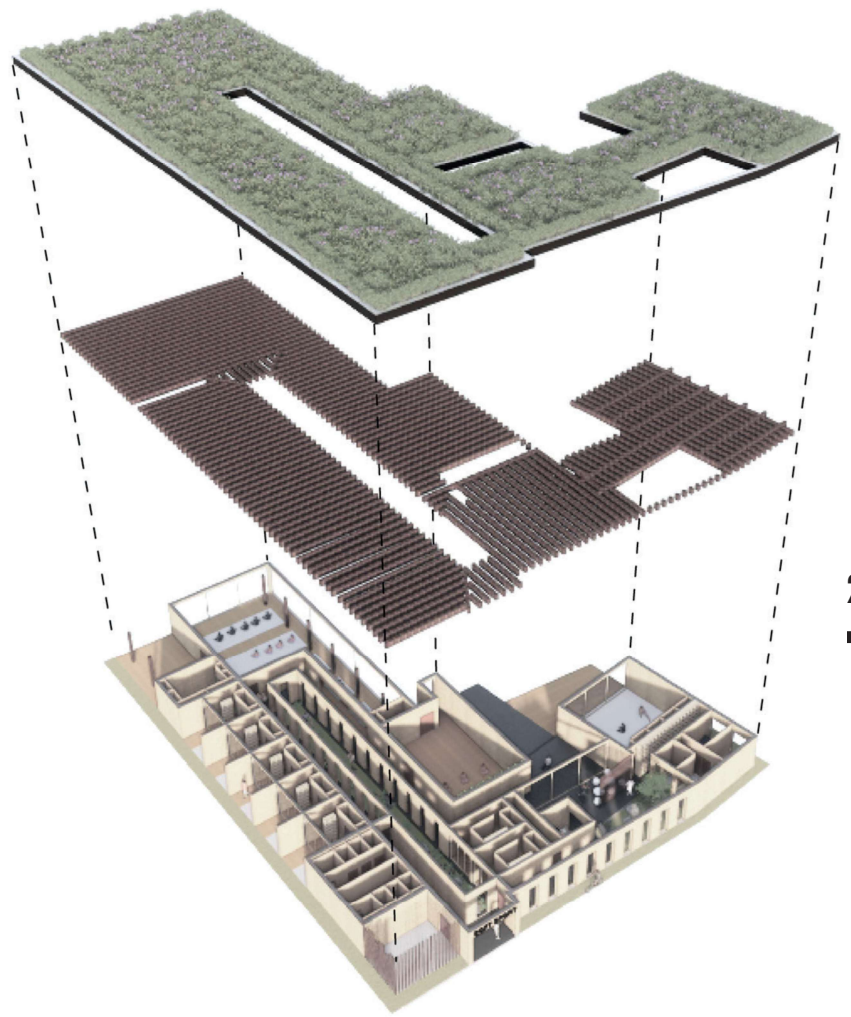
Élévation



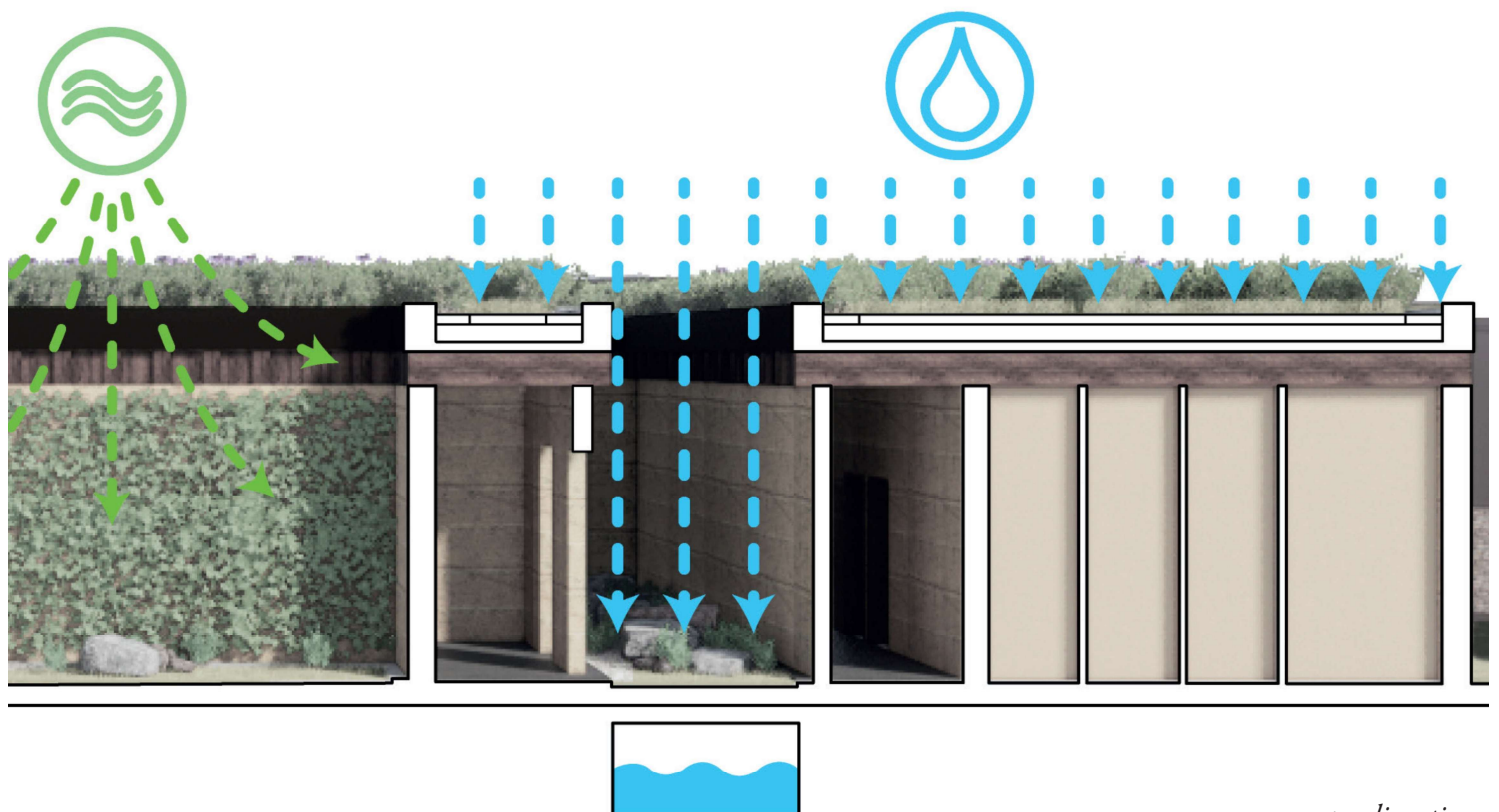


236





237

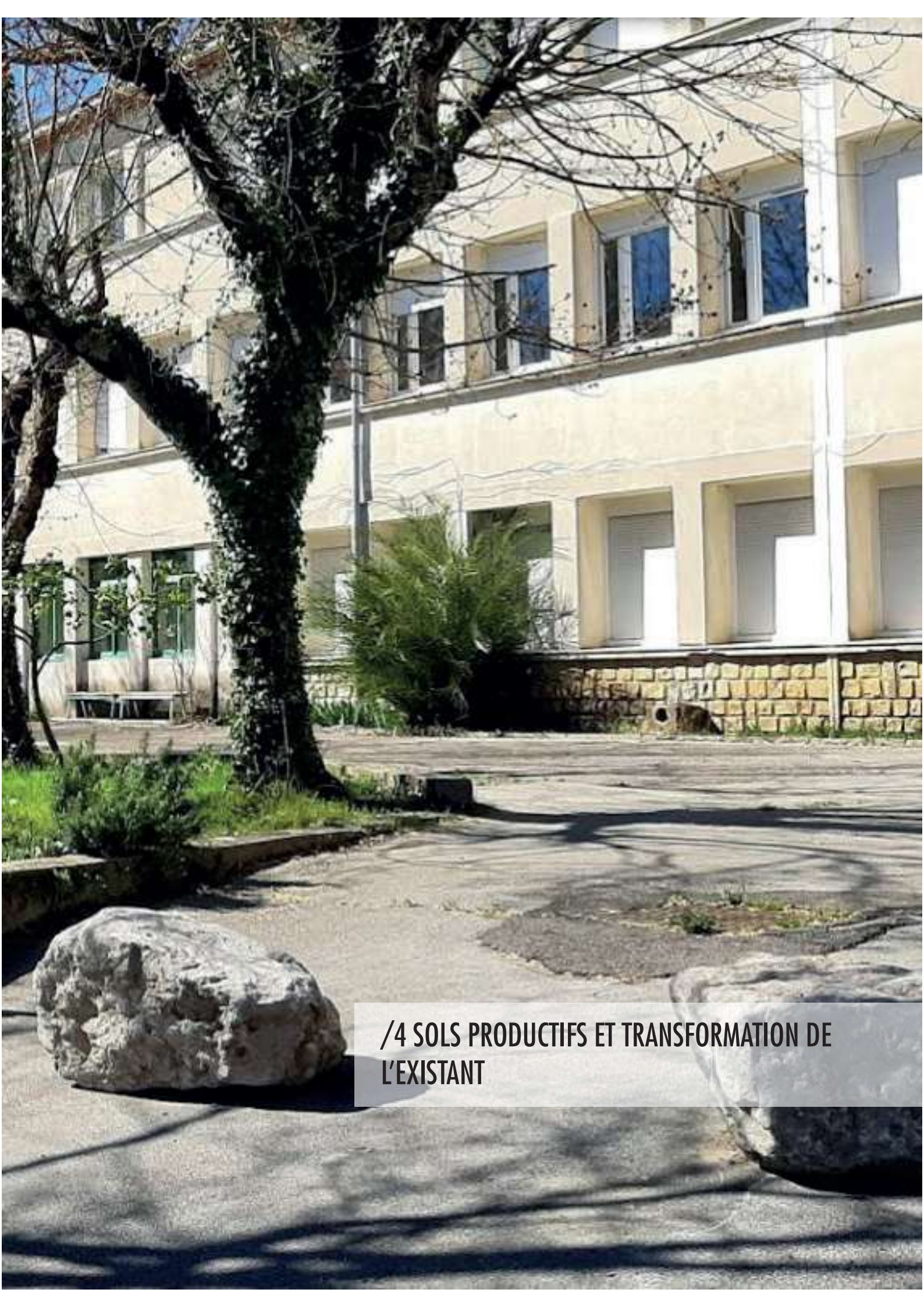


coupe climatique









**/4 SOLS PRODUCTIFS ET TRANSFORMATION DE
L'EXISTANT**

4.1 VALLON-PONT-D'ARC, LE SITE DE L'ANCIEN COLLÈGE

/ LE TERRITOIRE DE VALLON-PONT-D'ARC

Notre site d'étude se situe dans la commune de Vallon Pont d'Arc, dans la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche. Vallon-Pont-d'Arc est une commune qui rassemble 3 091 habitants répartis sur 28,62km². Elle accueille en son sein plusieurs activités économiques, notamment en rapport à son attractivité touristique importante, essentiellement liée au patrimoine bâti et paysager. C'est une commune qui a deux rythmes de vie, une première période estivale dynamique, qui va accueillir une population deux à trois fois plus nombreuse, qui se distingue par la réouverture des fonctions hôtelières et commerciales, dû à son attractivité touristique estivale qui va réactiver économie, la vie sociale et culturelle une partie de l'année. Cette concentration sur l'activité touristique va affecter les habitants, en créant un phénomène de déplacement de ceux-ci et des touristes à la fin de l'été notamment dû à la fermeture annuelle hivernale des commerces. Hors cette période estivale, le rythme de vie de la commune est extrêmement ralenti.

/ ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Concernant l'aspect touristique lié au patrimoine bâti et paysager, on peut constater qu'aux alentours de la commune on retrouve les Gorges de l'Ardèche, qui comprend également la Combe d'Arc, secteur classé "Grand Site de France".

Le bourg quant à lui, profite d'un tourisme culturel lié au patrimoine préhistorique, avec la Grotte de Chauvet, Patrimoine mondial de l'humanité à l'UNESCO depuis 2014. Le noyau historique de Vallon-Pont-d'Arc est composé de rues très étroites, avec son tissu organique, sa composition des parcelles si particulière et ces nombreuses constructions traditionnelles en pierres apparentes ou enduites.



Le Pont d'Arc



Grotte chauvet 2

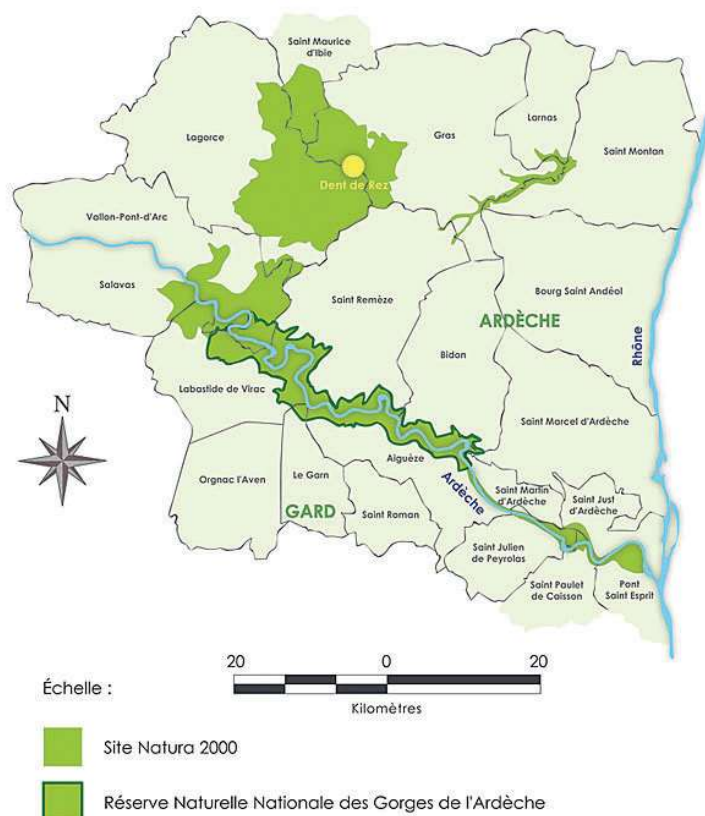
/ CONSTAT SOCIAL :

Du côté du contexte socio-économique on peut mettre en avant le fait que la population est essentiellement vieillissante, ce qui explique les 41% de résidences secondaires qui composent le bourg. 45% du parc construit s'est développé depuis 1975, ce qui met en avant une expansion toute récente de ce territoire. Pour ce qui est des habitants, on retrouve 24% de chômeurs, avec 24% des ménages étant composés d'un couple de deux inactifs. En parallèle, 40% des actifs ont un emploi dans une autre commune contre 56.5% ayant un emploi sur la commune et provenant d'ailleurs.

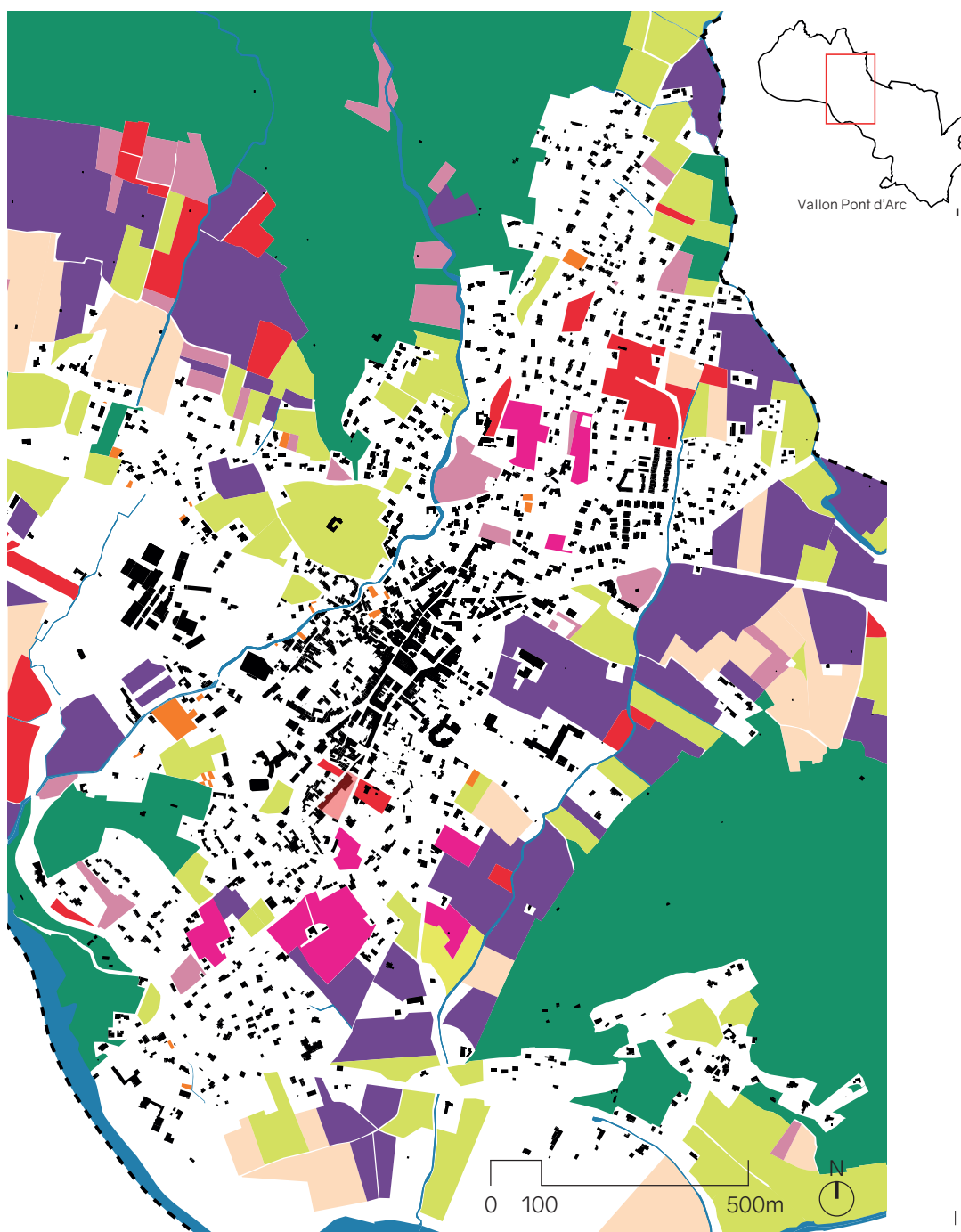
/ LIENS AVEC L'AGRICULTURE ET LE GRAND TERRITOIRE :

Vallon-Pont-d'Arc est un territoire très agricole, porté avant tout sur la culture viticole. D'autres cultures comme l'orge, le colza, l'arboriculture sont aussi présentes. Sur l'ensemble de la commune, nous retrouvons beaucoup d'espace arborés avec des essences de chênes, de hêtres, de châtaigniers, de pins sylvestres et d'autres variétés de sapins. On note aussi plusieurs parcelles agricoles aujourd'hui inexploitées, ainsi que des prairies et parcelles de grandes dimensions qui pourraient être réinvesties. Le territoire est aussi traversé par l'Ardèche et différents ruisseaux.

Les produits locaux cultivés sur les parcelles agricoles sont ensuite revendus sur les marchés mais aussi dans des groupements associatifs de vente appelés AMAP. Cependant nous pouvons constater que ces AMAP se situent à une longue distance de Vallon-Pont-d'Arc (environ 1h de route pour les plus proches). Il y a donc nécessité de réfléchir à un système permettant de renforcer le circuit court de Vallon Pont d'Arc.



Zonage des espaces naturels protégés. (Crédit : www.gorgesdelardeche.fr)



Légende :

--- Limite de la commune de Vallon Pont d'Arc

Ancien collège

Bâtis

Cours d'eau (L'Ardèche au sud et quelques ruisseaux)

Espaces fortement arborés et/ou naturels

Vignes

Orges (principalement)

Colza (principalement)

Arboricultures (parcelle agricole ou vergers de particulier)

Prairies

Cultures de légume (potager d'habitant et maraicher)

Parcelles semblant inexploité / à l'état d'abandon

Parcelles de grandes dimensions pouvant être réinvesties

/ SITUATION DU COLLÈGE :

La situation géographique du collège est d'autant plus intéressante puisqu'il est situé aux abords des pôles d'équipements de la ville et possède donc un réel potentiel de développement pour accueillir des activités collectives et de vie sociale et municipale. De plus, il est implanté sur un terrain qui lui offre un grand espace devant le bâtiment permettant de créer un réel espace public dynamique pour les habitants durant la période hivernale et un espace de vie attractif pour la période estivale. C'est donc un espace structurant, vecteur de liens dans l'espace. Hors, aujourd'hui, malgré son importance, il a été laissé à distance des activités et des réflexions des élus. Il paraît également nécessaire de se recentrer sur un petit nombre de matériaux à utiliser dans la conception pour créer du lien visuel avec le cœur de bourg.



Situation du site de l'ancien collège dans Vallon Pont d'Arc



Situation du site de l'ancien collège dans Vallon Pont d'Arc (zoom sur la parcelle)

/ RELATION ENTRE LE BÂTIMENT ET SON QUARTIER

Les commerces environnants sont présents en rez-de-chaussée des bâtiments d'habitations, la façade donnant sur la rue. Cela offre un front bâti commercial très présent et primordial dans la vie du bourg.

La façade Nord du collège donne sur des petites maisons qui accueillent actuellement des chambres d'hôtes. De par l'attrait touristique de Vallon-Pont-d'Arc, celles-ci sont essentielles. Néanmoins, leurs fenêtres donnent sur la façade très monolithique et peu qualitative du collège tel qu'il est actuellement. Retravailler cette façade a donc une importance capitale.

Lors de notre visite de site nous avons identifié une bâtisse abandonnée faisant face à la façade nord du collège. Nous avons arpenté la ruelle menant de ce bâtiment au collège afin d'identifier les liens que ces deux bâtiments entretiennent. Il s'avère que cette bâtisse possède un grand terrain au Sud très bien orienté et actuellement inoccupé. Cet espace végétal actuellement cloisonné pourrait être investi en liens avec les projet.

/ LE BÂTIMENT :

L'ancien collège Henri Ageron est un bâtiment composé d'un RDC et de deux autres niveaux formant un complexe à multi-usages d'une surface estimée à 5400m².

Ce collège a actuellement une capacité d'accueil de 150 personnes. Il se compose aujourd'hui d'une cantine centrale, de l'accueil de la conservation de la Grotte de Chauvet 2 (avec l'intermédiaire de l'Institut de formation, de recherche et d'expertise sur le milieu souterrain (IFREMIS), mais aussi d'un centre d'accueil de loisirs sans hébergement et d'un espace dédié au temps d'accueil en périscolaire (ASLH/TAPS). Une dernière partie est dédiée au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS).

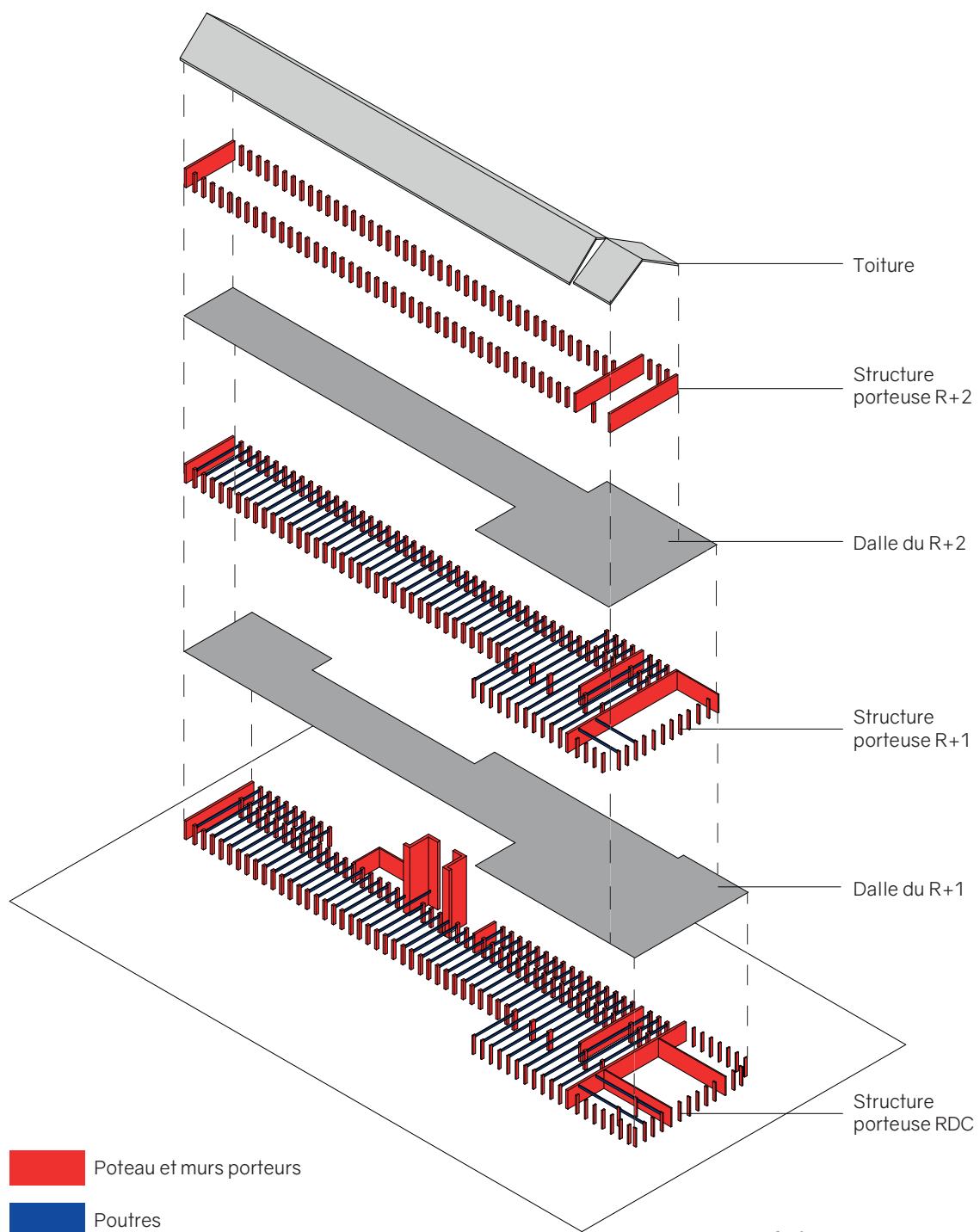


Vue du préau (Crédit : Adrien CADOUX)

/ RÉVÉLER LES POTENTIELS STRUCTURELS

Le bâtiment possède des qualités propre à sa construction. Nous avons identifié que le bâtiment repose sur une structure en portiques, poteaux/poutre. L'axonométrie ci-dessous montre ce système de portiques porteurs. Les remplissages composant la façade peuvent être retirés ou remplacés par des composants plus isolants thermiquement et phoniquement.

Il a une absence de poutre porteuse entre le deuxième étage et le toit. Cela permet de pouvoir bénéficier, par la suite, d'une grande hauteur sous plafond et d'apporter donc plus de lumière.



Axonométrie de la structure porteuse

PROSPECTIVE ! VALLON-PONT-D'ARC 2050

PAR LOU CHAUBARD ET ALICIA ROUZÉ RIVIERE

/ DIAGNOSTIC

Notre site de projet se situe à Vallon-Pont-d'Arc, dans l'ancien collège Henri Ageron, alors construit en 1960. Le collège a été modifié une première fois dans les années 70/80 au profit de la création d'une extension du côté Nord-Est du bâti existant. Le bâtiment sera délaissé par sa vacance partielle et ses dégradations liées à des infiltrations d'eau. Le bâtiment a fini par se détériorer jusqu'à sa fermeture définitive en 2016, lors de la création du nouveau collège aux portes de la ville.

L'ancien collège est actuellement occupé par le CRESP, ainsi que l'accueil de la conservation de la Grotte de Chauvet 2, mais aussi par le centre d'accueil de loisirs et pour finir nous y retrouvons un espace dédié au temps d'accueil en périscolaire.

Ce bâtiment est un lieu à l'image péjorative, décrit comme un espace ancien, sombre, mal isolé, peu amène, ce lieu profite cependant d'un emplacement de choix dans la commune. En effet, placé à proximité des pôles d'équipements situés au centre du village, nous accédons au site aisément. De plus, nous avons pu constater qu'à proximité du site se trouvent deux parkings, dont un donnant directement sur la cour de l'ancienne école, ce qui nous laisse la possibilité de le réemployer en tant qu'espace public dans le cadre du projet.

/ PARTI-PRIS

Proposer un nouveau lieu de vie avec un complexe multi-programatique axé sur les trois notions suivantes : se loger, se nourrir et diffuser du savoir. Le projet s'inscrit dans une démarche écologique, conservant un maximum l'existant, proposant des solutions constructives low tech, employant des matériaux de site, favorisant un ancrage dans le paysage naturel ardéchois mais aussi une main d'oeuvre et une productivité locale. Le projet propose un espace prospectif axé autour du monde agricole principalement.

/ PROGRAMME

Proposition d'un bâtiment à vocation multi programmatique orientées sur les notions suivantes :

- être autonome
- se nourrir
- transmettre

Pour se faire, le projet propose des espaces de productions agricoles intérieurs et extérieurs, permettant de cultiver différents types de plantes tout au long de l'année, il met également à disposition en sous sol des espaces de culture de champignons mais également une banque de graines.

Des espaces de recherches, de diffusion du savoir sur le thème de l'agriculture ou encore des espaces plurifonctionnels pouvant accueillir des performances artistiques sont disponibles et projetés.

La cuisine de l'ancien collège ainsi que son réfectoire sont conservés dans l'optique de produire des paniers repas pour les habitants de la commune, issus des produits cultivés au sein même du bâtiment. La cuisine peut également se mettre en relation avec les agricultures de Vallon-Pont-d'Arc pour se diversifier et entrer en lien avec les producteurs locaux. Les cuisines proposeraient également des repas pour les saisonniers présents sur le site.

Pour les saisonniers des logements accueillant entre deux et quatre personnes sont proposés. En parallèle un logement pour le gestionnaire du lieu est également dessiné.

Les associations et bureaux déjà présents sur le site (CREPS, association périscolaire, accueil de la Grotte de Chauvet 2, le centre d'accueil de loisirs) se voient également attribuer des locaux.

Une deuxième salle des fêtes est également proposée en raison du manque d'espace disponible dans celle déjà existante.

Et enfin, sur le toit, un solarium offre une vue sur le grand paysage.



*Image actuelle de l'ancien collège de Vallon-Pont-d'Arc
Crédit de l'image : https://cdn-s-www.ledauphine.com/images/17A1CC1A-C3BD-4551-9232-63D4A60E2D15/MF_contenu/du-nouveau-a-l-ancien-college-1459529169.jpg*

Dans le cadre de ce projet nous avons cherché à créer un lieu multi programmatique, qui attire les habitants comme des voyageurs. Le but est de faire de ce lieu un nouveau pôle névralgique qui rayonne dans l'ensemble du territoire Ardéchois.

Comme dit précédemment notre objectif est de créer un espace de production de produits locaux, des espaces prospectifs sur l'évolution des cultures agricoles à Vallon-Pont-d'arc d'ici les trente prochaines années via des espaces de permaculture disposés en extérieur et à l'intérieur même du bâtiment dans des serres humides, des serres sèches et par la culture en aquaponie.

Le bâtiment que l'on propose cherche également à mettre en avant les produits locaux par la création d'une AMAP, permettant de revendre les produits cultivés sur place mais aussi proposant un espace d'exposition des producteurs locaux. Ces productions locales ont également comme vocation d'être redistribuées dans les cuisines conservées de l'ancien collège, dans l'optique d'offrir des repas produits sur place, bio, pouvant être consommés sur place par les habitants du lieu mais aussi d'être redistribués sous forme de paniers repas aux personnes âgées qui représentent une grande partie de la population de Vallon-Pont-d'Arc.

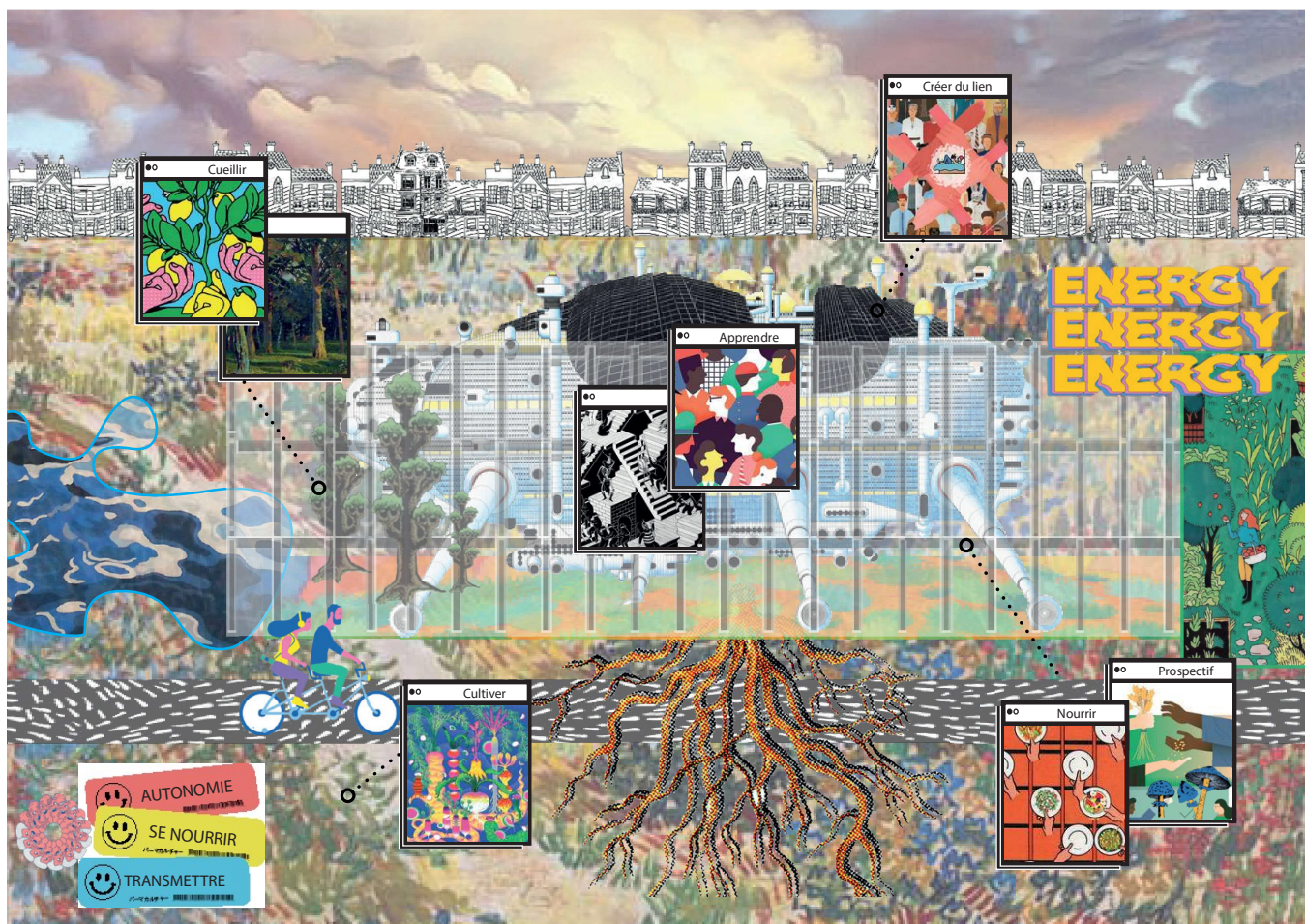
Vue du toit accessible à tous pour une vue sur le grand paysage

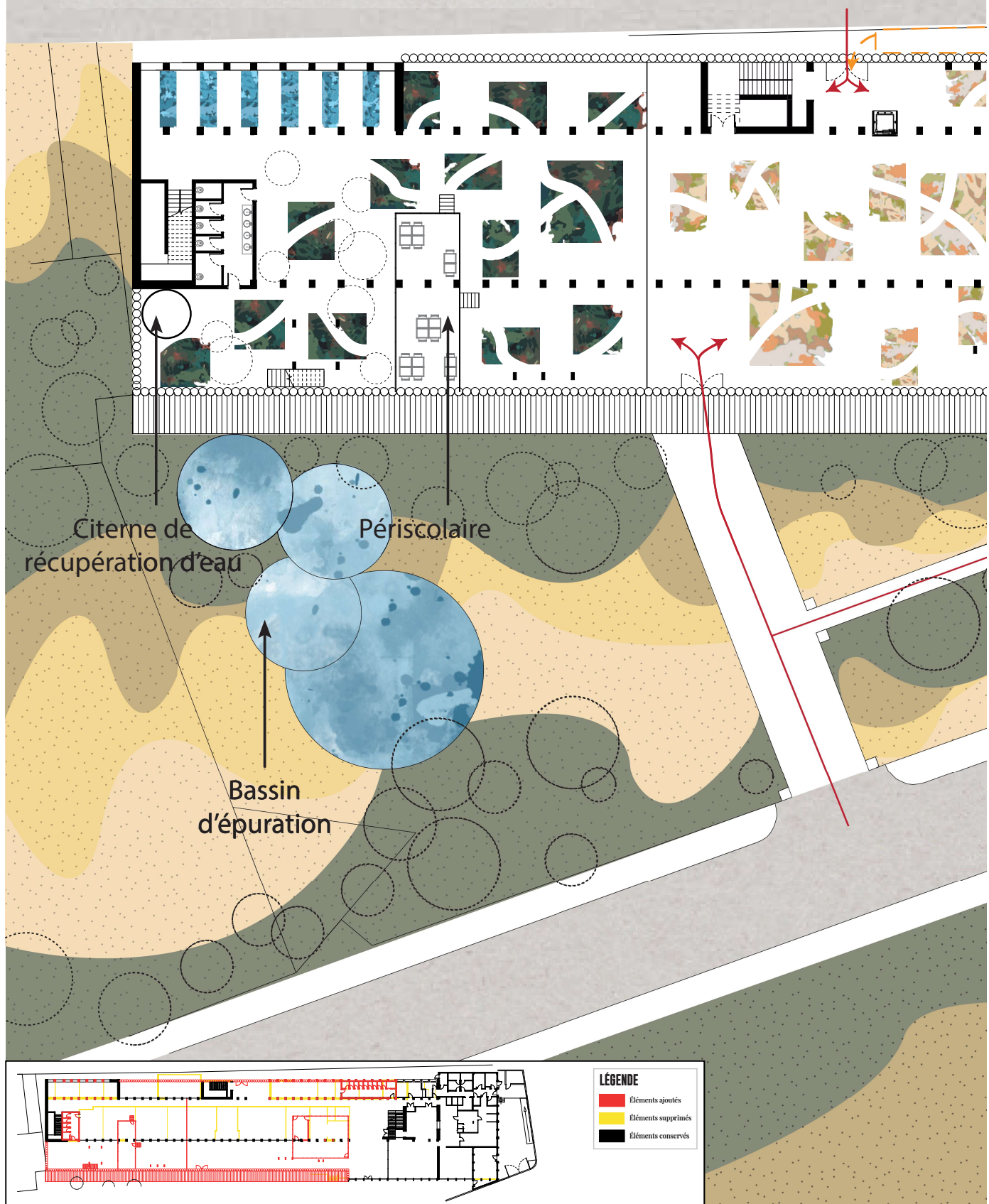


D'autre part le programme propose un espace de partage du «savoir» développé un sein de ce projet avec un espace qui semble «flotter» dans la structure. Ce «nuage» se compose d'une agora où des cours, des réunions, des spectacles peuvent être réalisés, mais renferme également un espace pour relocaliser les locaux du CRESP, un laboratoire lié aux serres développées et à son sommet un solarium.

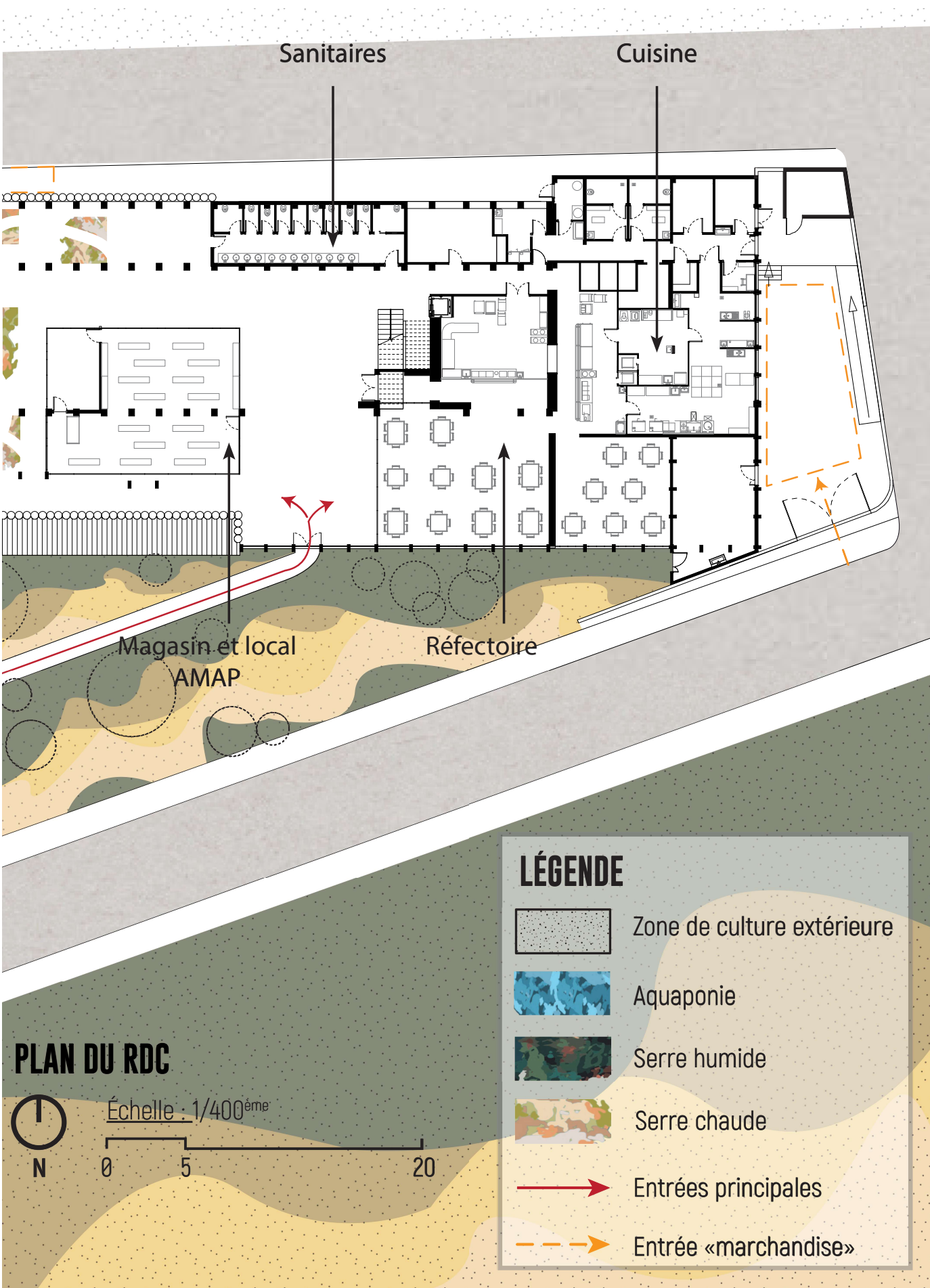
Autour de cet élément central se trouve des logements pour les saisonniers venant travailler sur place tout au long de l'année, une salle des fêtes puisque l'actuelle ne dispose pas assez d'espace, mais également un logement pour le gestionnaire et un espace de travail pour l'association proposant un suivi périscolaire.

Mise en avant des éléments fort du programme



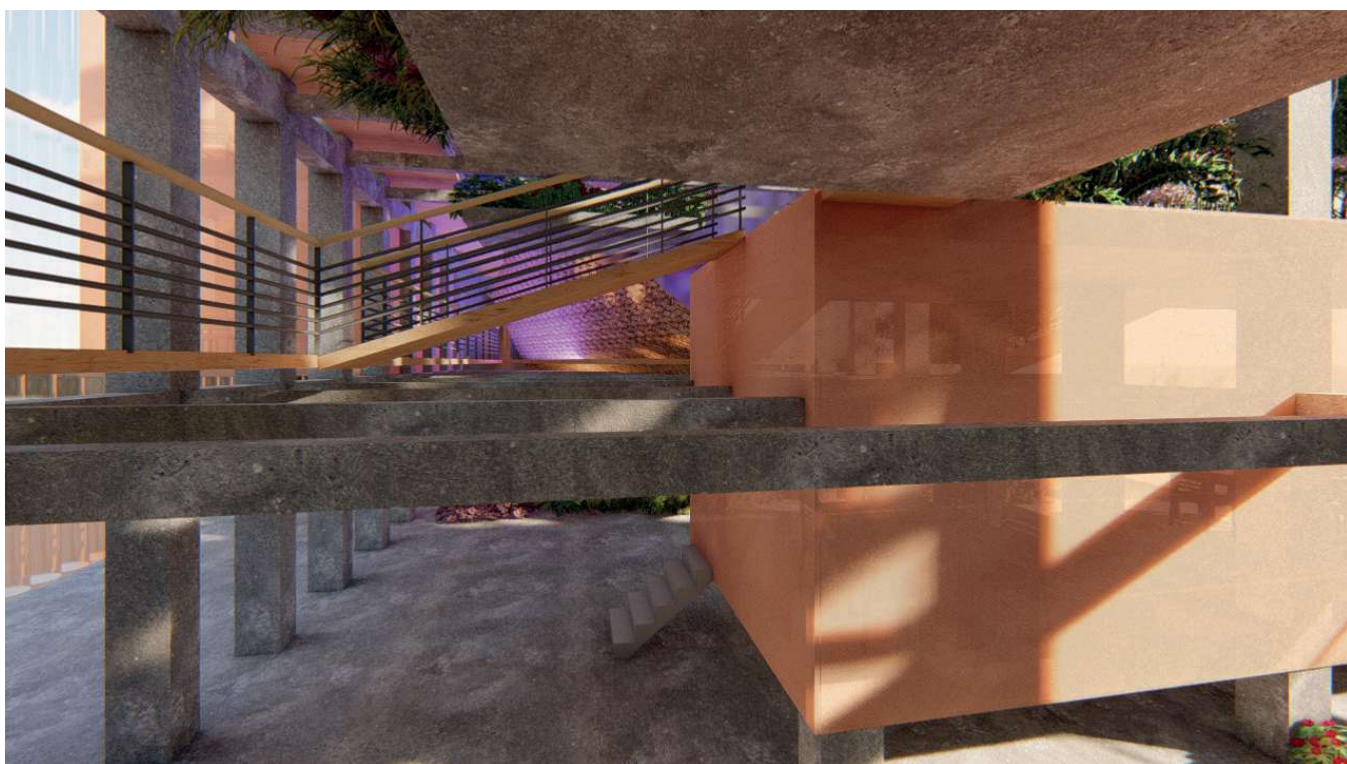


Le plan du haut montre le développement du nouveau projet avec sa programmation ainsi que ses différentes entrées (vistières et techniques).





Ambiance dans l'amphithéâtre



Ambiance dans la serre humide et le péri-scolaire



Ambiance sur les plateaux de la serre humide



Ambiance sur les plateaux de la serre chaude



Mise en situation dans la rue de derrière



Ambiances lumineuses depuis la rue de derrière

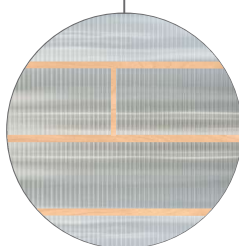


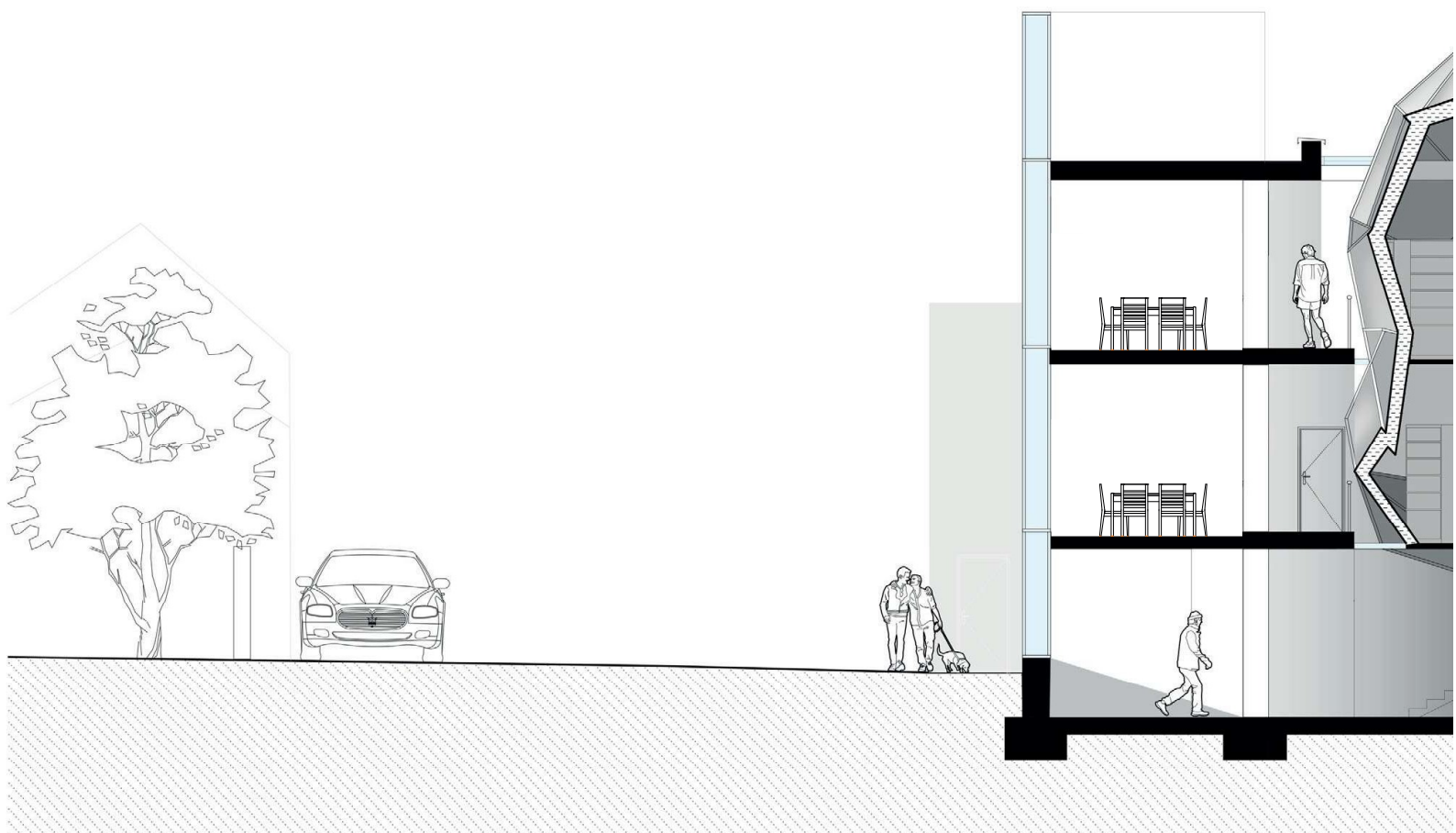
257

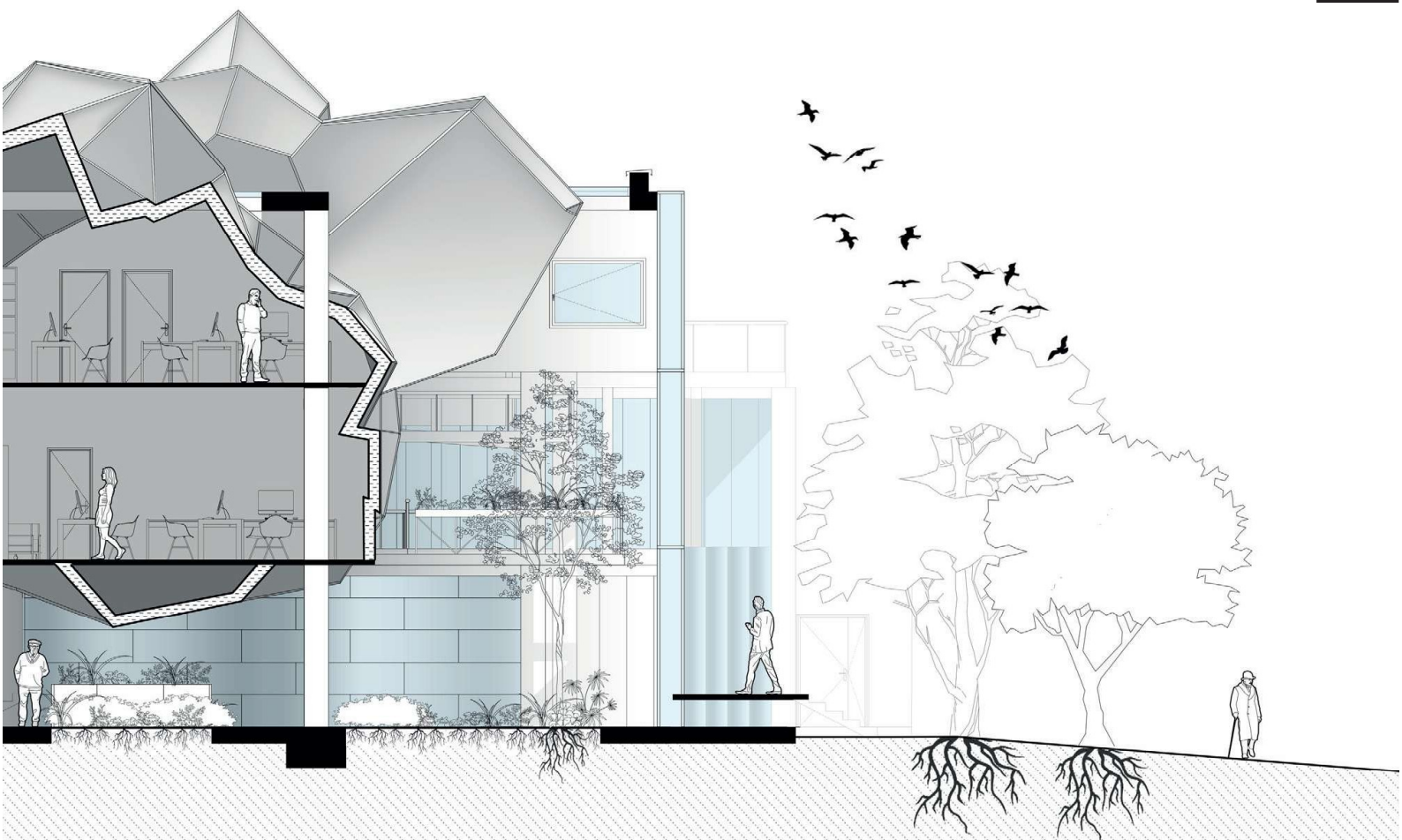
Vue sur l'entrée du bâtiment et ses cultures foisonnantes et variées aux alentours

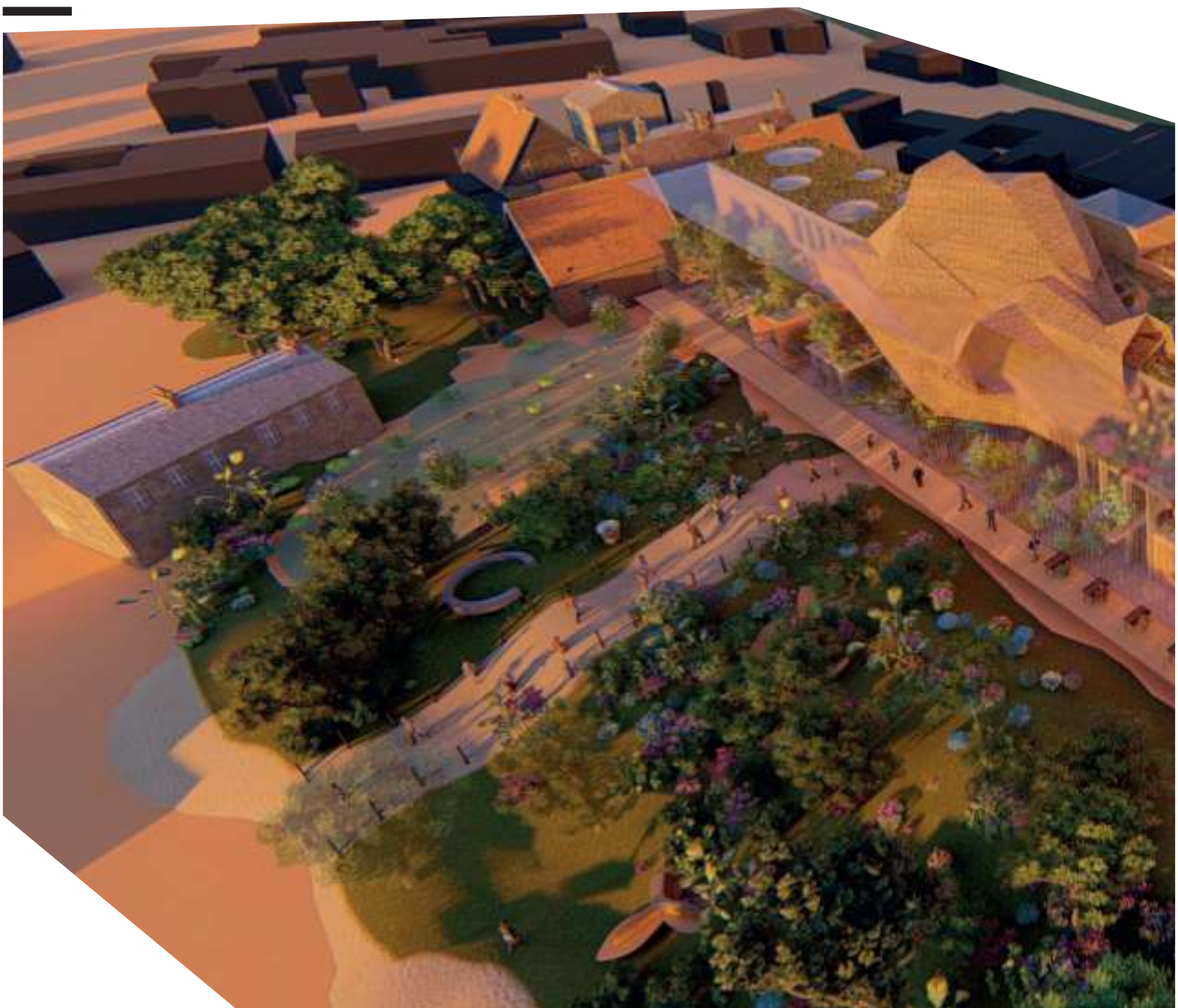


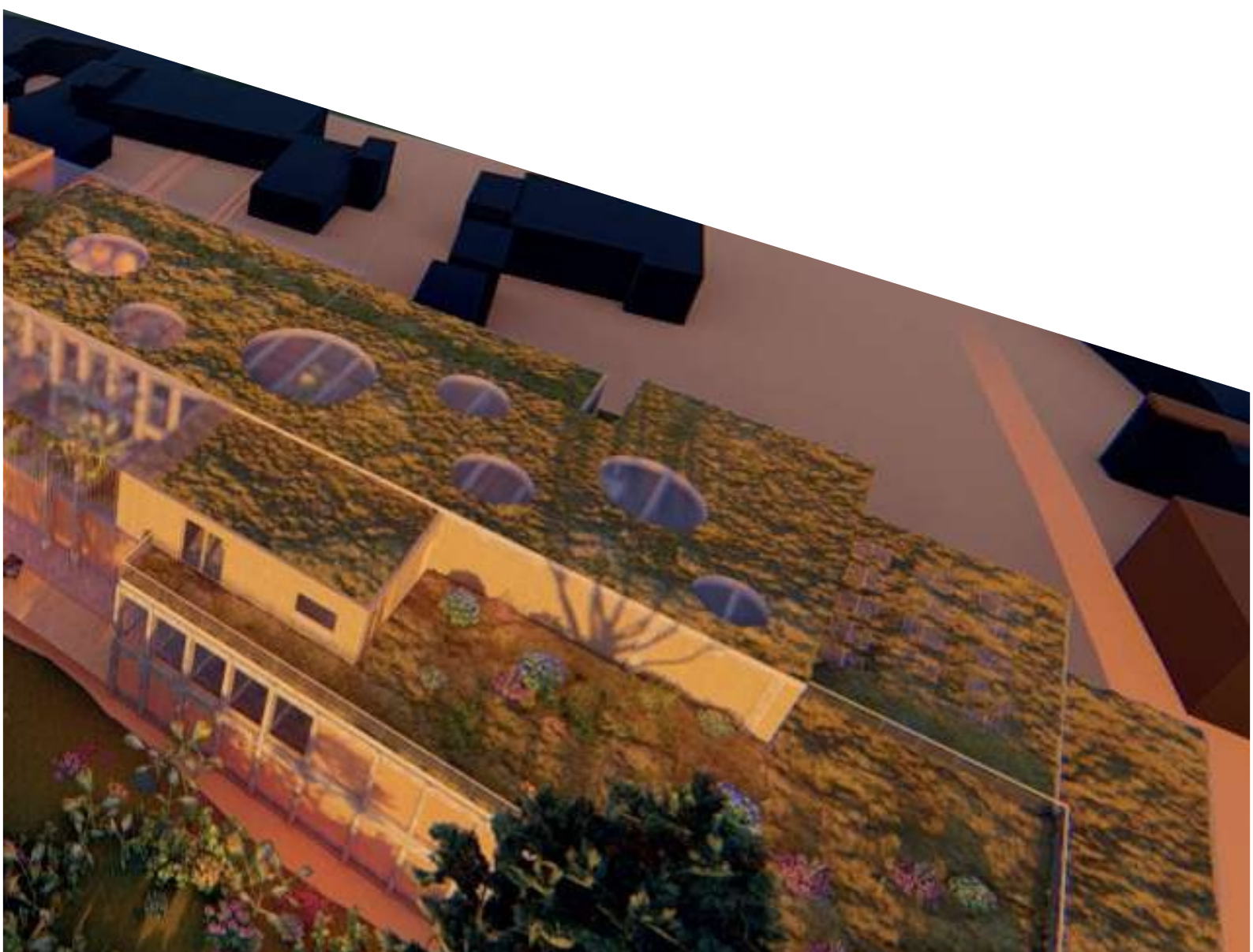
Vue sur la zone d'accueil des visiteurs et accès à l'AMAP, d'enseignements, de préparation d'outils...











UN NOUVEL ÉCOSYSTÈME POUR LE COLLÈGE HENRI AGERON

PAR ADRIEN CADOUX ET JUSTINE VIBRAC

/ DIAGNOSTIC : UN BÂTIMENT CONNECTÉ À SON VILLAGE ET À SON PAYSAGE.

Le projet se situe dans le bâtiment de l'ancien collège Henri Ageron aux portes de Vallon Pont d'Arc construit dans les années 60. Une extension a été créée dans les années 70/80 du côté Nord Est. Cependant, cet objet a subi de nombreuses dégradations au cours des années, occasionnant en partie, sa fermeture en 2016 au profit de la création du nouveau collège de la commune, plus moderne, à la sortie de la ville. Cette nouvelle construction a permis la libération du foncier de l'ancien collège.

Bien que très ancré dans la mémoire collective, il apparaît que l'ancien collège possède une image très négative dans l'esprit des personnes : vieux, sombre, froid et mal isolé. L'idée est alors de réfléchir à quelles activités pourraient venir redorer le blason d'un bâtiment si mal considéré.

Pourtant il possède des qualités relatives à son implantation dans le site, puisque celui-ci offre une situation de promontoire, au-dessus de tout obstacle visuel offrant des vues sur le grand territoire alentour.

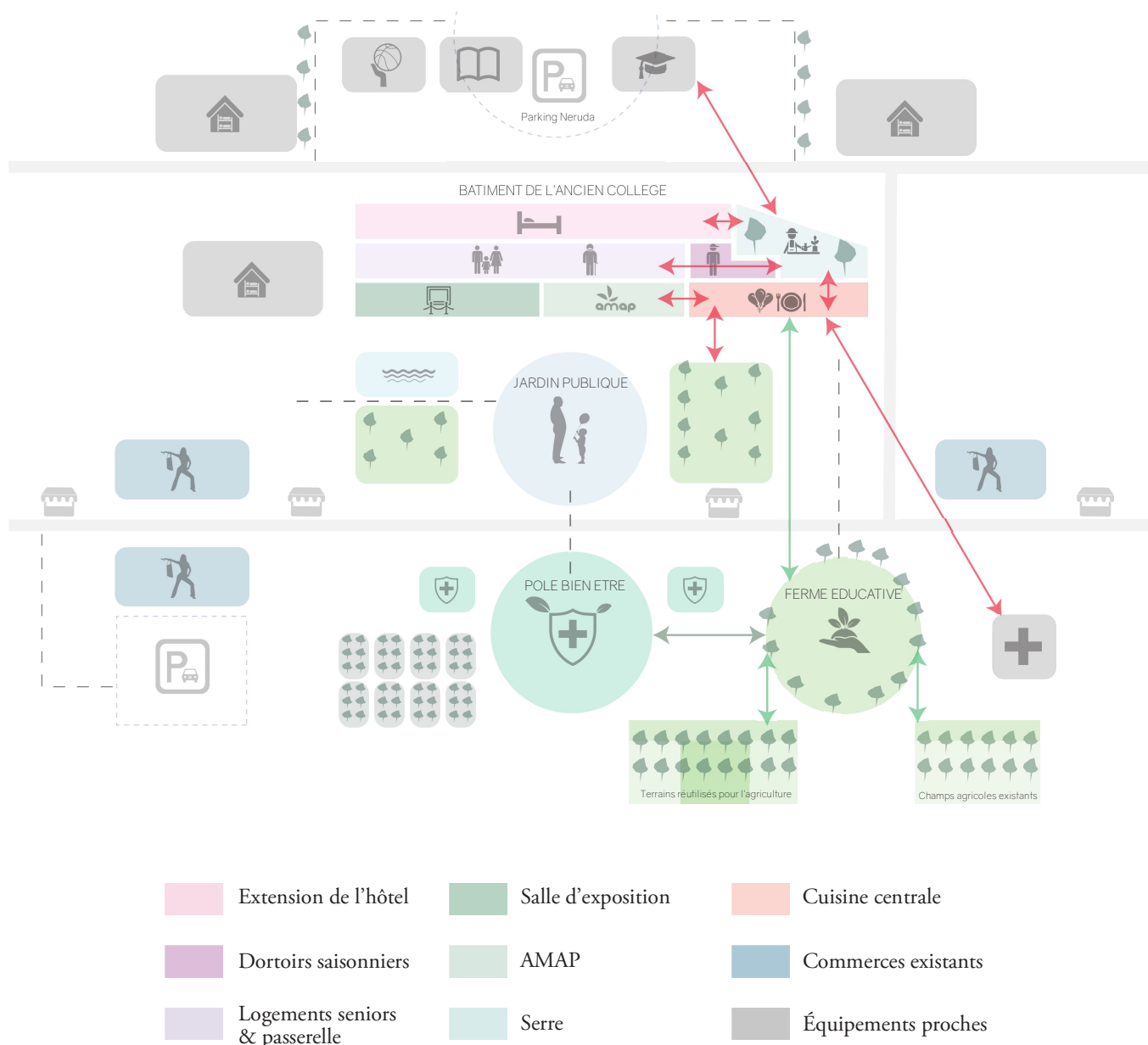
Autour du site de projet se trouvent de nombreux commerces le long de la rue qui mène directement à la mairie.

Au Nord du bâtiment sont présentes des auberges et des restaurants. On note aussi la proximité avec le parking Pablo Neruda et ses équipements ainsi que l'hôpital et le nouveau collège en aval.

/ PARTI-PRIS : RÉEMPLOIS ET NOUVEL ÉCOSYSTÈME.

Le projet de transformation de l'ancien collège s'inscrit dans une logique de remploi de la structure existante du bâtiment. Ce parti-pris permet une économie considérable puisque reconstruire un édifice d'une telle envergure aurait un coût d'environ 2,7 millions d'euros. Ainsi, le projet réutilise l'existant pour refonder l'économie locale tout en mettant en avant l'agriculture et le tourisme. Il propose une démarche liée à la nature, à l'environnement proche comme lointain mêlant une attention particulière envers la population de Vallon Pont d'Arc. Pour cela, le projet propose de mélanger enjeux sociaux et environnementaux pour créer un véritable écosystème social et naturel au sein du bâtiment.

Diagramme programmatique de l'organisation du bâtiment et son lien avec le reste de Vallon Pont d'Arc.



FINANCEMENTS /

Ici, les pouvoirs publics et privés ont tout intérêt à s'associer par une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) permettant un développement local et territorial. Le soutien de l'agriculture locale permet de diversifier la production agricole en exploitant les ressources locales et les circuits courts.

Bien que l'économie de Vallon Pont soit basée sur la saisonnalité, nous avons remarqué que les saisonniers sont souvent mal logés. L'offre de ce type de logement peut être exploitée tout au long de l'année au travers de baux locatifs. Ceux-ci peuvent être adaptés pour les jeunes familles de saisonniers en attente d'un bien au sein des logements passerelles.

Le service touristique offert par l'hôtel est un soutien financier supplémentaire.

La population de la ville est vieillissante et nous sommes dans un contexte rural très agricole porté avant tout sur le vin. Le projet propose ainsi de lier à la fois les seniors, les jeunes saisonniers et les familles au sein du bâtiment pour donner une nouvelle dynamique sociale.

Dans le bâtiment se trouvent des espaces communs de rencontre et d'échange dont une serre multigénérationnelle. Cette serre ouverte au public agit comme un nouveau pôle d'attractivité au sein de Vallon Pont d'Arc et est couplée au RDC avec d'autres espaces publics comme une salle d'exposition et un marché des producteurs/ AMAP.

L'AMAP permet également à tous les habitants de Vallon Pont d'Arc de venir chercher leurs produits issus de l'agriculture locale. Une agriculture autre que le vin est permise grâce à une ferme éducative présente à la place de la maison abandonnée et de son terrain exploitable situé au Nord-Est de l'ancien collège. Cette ferme présente des plantations de tous types comme des amandiers, des pommiers, des figuiers qui s'adaptent bien au climat local en toute saison. Saisonniers comme habitants peuvent venir expérimenter des cultures en développant une ferme éducative en toutes saisons. Des terres avec un potentiel d'exploitation agricole sont aussi présentes autour de la ville, offrant la possibilité d'agir à plus grande échelle pour développer des micro cultures à travers le village et ses alentours.

La cuisine de l'ancien collège en très bon état de conservation sera réinvestie en une cuisine centrale. Cela permettra la livraison des repas aux habitants dans un premier temps, mais aussi fait le lien avec la cantine d'école présente sur le parking Neruda.

Enfin, un pôle santé, en lien avec des bâtiments médicaux et de kinésithérapie existants, permet un accueil des personnes âgées du projet. Pour cela, l'ancien parking, vide la majeure partie du temps, est réinvesti sur une petite partie afin de développer des activités liées à la fois à la santé et aux plantes. Le projet vient créer un espace de déambulation au travers duquel se trouve un jardin de simples où se trouvent de nombreuses plantes aromatiques et médicinales.

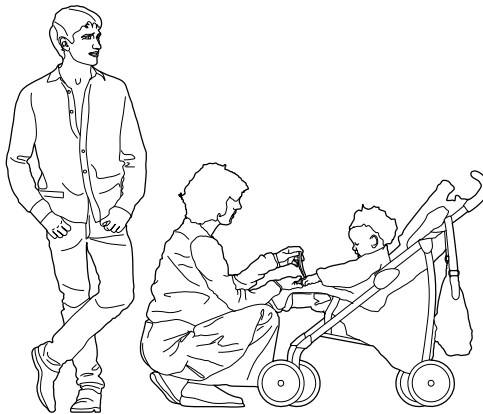
Profil type des futurs utilisateurs du projet.

Georges

Age : 68 ans

Situation : Ancien enseignant retraité

Centres d'intérêt : Partager son savoir, parler, jardiner et cultiver des légumes, lire, faire des recherches sur l'histoire de Vallon Pont d'Arc, caresser son chat.



Christiane

Age : 56 ans

Situation : Aide à domicile

Centres d'intérêt : Connais Vallon Pont d'Arc et ses habitants comme sa poche, soutiens les agriculteurs locaux.

Anna

Age : 19 ans

Situation : Touriste

Centres d'intérêt : Chercher des lieux à prendre en photo pour alimenter son compte Instagram.

Baptiste

Age : 32 ans

Situation : Saisonnier

Centres d'intérêt : Boire du vin ardéchois après une dure journée de travail, chiller devant sa série préférée Netflix, attaché aux produits du terroir.



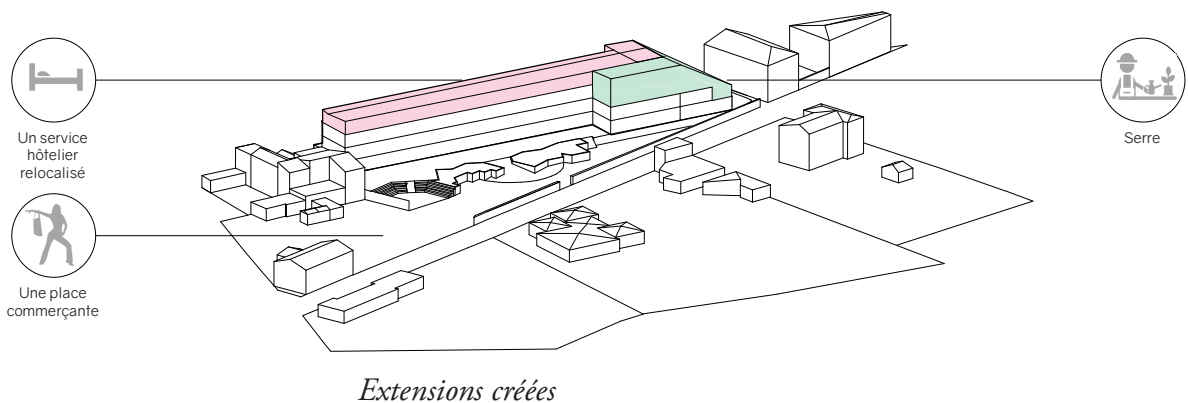
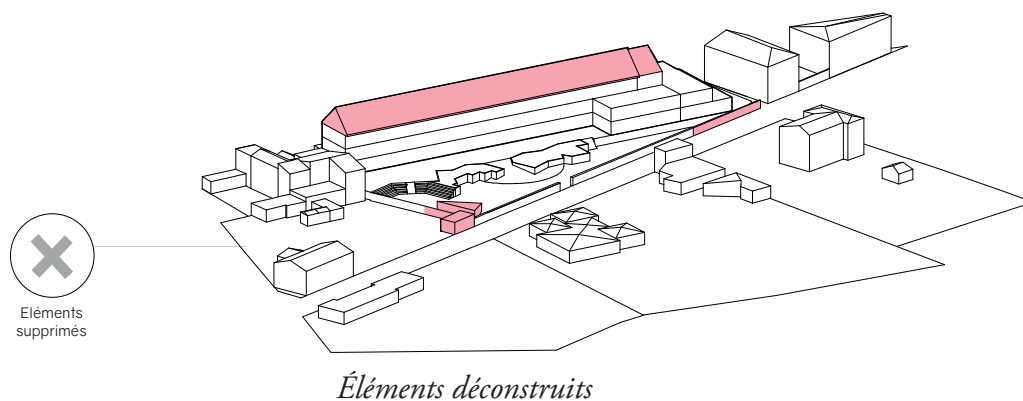
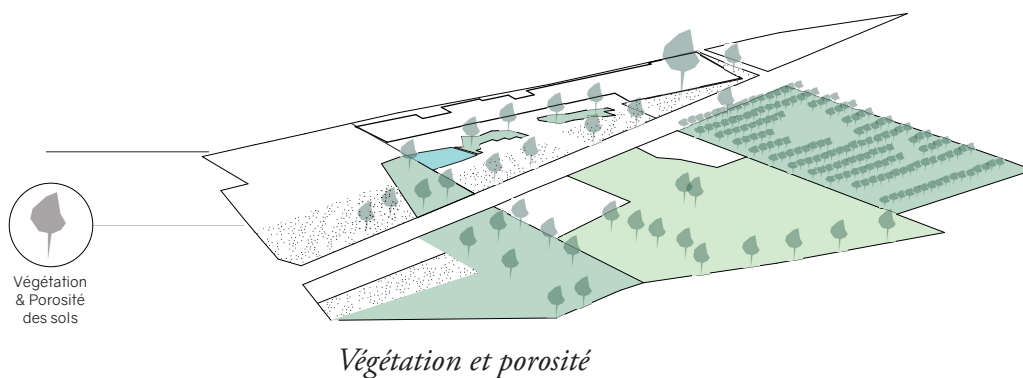
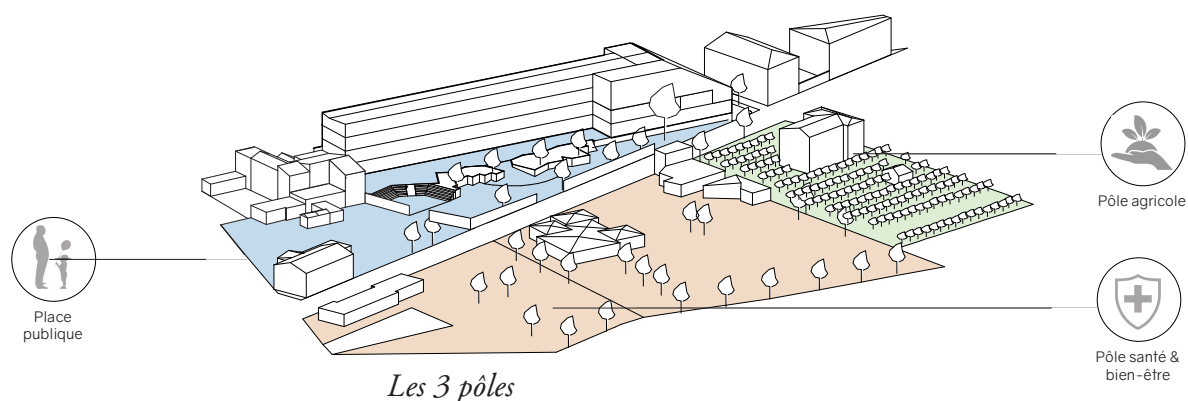
Pierre, Éléonore et Matteo

Age : 28, 26 et 2 ans

Situation : Famille

Centres d'intérêt : Habitent dans un logement passereau en attendant de trouver le bien qui leur convient.





/ PROJET URBAIN : 3 PÔLES D'ACTIVITÉS POUR RÉPONDRE À LA DYNAMIQUE DE VALLON PONT D'ARC.

On retrouve ci-contre les différents pôles, en vert, orange et bleu et connectés avec le reste de Vallon Pont d'Arc.

L'ancienne cour devient une place publique qui s'ouvre au tourisme, au marché s'installant sur la rue, mais aussi aux habitants. Cet espace auparavant recouvert de bitume devient un jardin sec. Les chemins de promenade sont formés par réutilisation du bitume existant. Dans le creux de l'ancien amphithéâtre extérieur vient se loger un bassin d'eau de phyto-épuration qui permet d'apporter de la fraîcheur tout en irriguant les plantations alentour.

Un bassin de phytoépuration a été creusé à la place de l'amphithéâtre...



Le projet propose de connecter les zones végétales déjà présente aux alentours, tout en végétalisant certaines parties très bétonnées. Cela permet de casser le côté monolithique de la rue.

Au niveau du bâtiment, le toit est supprimé afin de créer un service hôtelier. La ville de Vallon Pont d'Arc souhaite raser les quelques bâtiments qui jouxtent le collège, avec notamment l'hôtel Clos Charmant. Si finalement la commune n'aboutit pas à la démolition du Clos Charmant, l'hôtel situé au troisième étage du projet servira à pallier le manque de logements pendant la période estivale recensé par la communauté de communes. Aucune concurrence ne sera alors de mise.



270

Rue Henri Barbusse

Route de Salavas

Impasse du Clos

- LÉGENDE :**
- 1- Le collège
 - 2- Le bassin aménagé
 - 3- Le jardin de simples
 - 4- Le parking revégétalisé
 - 5- Le pôle agriculture
 - 6- Accès parking Neruda

Plan masse du projet - 1/1500



0 10 40m

“Le collège a bien changé depuis mon époque!”, se rappelle Georges.



Georges



Baptiste



Christiane



Anna



Famille

le jardin sec



Georges



Baptiste



Christiane



Anna



Famille



*Au Nord du bâtiment une
rue piétonne passante*



Georges



Baptiste



Christiane



Anna



Famille

se retrouver pour cultiver la serre



Georges



Baptiste



Christiane



Anna



Famille



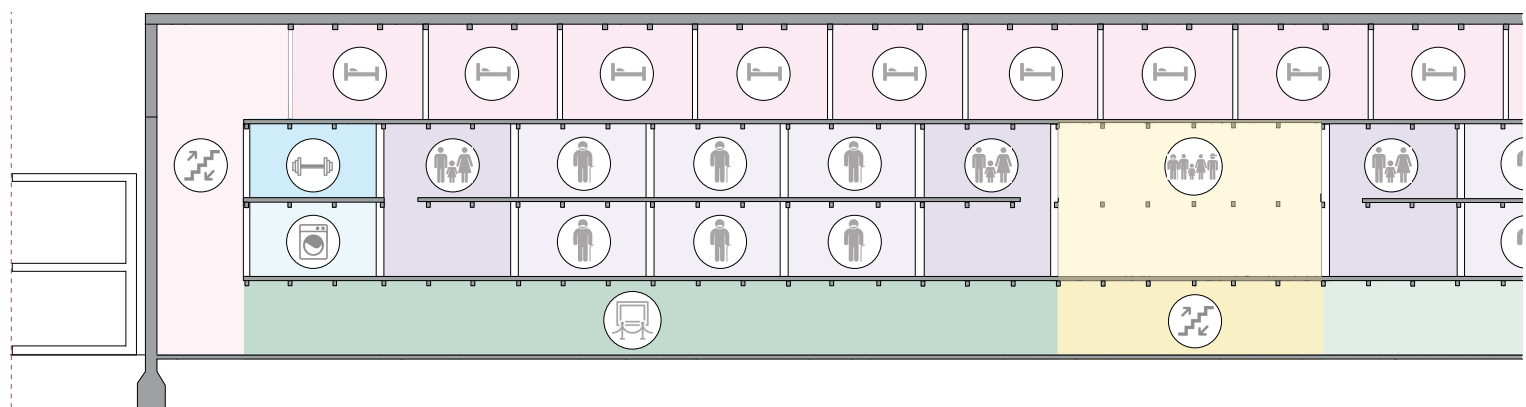
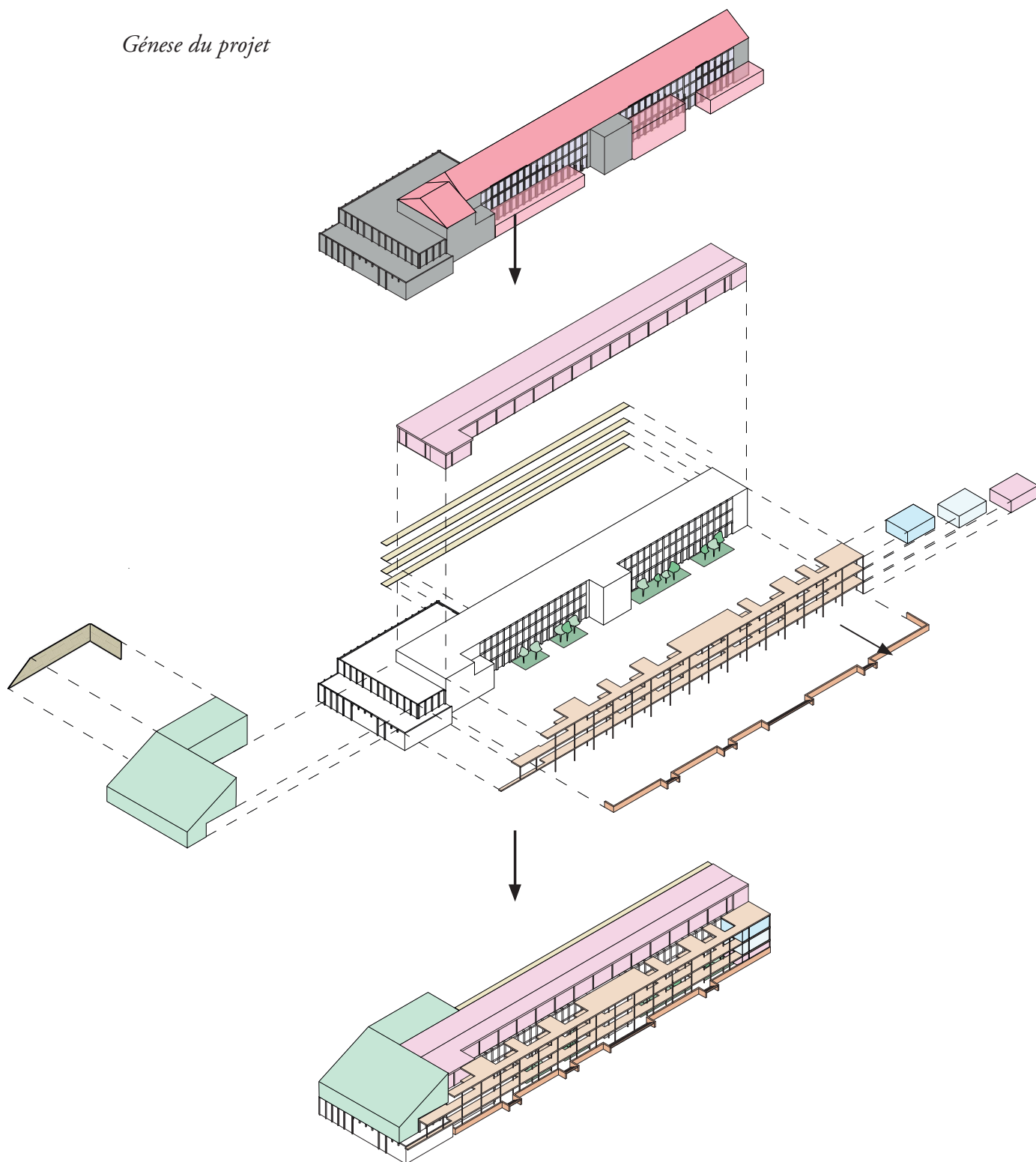
*Une coursive lumineuse et végétalisée pour
desservir les logements*



Georges



Famille



/ PROJET A L'ÉCHELLE DU BÂTIMENT : ENTRE RECONVERSION ET EXTENSIONS POUR UNE NOUVELLE FONCTION DU BÂTIMENT.

Le projet a été conçu dans une logique globale de conservation du bâtiment avec seulement quelques extrémités supprimées.

Il se propose d'agir sur le bâtiment de façon minimale. Cependant de petites extensions seront réalisés. On retrouve l'hôtel (en rose) et la serre multigénérationnelle (en vert) réalisés en bois local pour soutenir les artisans locaux et pour garder une ossature légère.

En façade sud, des brises soleils sont installés pour faciliter le confort d'été des logements et de la serre.

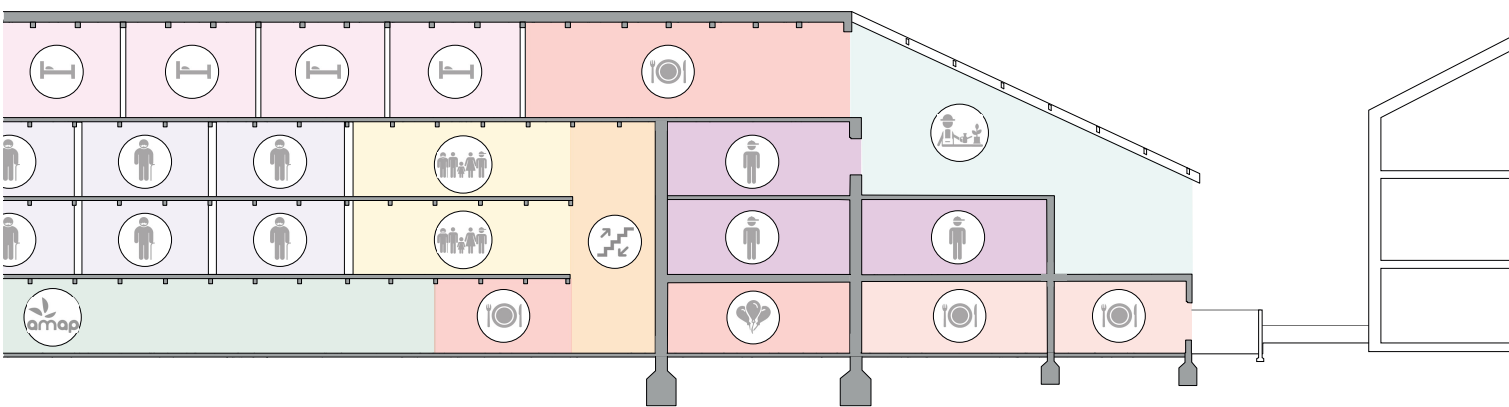
En façade Nord, une coursive extérieure permet de desservir les logements. Des extensions à l'Est sont créées pour accueillir des espaces collectifs tels que la salle de remise en forme et la laverie. Au rdc, des percées sont créées par le biais d'escaliers et donnent sur des patios végétalisés.

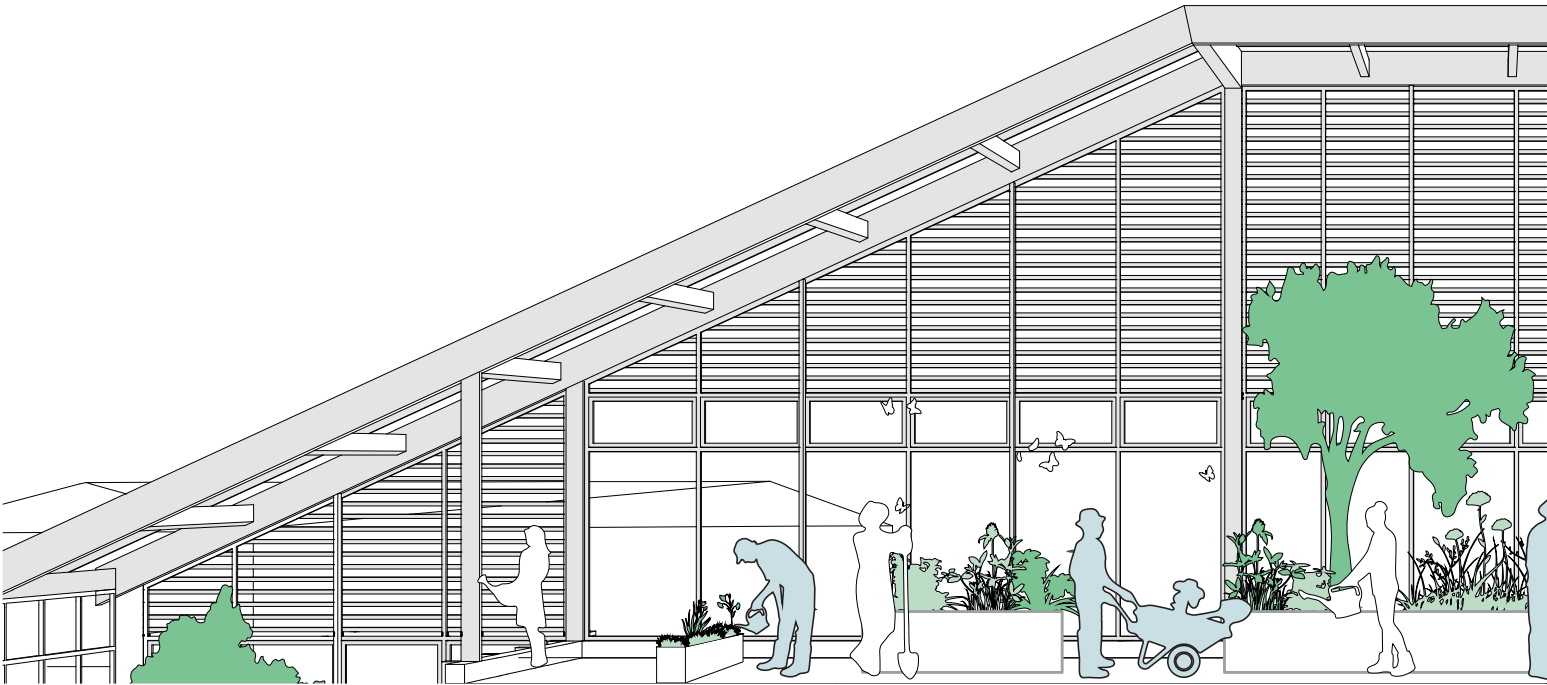
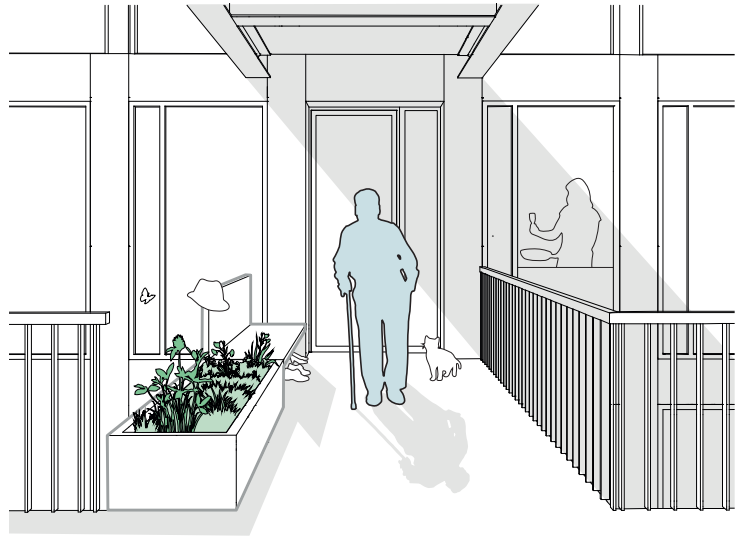
Dans le bâtiment, les logements seniors et les duplex de logements passerelles sont intercalés afin d'offrir de la mixité. En jaune se trouvent les espaces communs et de rencontres. Les dortoirs saisonniers sont directement liés à la serre.

Coupe schématique

LÉGENDE :

-  Éléments réutilisés
-  Éléments supprimés
-  Remplissages changés
-  Serre créé
-  Hotel créé
-  Coursive créée
-  Protections solaires créés



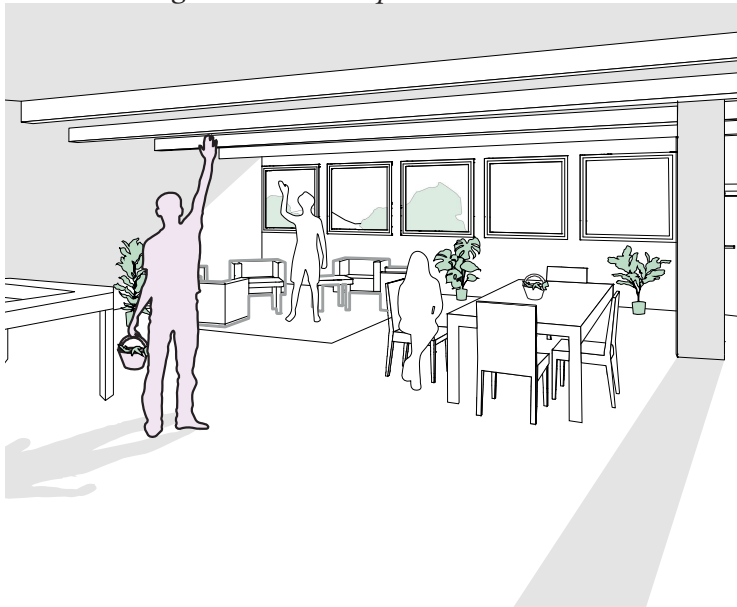




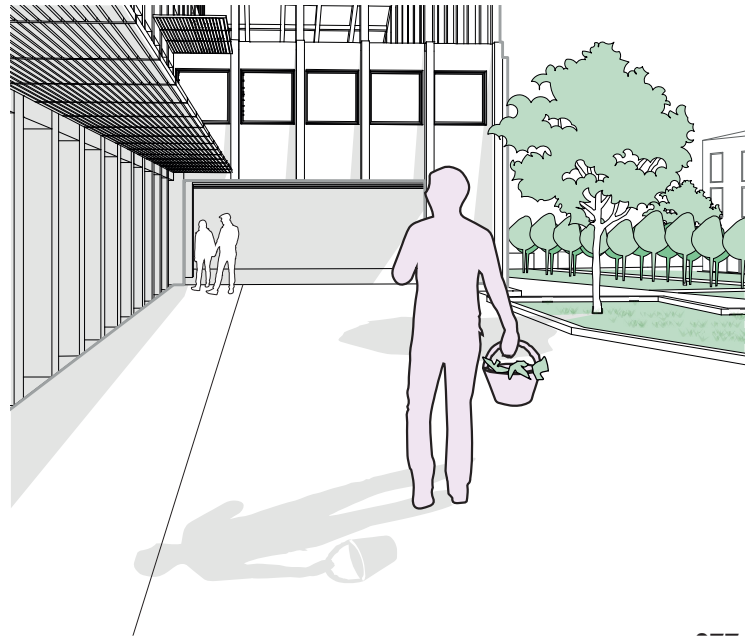
Baptiste



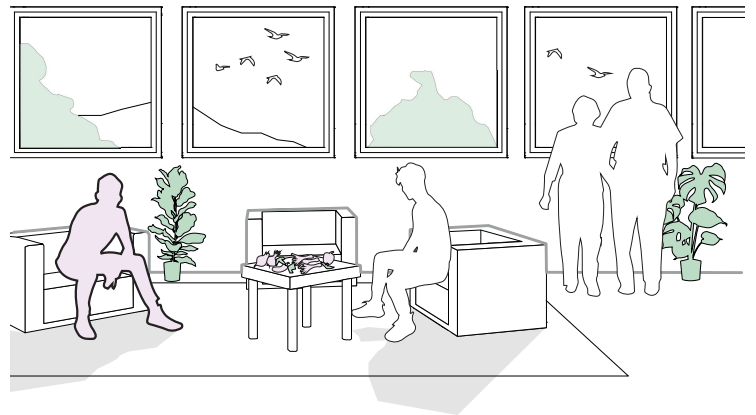
Les vendanges dans les champs de Vallon Pont d'Arc ...



... Le saisonnier salue ses amis dans la salle commune ...



... Le saisonnier sort de l'AMAP, il a faim !...



... Les saisonniers se racontent leur journée ...



278

Salle d'exposition

Hotel

Hotel

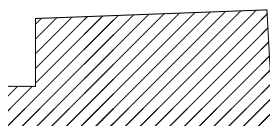
Salle d'exposition

Hall d'accueil

Plan RDC du projet - 1/400

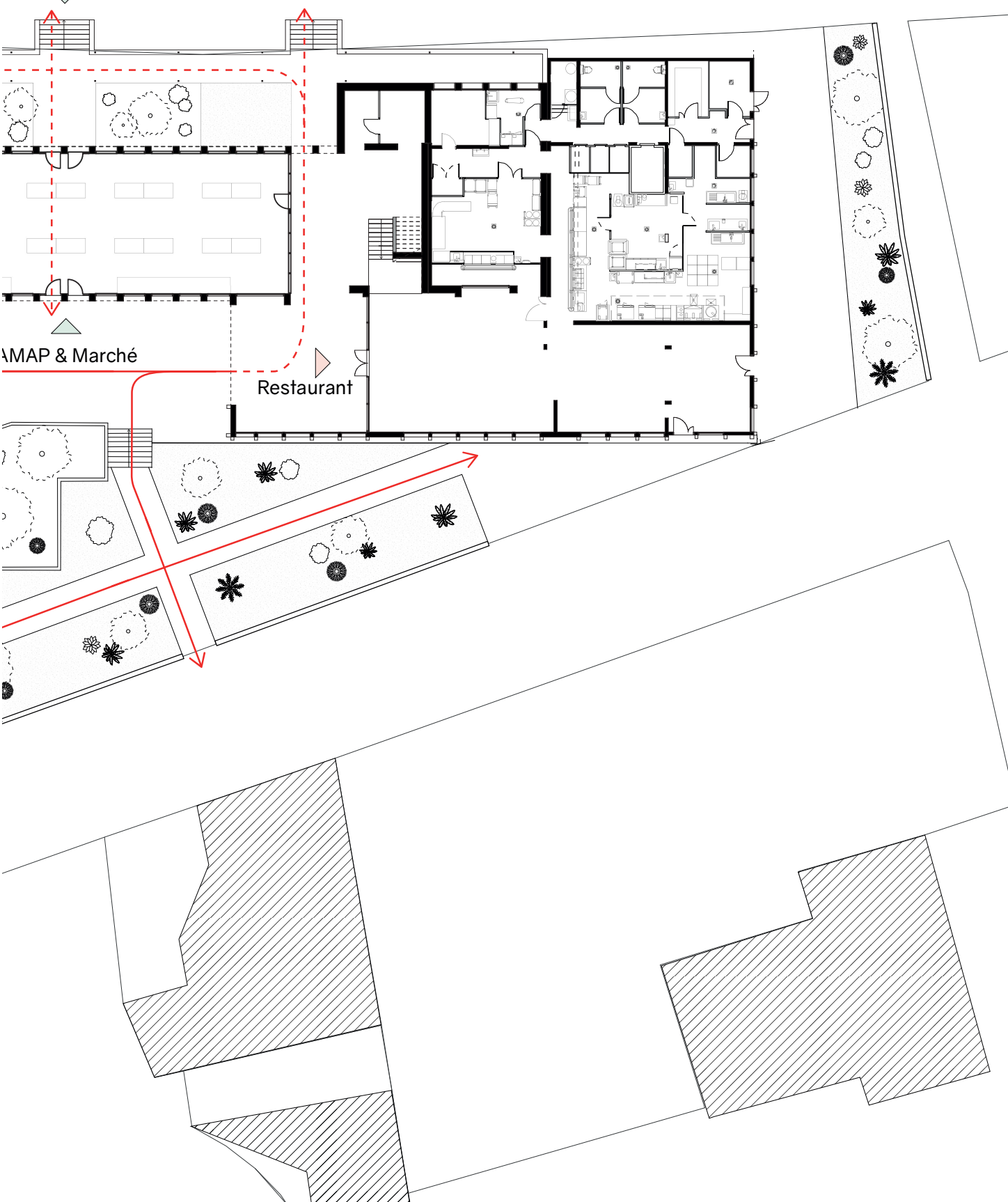


0 2 10m



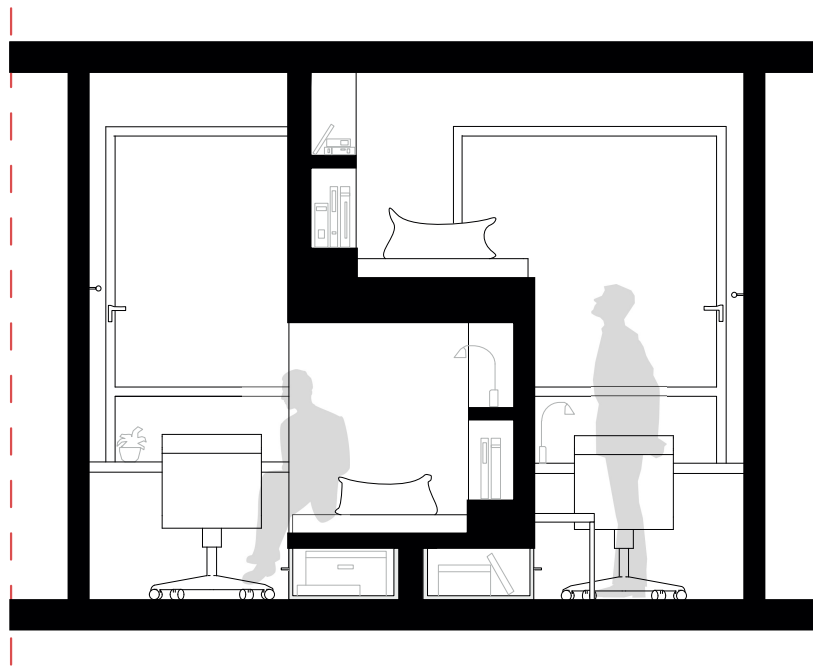
MAP & Marché

Accès parking Neruda

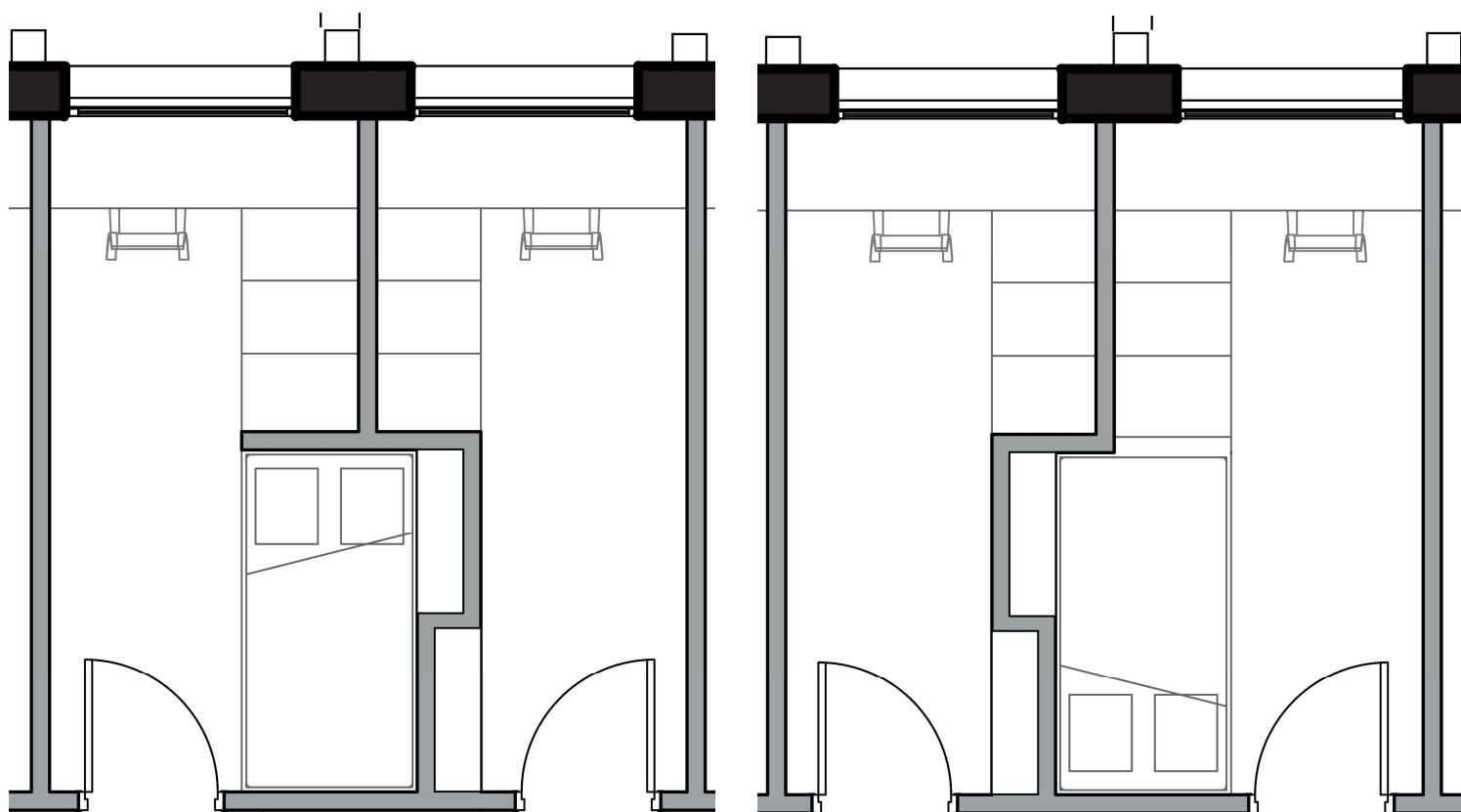




Baptiste



Coupe des chambres saisonniers - 1/50



Plan des chambres saisonniers - 1/50



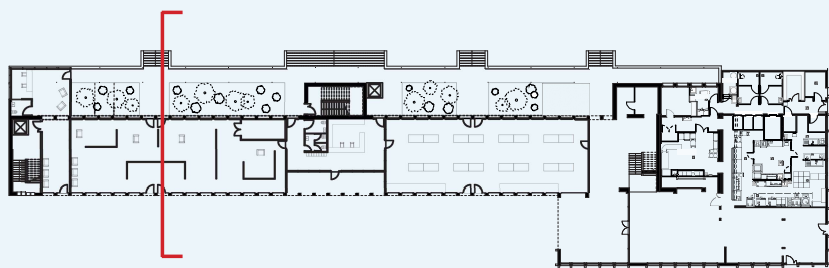


281

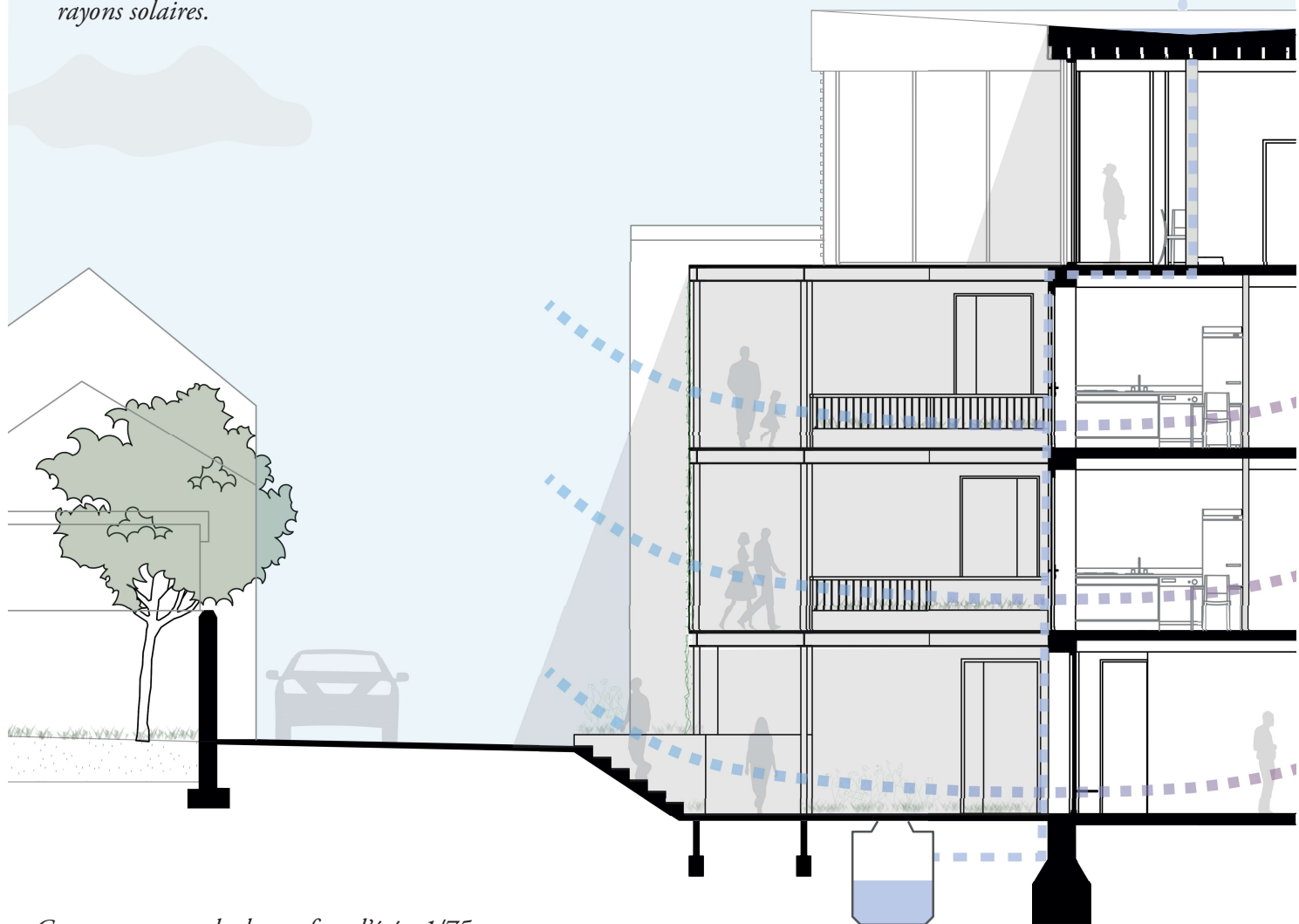
Vues des chambres saisonniers

Après une dure journée de travail dans les champs, Baptiste s'isole dans sa chambre individuelle.





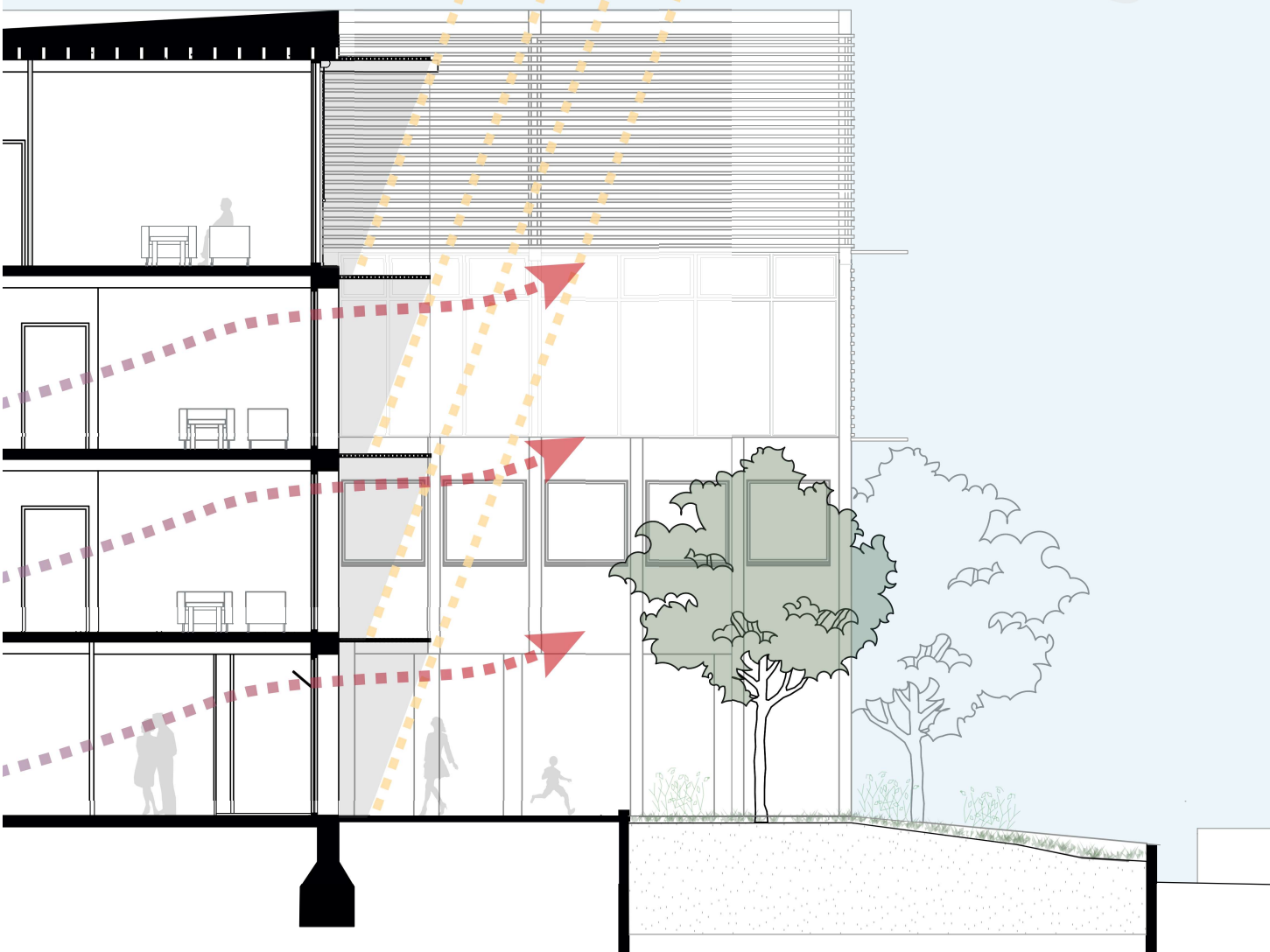
Les façades du bâtiment ont également été pensées de manière à garantir un certain confort en été et en hiver lié au soleil. Le projet fait le choix de façades vitrées pour créer de l'ouverture et de la transparence, néanmoins, il y a aussi nécessité de se protéger des rayons solaires.



Coupe transversale du confort d'été - 1/75

0 50cm 2m

Le projet développe une relation plus intime avec la rue au nord. Elle permet des entrées secondaires dans les espaces au rez-de-chaussée, desservis par un espace couvert. La rue qui était d'origine entièrement dédiée au passage des voitures est transformée pour accueillir des piétons. La rue présente un léger dénivelé qui permet d'alimenter en eau les grimpants en façade Nord et les patios végétalisés. La toiture concave permet de récupérer les eaux de pluie pour les sanitaires (en priorité) et pour la serre.



Au Nord, c'est le potentiel lié à une façade constamment ombrée qui est utilisé. L'ensemble des circulations se fait par un système de coursive extérieure ramené en façade nord, ce qui permet ainsi de bénéficier de logements traversants offrant un meilleur confort thermique par bioclimatisme. En effet, au nord, l'air est plus frais grâce à la végétation plantée dans les patios. L'air froid entre au sol et ressort au sud en ayant refroidi les logements. En façade Sud, le projet développe des brises soleils horizontaux suspendus qui protègent sans jamais gêner les vues.

La serre nous rapproche un peu plus des étoiles...









/5 OUTILS EXPLORÉS,
RÉFÉRENCES PARTAGÉES

5.1 LE PROJET, LE TERRITOIRE ET L'ATELIER, IN SITU ET À DISTANCE

/ WORKSHOP IN SITU IUGA

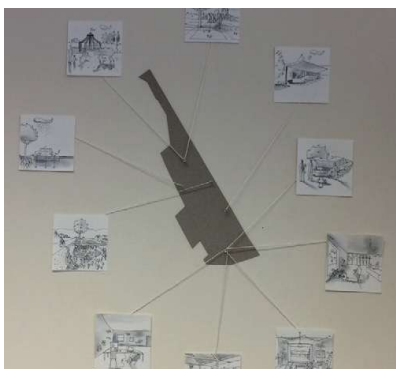
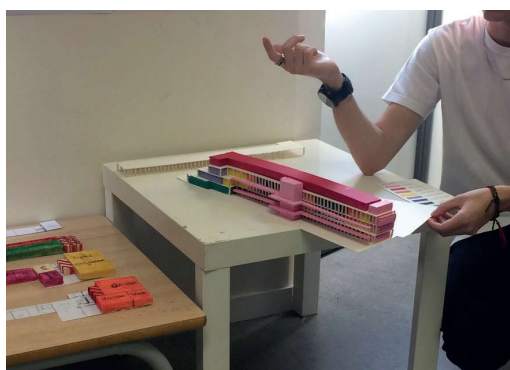
288



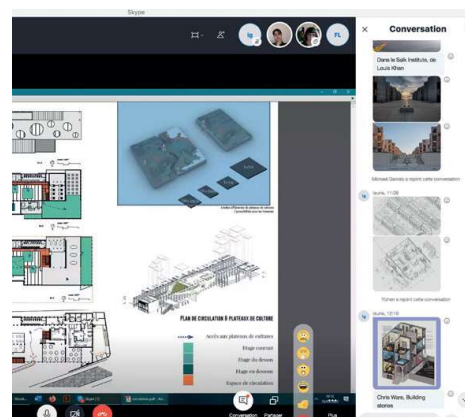
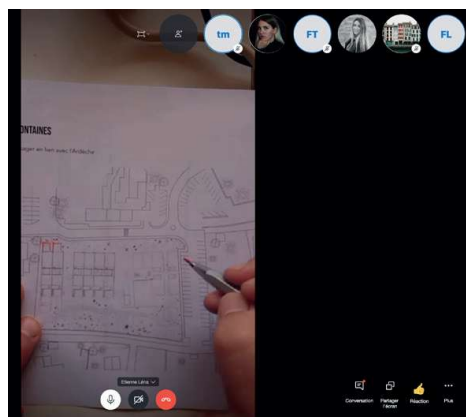
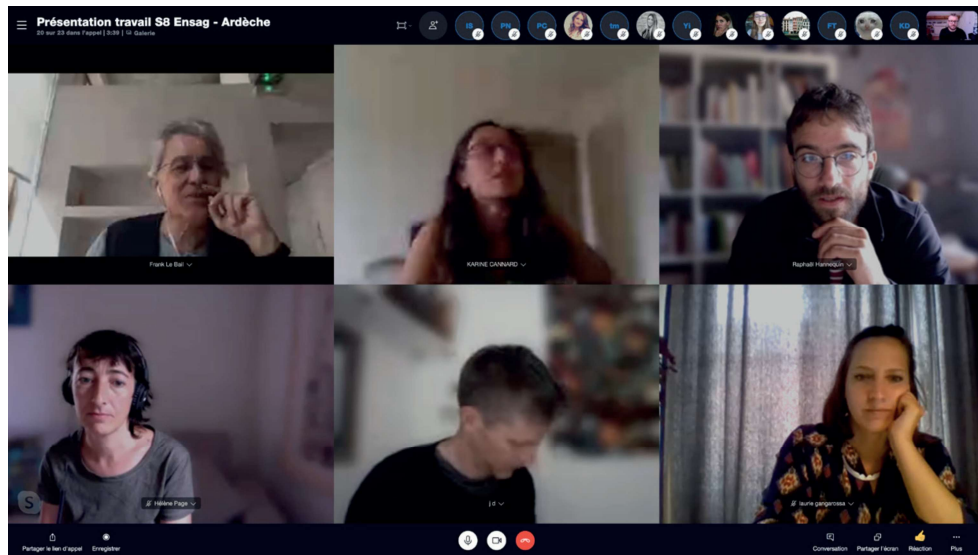
/ WORKSHOP IN SITU IUGA / ENSAG



/ PRÉ-RENDU EN ATELIER AVEC LES PARTENAIRES



/ RENDU EN VISIO AVEC LES PARTENAIRES



5.2 BIBLIOTHÈQUE IMAGINAIRE

/ UNE SÉLECTION NON EXHAUSTIVE

Les ouvrages ci-après ont accompagné les réflexions de l'atelier hors les murs. L'approfondissement de ces lectures a permis de questionner les pratiques du projet dans les territoires ruraux (dessin du paysage, pensée des sols productifs et des modèles agricoles, rôles de l'architecte et de l'urbaniste dans la transformation des territoires ruraux, économie de moyens adaptée aux capacités des petites villes et villages, etc).

292

1. Collectif, *Du centre-bourg à la ville. Réinvestir les territoires. Constats et propositions des Architectes-conseils de l'Etat*, 2019, 176p.

https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-08/du_centre-bourg_a_la_ville_reinvestir_les%20territoires_juin_2019_0.pdf

2. COSTE Anne, D'EMILIO Luna, GUILLOT Xavier (dir.), *Ruralités post-carbone. Milieux, échelles et acteurs de la transition énergétique*, ERPS, n°7, Publications de l'université Saint Etienne, 2018, 255p.

3. ZIMMERMANN Astrid (dir.), *Constructing Landscape : Materials, Techniques, Structural Components*, Birkhauser, 2011, 536p.

4. ROSENTIEHL Augustin & SOA (dir.), *Capital agricole : Chantiers pour une ville cultivée*, Editions du Pavillon de l'Arsenal, 2018, 480p.

5. MAROT Sébastien, *Taking the countryside*, Lisbon Architecture Triennale, 2019, 215p.

6. KOOLHAAS Rem - AMO, *Côté campagne*, marnes, documents d'architecture, n°4, Editions Parenthèses / Eav&t, 2016, 479p.

7. MULLE Félix, *L'architecte, médecin de sa campagne*, Criticat, n°13, 2013, 124p.

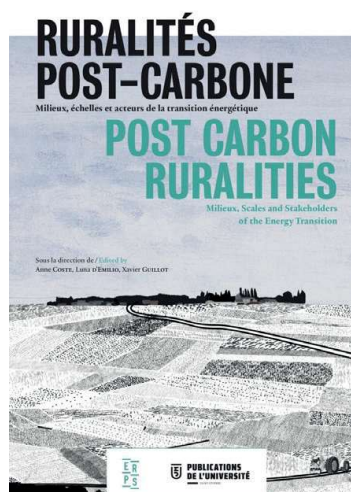
8. DANA Karine, *Architectes de campagne*, d'a, n°232, 2014, 111p.

9. JANIN Rémi, *La ville agricole*, éditions Openfield, 2017, 76 p.

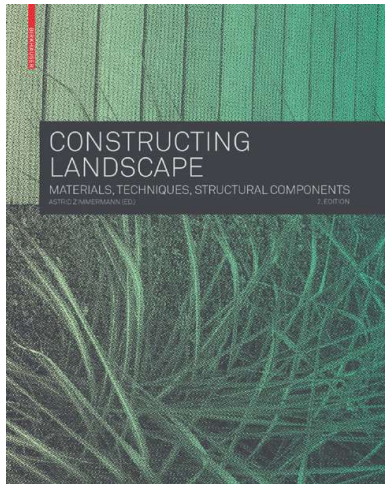
DU CENTRE-BOURG
À LA VILLE
Réinvestir les territoires
Constats et propositions des
Architectes-conseils de l'État



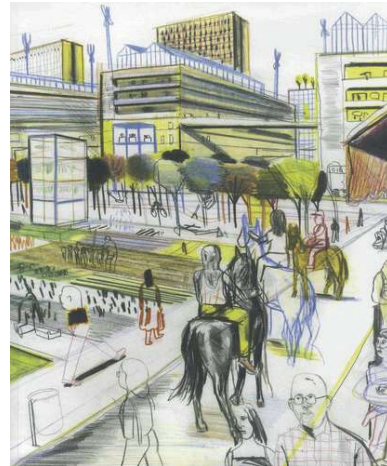
1.



2.



1.



2.

293



3.



4.

Côté campagne
RINI KOOLHAAS - AMO

L'idée que la moitié de l'humanité vit désormais en ville et que cette proportion ne fait que croître en devient un cliché gros comme une maison. Innée de l'histoire, les architectes en ont peu prêté pour se concentrer exclusivement sur la ville. Il se peut que nous ayons OMA / AMO ait été en partie responsable de cette focalisation, mais elle n'est pour rien dans le marketing qui a suivi : avec que nous sommes bombardés de lignes d'architecture bourgeoise de statistiques qui confirment l'ubiquité de la condition urbaine, la question symétrique est ignorée : qu'en est-ce que l'espace rural à l'avenir ?

La campagne représente 30% de la surface terrestre du globe, et elle sur les villes : c'est une situation analogue à celle qui prévalait au début du 20^{ème} siècle, lorsque d'immenses étendues figuraient sur les cartes comme zones inhabitées. Aujourd'hui, cette zone inexplorée, c'est la campagne. Notre observation pour la ville nous fait ressembler au diagramme de la centralité relative des différents parties du corps : certaines zones sont profitables et surpeuplées, tandis que d'autres sont épuisées et négligées.

Le développement de la campagne a un impact plus fondamental que l'urbanisation de la ville. Tandis que la ville devient davantage elle-même, la campagne se change en quelque chose d'autre : selon d'expérimentation plastique, industrie de la nostalgie, nouveaux types



5.



6.

5.3 RÉFÉRENCES-CLÉS

/ QUELQUES FRAGMENTS SITUÉS

Les références ci-dessous affirment des ancrages des projets dans leurs territoires ruraux respectifs. Elles réinventent le projet du point de vue de sa programmation, de sa conception, de sa mise en récit ou de sa mise en oeuvre. Elles mobilisent également des logiques d'appui sur les ressources locales, de réemploi et de réinterprétation du déjà-là, suivant une éthique d'éco-construction.

Les étudiants s'y sont référé pour construire leur propre culture du projet et monter en généralité à partir de réalisations situées.

1. Alvaro SIZA, *Espaces publics, Salemi, Sicile, Italie.*

2. Marti FRANCH, *Projet d'accueil du public sur les ruines du Club Med, Cap de Creus, Espagne.*

3. Gilles PERRAUDIN, *Chai viticole, Solan, France.*

4. FABRIQUES, *architecture paysage, Conciergerie rurale, Medeyrolles, France.*

5. Gion A. CAMINADA, *Maison forestière, Domat-Ems, Suisse.*

6. QUIROT Architectes + Associés, *Maison de santé, Vézelay, France.*

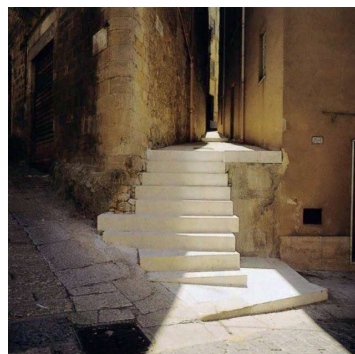
7. VIRAGE, *Eco-quartier du Hameau de la Grand Combe, La Grand Combe, France.*

8. ZUMTHOR, *Maison de l'artisanat, Andelsbuch, Autriche.*

9. Alexandre CHEMETOFF & Associés, *Aménagement de la manufacture Plaine Achille, Saint-Etienne, France.*

10. ATELIER Philippe MADEC, *La place du marché, Saint-Pol de Léon, France.*

11. PHILIPPE SAMYN ET ASSOCIÉS, SPRL ARCHITECTES & INGÉNIEURS, *Siège du conseil européen et du conseil de l'union européenne, Bruxelles, Belgique.*



1.



2.



3.



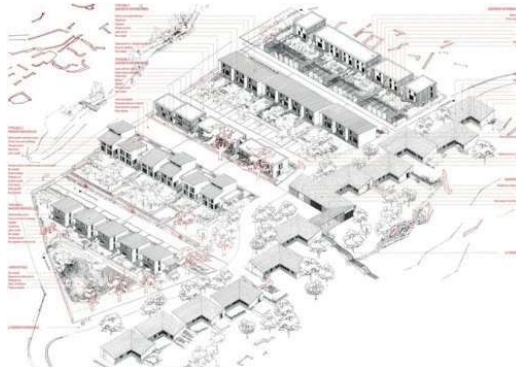
4.



5.



6.



7.



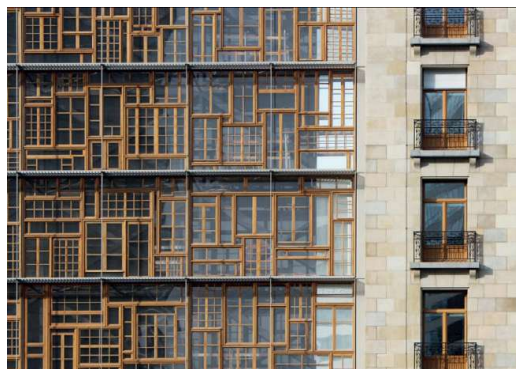
8.



9.



10.



11.

6/ REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à alimenter cet atelier et cet ouvrage. Nous les remercions pour leur énergie, leur implication et également pour leur capacité d'adaptation mise à rude épreuve.

LES ÉTUDIANTS DE L'IUGA/

Émelyne Chilin, Alexandre Grondin, Clémence Iniard, Éva Ventalon, Claire-Lise Cabetesos, Chi Chen Yi, Alexandre Grondin, Clémence Inard, Anaïs Bechelli, Idrissi Khadija, Malak Bouzidi, Lucas Metreau, Yann Lebranchu, Madja Souatarrih, A.Blaithin, S. Bailleux, J. Cotiche, L. Gasse, S.Niroumand, Nathan Guillon-Rodet, Sidy Diop, Louise Pellen, Alix De Marliavre, Amandine Gomes, André Auriane, Natalia Bernal-Sanchez, Emelyne Chilin, Saeed Kamali, Eva Ventalon.

LES ÉTUDIANTS DE L'ENSAG/

Nicolas Alfaro, Fabien Tinard, Pablo Cabrera Moreno, Olga Chernova, Wendy Bonci, Matacha Gaujoux, Rachel Corriveau, Aitana Eldin, Malaurie Maquin, Mickael Genisio, Tahir Memil, Samantha Soenarjo, Benjamin Galenti, Yizhen Li et Isabel Santos De Melo, Phuc Nguyen, Adrien Cadoux, Justine Vibrac, Lou Chaubard et Alicia Rouze Rivière.

LES ENSEIGNANTS/

Frank Le Bail : ENSAG, enseignant Master «Architecture Villes ressources» et responsable ENSAG de cet atelier Hors les murs

Stéphanie David : ENSAG, enseignante et responsable du Master «Architecture Villes ressources»

Laurie Gangarossa : ENSAG, enseignante Master «Architecture Villes ressources»

Étienne Léna : ENSAG, enseignant Master «Architecture Villes ressources»

Cécile Léonardi : ENSAG, enseignante Master «Architecture Villes ressources»

Clémence Dupuis : ENSAG, enseignante Master «Architecture Villes ressources»

Silvère Tribout : Institut d'Urbanisme Géographie Alpine- Master «Aménagement Urbanisme : Design urbain»

Jennifer Buick : Institut d'Urbanisme Géographie Alpine - Master «Aménagement Urbanisme : Design urbain»

LES PARTENAIRES/

Jérôme Damour : Chargé de mission Architecture, Urbanisme et Paysages
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Hélène Page et Vincent Lherm : urbanistes et architectes conseillers du CAUE de l'Ardèche

Thomas Inselin : responsable mission Urbanisme et Habitat
Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche.

Ceux qui nous ont hébergés,
ceux qui nous ont accueillis pour les présentations : toute l'équipe du vieil Audon et l'association Le Mat, les élus et les communes de Sampzon et de Lanas, la radio associative Info RC.



Le workshop commun en janvier 2020

Atelier hors-les-murs en Ardèche - 2020

Dans le cadre des programmes pédagogiques du Master Urbanisme et Aménagement - parcours Design Urbain (DU) de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA) et du Master Architecture - domaine Architecture Villes Ressources (AVR) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG), une quarantaine d'étudiants ont travaillé en 2019 et 2020 sur une commande visant à l'élaboration d'un débat prospectif dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en construction de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (CDCGA) située dans le périmètre du programme européen LEADER Ardèche³. Ce cadre pédagogique a été alimenté par un partenariat impliquant plusieurs acteurs du territoire ardéchois : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche. La démarche a été conduite avec le soutien du Cermosem - campus rural, antenne de l'Université Grenoble Alpes (UGA), rattachée à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine et au laboratoire de recherche PACTE.

Ce livret a été réalisé par les étudiants et enseignants de l'atelier du Master 1 AVR de l'ENSAG. Il représente une synthèse du travail réalisé lors de leurs ateliers pédagogiques qui ont pour objectif de les confronter aux enjeux de l'urbanisme et de l'architecture en ouvrant des alternatives aux stratégies ou dynamiques en cours dans les territoires ruraux et périurbains. Ce travail est également une façon de remercier tous les acteurs et partenaires, les enseignants, et surtout tous les étudiantes et les étudiants impliqués dans ces semestres, pour leurs retours, leurs propositions généreuses et leur capacité à inventer et à tenir le cap, chacun à sa manière, dans un contexte épidémique et de confinement qui nous a, en 2020, en partie privé des échanges directs, bruyants, polémiques et de cette énergie incarnée qui fait habituellement le sel de leurs ateliers.

